

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des États-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

(12-X-37)

Lord TWEEDSMUIR

Directeur-gérant : Georges PELLETIER

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omar HEROUX

Montréal, lundi 28 juillet 1941

1 REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BELAIR 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BELAIR 3361
Rédaction : BELAIR 2984
Gérant : BELAIR 3361

Des troupes japonaises débarquent en Indochine (Lire en page 3)

La menace de guerre avec le Japon et ses conséquences pour nous

Le Canada n'est pas en mesure de se désintéresser de ce qui se passe en Asie — Il a tout tenté pour assurer la solidarité anglo-américaine — Nous faisons aujourd'hui partie intégrante du bloc anglo-américain et nous n'avons d'autre politique que la sienne

Prophétie qui faisait sourire il y a vingt ans et qui se réalise aujourd'hui

Les observateurs politiques tournent maintenant les yeux du côté du Japon. La menace de guerre y paraît certaine à plus ou moins brève échéance. Dans la capitale canadienne, de même qu'aux États-Unis, on n'a jamais cessé de considérer l'empire du Soleil levant comme un ennemi possible, voire probable. Dès avant l'entrée de l'Italie dans la guerre, on était d'avis que le Japon pouvait, d'un moment à l'autre, prendre une attitude hostile à l'endroit de l'Angleterre et menacer les grandes bases navales britanniques en Extrême-Orient. L'Australie et la Nouvelle-Zélande, plus rapprochées du Japon que l'Amérique du Nord, ne cessaient, quant à elles, d'envisager l'expansion japonaise en Chine comme un signe évident de danger. Le sentiment si vif de loyauté britannique qu'affichent Australiens et Néo-Zélandais a pour l'une des principales causes la crainte des escadres nipponnes. Pour la population de ces Dominions, la flotte britannique est, dans le vrai sens de l'expression, la première ligne de défense.

Les États-Unis suivent avec la même appréhension les visées économiques et militaires du Japon : d'où rapprochement de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de Washington. Nos voisins ont en Asie d'énormes intérêts qu'ils entendent protéger et défendre les armes à la main, au besoin. Ils s'intitulent les gardiens et les gendarmes du Pacifique, comme l'Angleterre est censée l'être de l'Atlantique. Si le Japon bouge, Washington est mal à l'aise et s'inquiète. Les États-Unis s'attribuent la tâche de contenir l'expansion japonaise en Asie comme la Grande-Bretagne n'hésite jamais à faire face à toute puissance qui médite de dominer l'Europe. Aussi n'a-t-on pas été surpris d'apprendre que la poussée japonaise en Indochine avait provoqué aux États-Unis la plus fâcheuse impression. Les Américains ont tout de suite riposté par des mesures d'une rare sévérité, des mesures que l'on ne prend d'habitude que contre un pays avec lequel on est en guerre. Pour le moment ces mesures restent d'ordre économique. Tokyo a pris des contre-mesures identiques. Londres, les nations du Commonwealth et les colonies de l'Empire britannique ont agi de concert avec Washington. Tokyo sera bientôt acculé à la gêne, au rationnement le plus rigoureux.

Cette situation ne se figera pas. Elle appellera nécessairement des décisions d'un autre ordre. On redoute le pire, c'est-à-dire la guerre. Washington vient de créer un commandement d'Extrême-Orient et mobilise ses troupes des Philippines. Quant à la Grande-Bretagne, elle a augmenté, il y a quelque temps déjà, les garnisons de ses bases asiatiques et pris des précautions militaires et navales dans le but de parer à toute éventualité. De ce côté, par conséquent, les événements peuvent se précipiter d'un moment à l'autre. Une tentative japonaise de s'emparer des Indes hollandaises ou d'exercer des pressions indues sur elles provoquerait probablement la guerre. Le Japon se rangeant avec les pays de l'Axe contre les États-Unis et l'Angleterre. Le conflit s'étendrait au monde entier à l'exception de l'Amérique du Sud. Le Canada suivrait automatiquement les directives de Londres et de Washington. Pour le coup, ce serait pour nous la guerre totale, sur le Pacifique et l'Atlantique, contre l'Allemagne et le Japon.

C'est la grande crainte des pays de l'Amérique du Nord. Depuis une couple d'années, à Ottawa, comme à Washington, on a considéré le péril japonais comme un pion que l'Allemagne jouait sur l'échiquier mondial. Au fur et à mesure que l'aide américaine à la Grande-Bretagne devenait plus considérable et efficace, le danger se précisait d'une intervention japonaise en Extrême-Orient. Le plan allemand, tel qu'on le comprenait au Canada, consistait à jeter le Japon contre les États-Unis afin d'obliger ceux-ci à cesser d'aider l'Angleterre et à garder pour eux, pour leur propre défense, leurs navires et leurs armements. Abandonnée à ses seules ressources, l'Angleterre, d'après les nazis, serait une proie facile. D'où, de la part des États-Unis, du Canada et du Royaume-Uni, une politique de conciliation à l'endroit de Tokyo, politique de conciliation qui n'était pas suffisamment comprise par une partie importante de l'opinion publique en Amérique du Nord. Chaque fois que l'on soulevait la question controversée de l'exportation du matériel de guerre au Japon, on donnait toujours, officiellement et privément, les mêmes explications, tant à Ottawa qu'à Washington. Il s'agissait de gagner du temps et de retarder le plus possible l'intervention armée du Japon.

La plupart du temps le premier ministre du Canada, M. Mackenzie King, ne voulait pas plus se prononcer sur cette question qu'il ne désirait parler de nos relations diplomatiques avec le gouvernement de Vichy. Lorsque les députés de la Colombie canadienne, plus conscients du péril jaune que les représentants des autres régions — à cause de la présence de plusieurs milliers de Japonais sur

la côte du Pacifique et dans les grandes villes de la Colombie — demandaient au gouvernement de prendre des mesures préventives contre les Japonais de leur province, le premier ministre répondait invariablement qu'un débat sur cette question ne servirait aucune bonne cause. En sous-main cependant les autorités canadiennes suivaient les événements de près et agissaient en conséquence sans alerter l'opinion publique. On peut dire que le Comité permanent de défense conjointe, établi par les États-Unis et le Canada, a étudié le problème d'une façon particulière. (On lira avec profit sur le problème japonais au Canada un ouvrage documentaire d'un vif intérêt, paru à Toronto en 1939 : *The Japanese Canadians* par Charles H. Young et Helen R. Y. Reid, ouvrage publié sous les auspices de l'Institut canadien des affaires internationales.)

En ce qui nous concerne, puisque nous sommes le trait d'union entre la Grande-Bretagne et les États-Unis, n'oublions pas les fondements sur lesquels repose l'accord anglo-américain. Si l'Angleterre compte sur l'aide américaine, c'est pour défendre la liberté de l'Atlantique contre les visées dominatrices d'une puissance européenne. Par contre, les États-Unis attendent de recevoir l'appui de la Grande-Bretagne contre toute puissance asiatique qui tenterait de dominer le Pacifique. L'accord anglo-américain est à cette double condition. Après la Grande Guerre, l'Angleterre a essayé le jeu subtil de se concilier à la fois le Japon et les États-Unis. Elle a employé à cette fin toutes les ressources et la souplesse de sa diplomatie. Car elle avait un traité avec l'Empire nippon, traité qui visait surtout à empêcher le Japon d'aider les Indes à secouer le joug britannique. Telles étaient du moins les idées de fond de la Grande-Bretagne.

Mais les États-Unis ont mis l'Angleterre en demeure de choisir entre leur amitié et la neutralité japonaise. La conférence de Washington, tenue après la Grande Guerre, n'avait pour but, dans l'esprit des Américains, que d'amener la Grande-Bretagne à laisser tomber son alliance avec le Japon pour se rapprocher du Nord-Amérique et pour inaugurer dans le Pacifique une politique anglo-saxonne. (...) Il était entendu que l'alliance anglo-japonaise ne devait pas jouer en cas de guerre entre les États-Unis et le Japon. Cette alliance n'en portait pas moins ombrage à l'Union. Il ne lui suffisait pas que l'Angleterre restât neutre dans un conflit possible avec le Japon : elle souhaitait avoir ces frères de race à ses côtés. La conférence de Washington permit cette combinaison". (Maurice Muret, *Le crépuscule des nations blanches*, p. 192. Payot, Paris, 1926). Cette nouvelle solidarité n'a pas donné de résultats immédiats, mais elle est devenue manifeste lors de l'invasion de la Chine par les troupes japonaises.

Les événements la consacrent définitivement aujourd'hui, à cause surtout des intérêts anglo-saxons menacés sur les autres continents par l'Allemagne et l'Italie. Londres et Washington agissent de concert. La solidarité anglo-américaine, sir James Aikins la proclamait en termes plutôt vifs, dès 1920, lors d'une réunion du barreau canadien. "Avec eux [les Américains], disait sir James, nous, les représentants de l'Empire britannique, tenons ce continent ; et nous le tiendrons encore contre tous les autres États, pour notre commune civilisation, depuis le Rio Grande jusqu'au pôle nord. Si nous sommes menacés par les forces impérialistes de l'Europe centrale, épaulée à l'épaulé, nous ferons face à l'Est ; si par les Asiatiques, nous ferons volte-face et nous marcherons vers l'Ouest" (Henri Bourassa : *La prochaine guerre impériale, en serons-nous?*, p. 3, Imprimerie du Devoir, 1920). Vingt ans plus tard, les faits viennent confirmer une prédiction que d'aucuns avaient trouvée plus qu'osée au moment où elle était faite en présence d'un ancien président des États-Unis, M. Taft.

Le Canada n'est certes plus en mesure de se désintéresser de ce qui se passe en Asie, bien que ses intérêts y soient microscopiques. Mais le Canada a fait l'impossible, depuis vingt ans, pour assurer la solidarité anglo-américaine, pour amener la soudure des intérêts américains et anglais. Maintenant sa politique doit tenir compte et des uns et des autres, et il est entraîné à les défendre automatiquement si tôt qu'ils sont menacés. En ces récentes années, les affaires du Pacifique ont donné autant de soucis à notre gouvernement que les querelles d'Europe. Un désaccord commercial a eu lieu entre Ottawa et Tokyo sous le régime de M. R. B. Bennett, qui croyait en la manière forte et intransigente. Plus conciliant et tenant compte davantage des ultimes intérêts américains et britanniques, M. Mackenzie King a réglé l'incident en douceur. Depuis lors, notre diplomatie — si nous pouvons utiliser ce mot sans faire sourire le lecteur — s'est employée à ne créer aucun embarras à Washington non plus qu'à Londres du côté du Japon. Nous faisons aujourd'hui partie intégrante du bloc anglo-américain. Les dés sont jetés.

28-VII-41 Léopold RICHER

Bloc-notes

Le "Messager canadien"

Le *Messager canadien* du Sacré-Coeur fête ses cinquante ans. Le *Messager*, on le sait, est l'organe de l'Apostolat de la Prière et des Ligues du Sacré-Coeur. Cela fera peut-être penser à certains, qui ne le connaissent point, que c'est un organe de pure dévotion. En fait, il n'en est rien. Le *Messager* est une revue d'un caractère très varié, l'une des plus intéressantes qui se publient chez nous. Les Jésuites ont attaché à sa rédaction quelques-uns de leurs meilleurs sujets. La direction n'hésite point d'ailleurs à recourir à la collaboration extérieure. On paraît même la rechercher.

À l'occasion de ses cinquante ans, le *Messager* publie, comme il convenait, un numéro-souvenir. On y voit comment se développait une œuvre aux débuts très modestes et qui a pris une ampleur considérable, car, à côté du *Messager* devenu revue de premier ordre, d'autres publications sont nées qui poursuivent en des domaines particuliers l'entreprise générale.

C'est, avec ses notes sur les Ligues et sur l'Apostolat de la Prière, une bien intéressante page d'histoire religieuse et d'apostolat, sans compter ses articles courants.

Le P. Louis Lalonde, S.J., infatigable en dépit de ses quatre-vingts ans passés, consacre sous le titre *Nos devanciers* des pages très vivantes aux "apôtres du Sacré-Coeur", il connut ces anciens, il a pu recueillir sur eux d'abondants souvenirs. On lit avec la curiosité la plus vive ces portraits au crayon du vieux Père Point, des PP. Resther, Turgeon, Nolin.

On nous permettra de formuler un vœu : c'est que le vénérable tome de tant de choses, et qui a connu tant d'hommes, veuille bien continuer d'exploiter cette veine et nous dire ses souvenirs.

Le rayon des mémoires est trop pauvre encore dans notre littérature, et rien, sur certains points, ne peut remplacer ce témoignage des anciens.

La vie continue

Il ne nous vient, et avec deux mois et plus de retard, que de rares journaux français. Pas de livres. Ce qu'on peut trouver sur le marché aujourd'hui, à côté de volumes anciens, a été imprimé ou réimprimé en Amérique. Mais il ne faut pas conclure de là qu'il n'y a plus de vie littéraire en France.

Tout au contraire, ces rares journaux nous apprennent que des revues anciennes reparaissent, que des livres nouveaux se publient dans la France libre comme dans la France occupée. (Nous croyons qu'une entente, vieille de quelques mois, permet le passage de ces livres de l'une à l'autre partie de la France). Il semble que la division du pays ait imprimé un nouveau élan à l'édition provinciale. Certains se font éditer en Suisse.

Un jour viendra tout de même où nous pourrions profiter de ces richesses...

Cette lettre

Les Editions Fides, qui se sont chargées de la mise en train d'une édition spéciale de la lettre sur l'action catholique de S. Exc. Mgr Charbonneau, nous avertissent que cette édition sera prête au milieu de la semaine, plus tard malheureusement qu'on ne l'avait espéré.

Le Service de Librairie du Devoir continue de recevoir (au prix de 25 sous) les commandes pour cet important document. Les expéditions seront faites dans l'ordre de réception des commandes.

28-VII-41

O. H.

Le carnet du grincheux

Des touristes américains aperçoivent un fonctionnaire qui rouille dans un fauteuil de député, à l'assemblée législative de Québec. — Qui est-ce? interroge une rombière qui veut tout savoir. Un journaliste fatigué qui passe par là saisit la question : "C'est, dit-il, un député qui ne sait pas encore que les chambres sont prorogées."

La langue d'un annonceur à la radio a fourché l'autre soir, mais sans dommage pour la vérité : "Les Allemands, a-t-il dit, se seraient emparés d'un gros bulletin russe." De fait les bulletins de guerre russes sont si volumineux qu'ils peuvent réclamer le titre le plus gros du monde.

Un volontaire du nom de Buck a démissionné de l'armée canadienne. Ça n'est pas admissible. Mais le soldat peut plaider les circonstances atténuantes : quand on s'appelle Buck, on a plus lieu de buckner qu'un autre.

Buck a écrit à son commandant en renvoyant son uniforme : "Bonne chance". Que le Canada continue son effort de guerre! On n'est pas plus courtoulement tire-au-flanc.

C'est la déclaration que fait, en rentrant aux États-Unis, l'ambassadeur britannique auprès du gouvernement de Washington, sir Gerald Campbell — Dans le cas où les États-Unis décideraient d'entrer en guerre, la Grande-Bretagne s'opposerait à un corps expéditionnaire américain chez elle — Les nouvelles qui viennent du front russo-allemand sont contradictoires — Les navires anglais reprennent la route de la Méditerranée — Le Japon opérera-t-il pour l'Indochine ou pour la Sibérie? — Les États-Unis vont aider la Russie comme la Chine

Du front russo-allemand, les nouvelles restent ce qu'elles ont été depuis pas mal de jours : contradictoires. Les Russes prétendent résister avec succès aux poussées allemandes; mieux que cela, ils affirment avoir réussi d'heureuses contre-attaques. Les Allemands, de leur côté, disent que les Russes sont en pleine confusion dans la région de Smolensk et qu'ils ne sont plus capables d'arrêter la marche allemande sur Moscou.

Les Italiens ont tenté un coup de main contre La Valette, dans l'île de Malte. À l'aide de petites embarcations rapides, au nombre de dix-sept, de jeunes fascistes, risquant le tout pour le tout, se sont lancés à l'assaut. Les Britanniques ont eu tôt fait de les encaêtrer. Un communiqué rapporte le fait. On mande de Rome toutefois que les Italiens qui se sont sacrifiés dans cette affaire ont causé des dommages considérables à la défense de Malte.

Sir Gerald Campbell, ambassadeur britannique à Washington, vient de rentrer aux États-Unis. Il a apporté la nouvelle que les navires britanniques n'ont plus maintenant à faire le détour par le cap de Bonne-Espérance pour porter des renforts et des ravitaillements aux forces qui se trouvent dans le Proche-Orient. La voie de la Méditerranée leur est ouverte.

Autre bonne nouvelle qui vient également du même, rapportée dans une dépêche datée de New-York, que publiait le "Canada" de ce matin :

"Des officiels britanniques s'opposent à l'envoi d'un corps expéditionnaire américain en Grande-Bretagne, advenant le cas où les États-Unis "décideraient d'entrer en guerre", pour la bonne raison "qu'il n'y a plus de place sur l'île pour d'autres troupes". Telle est la déclaration qu'a faite hier sir Gerald Campbell, directeur général du service d'information britannique. Il a ajouté que les Britanniques seraient satisfaits de l'aide de la marine et de l'aviation américaines."

Cette déclaration de sir Gerald survient comme une réponse de quelque valeur à ceux qui prétendent absolument nécessaire et indispensable la conscription militaire des Canadiens pour service outre-mer.

DANS LE LOINTAIN-ORIENT

Une bonne partie de l'attention se dirige maintenant du côté du Lointain-Orient. On se demande quelle attitude définie, pour autant qu'une telle attitude soit possible dans les circonstances présentes, le Japon va prendre. Le correspondant du "Times" de Londres à Tokio mande à son journal que, par suite de la tournure que prend sa campagne de Russie, Hitler préférerait maintenant que le Japon exerce une poussée du côté de la Sibérie plutôt que du côté de l'Indochine. Ce même correspondant note toutefois que le Japon paraît déterminé à suivre dorénavant une politique indépendante, à ne se laisser plus guider que par ses seuls intérêts; il rapporte que la presse japonaise se plaint de la sorte de blocus économique auquel la Grande-Bretagne, les États-Unis et la Russie ont entrepris de soumettre le Japon.

Une dépêche qui vient aujourd'hui de Saïgon, le grand port indochinois, fait prévoir une intensification de la poussée militaire de ce côté. Les membres de la mission militaire japonaise en Indochine ont annoncé en effet l'arrivée à Saïgon de 1,900 camions militaires japonais; ces véhicules, expédiés de Hanoï, doivent servir au transport de troupes japonaises vers neuf bases militaires dans le sud du pays. L'avant-garde de ces troupes se trouverait à bord de quatre transports et de quatorze destroyers que l'on attend à Saïgon dans la journée de mercredi.

Le gouvernement de Tokio chercherait donc moins à répondre aux désirs du chancelier Hitler qu'à étendre sa mainmise sur des territoires qui l'intéressent dans le sud du continent asiatique.

Pendant, des agents du service d'espionnage chinois viennent de faire savoir au gouvernement de Chungking que le Japon a considérablement augmenté l'effectif de ses forces au Mandchoukouo ainsi qu'en Corée, qu'il a porté cet effectif à 17 divisions, toutes préparées, si l'ordre en venait, à se diriger vers la Sibérie.

Un fait maintenant acquis, c'est celui de la reconnaissance officielle par le gouvernement japonais de l'accord avec Vichy à propos de ce qu'on appelle la défense conjointe de l'Indochine, à propos encore de l'établissement de ce que Tokio désigne "une sphère de coprosperité". Le Conseil privé du Japon a ratifié, aujourd'hui, en présence de l'empereur Hirohito, l'accord Vichy-Tokio, en vertu duquel le Japon dirige des troupes, des avions et des navires de guerre dans le sud-est de l'Asie et se prépare à pratiquer une occupation encore plus étendue de l'Indochine française.

SUR LE FRONT MONÉTAIRE

La bataille sur le front monétaire poursuit son cours. Les Indes néerlandaises ont informé la Banque d'émission de Yokohama de l'abrogation d'un accord

monétaire qui avait pris effet le premier janvier dernier. L'agence "Reuter" mande de Batavia que les Indes néerlandaises ont suspendu tout échange de devises avec le Japon.

On mande par contre de Tokio que le Japon exerce de nouvelles représailles d'ordre économique contre les pays qui ont figé chez eux les biens que des ressortissants japonais y possèdent. Tokio a pareillement figé les biens que possèdent au Japon des ressortissants du Canada et de l'Irlande du Nord. Sur l'ordre de Tokio, le gouvernement du Mandchoukouo a pris de semblables mesures contre les ressortissants britanniques et contre les ressortissants des États-Unis.

Le nouveau ministre des Finances dans le gouvernement japonais, M. Matasune Ogura, a annoncé, à l'heure même où ces nouvelles mesures se prenaient, que son pays a assez de ressources en hommes et en matières pour poursuivre son programme en vue de l'établissement d'un nouvel ordre en Asie orientale, et ce malgré la pression économique que peuvent exercer la Grande-Bretagne et les États-Unis.

LES ÉTATS-UNIS AIDERONT LA RUSSIE

Celui que le président Roosevelt a chargé de mettre de la coordination dans la politique américaine de prêt-location aux nations qui résistent aux puissances totalitaires et qu'il a récemment envoyé en Angleterre pour travailler en ce sens, M. Harry-L. Hopkins, vient de prononcer un discours à la radio. Parlant au micro d'un poste londonien, il a pris l'engagement, au nom des États-Unis, "de fournir toute l'aide possible et immédiatement" à la Russie dans sa guerre contre l'Allemagne. M. Hopkins a dit que l'Allemagne est maintenant coincée entre des forces que ravitaillent les États-Unis et que de cette fâcheuse position elle ne pourra pas sortir. Les États-Unis ravitaillent la Russie et la Chine aussi bien que l'Angleterre et les lignes du ravitaillement ne peuvent être rompues : "Il n'y a pas d'action de l'ennemi qui puisse arrêter le défilé sans fin de navires qui viennent ici quotidiennement avec des cargaisons plus substantielles que de simples espérances et de simples sympathies".

LA GREVE AU CAP-BRETON

Les mineurs de charbon dans la région de Glace-Bay, au Cap-Breton, en sont à la dixième semaine de leur grève perdue. Sans cesser le travail, ils ont réduit la production dans des proportions alarmantes, quelque chose comme 500,000 tonnes dans le cas de la principale des compagnies intéressées, la "Dominion Coal Co". La situation devient de plus en plus tendue, la dernière intervention du ministre fédéral du Travail, M. McLarty, n'ayant pas donné de résultat satisfaisant. Le ministre avait demandé aux mineurs de cesser d'abord leur grève, s'ils voulaient obtenir que leurs griefs soient examinés. Les mineurs ripostent que c'est le ministre lui-même qui doit d'abord modifier son attitude.

Les délégués de onze locaux des "United Workers of America", après avoir tenu des conseils en fin de semaine, ont adressé une dépêche au ministre : ils demandent la tenue d'une conférence de représentants du gouvernement, de représentants des compagnies, de représentants des mineurs et ils exposent que c'est là la dernière tentative de conciliation de la part des mineurs. Si l'on ne se rend pas à cette demande, disent-ils, le ministre devra assumer la responsabilité de ce qui s'ensuivra.

Ce qui est particulièrement étrange en cette affaire de grève perdue, c'est que les mineurs en grève ne s'entendent pas avec les chefs reconnus du syndicat, celui des "United Workers of America", qu'ils demandent même la déposition de ces chefs, les accusant de ne pas présenter avec assez de vigueur leurs réclamations relatives aux salaires. Les chefs de la grève ont constitué, en marge de l'exécutif du syndicat, une "convention" pour voir à leurs affaires.

Les grévistes ayant refusé d'obéir, d'obtempérer à l'ordre qu'ils ont reçu de produire à plein, on se demande quelle attitude le ministre du Travail va bien prendre.

M. VANIER EN ARGENTINE

On annonce d'Ottawa que le lieutenant-colonel Georges-P. Vanier, qui fut jusqu'à l'an dernier ministre du Canada à Paris, serait à la veille d'être nommé au nouveau poste de Buenos-Aires, en Argentine. Nomination logique, tout comme l'a été, la semaine dernière, la nomination de M. Jean Dési, ancien ministre du Canada en Belgique et dans les Pays-Bas, au nouveau poste diplomatique de Rio de Janeiro. En Amérique latine, maintenant que nous devons avoir des relations diplomatiques suivies avec ces pays, il sied tout à fait que les légations soient dirigées par des Canadiens français. Dans le cas de M. Vanier et dans celui de M. Dési, il s'agit d'hommes qui ont déjà hautement démontré leur compétence diplomatique. — E. B.

28-VII-41

Le Grincheux

"Erlangen" intercepté

Londres, 28 (C.P.). — L'Amirauté a annoncé hier que le navire allemand *Erlangen*, de 7,101 tonnes, qui tentait de forcer le blocus anglais, a été intercepté par des patrouilles anglaises dans l'Atlantique-sud.

Billet du soir

Tourisme

La saison du tourisme bat son plein. Cela veut dire en autant que les restrictions de guerre tant américaines que canadiennes permettent aux gens de boucler leurs malles et de partir. Il faut en effet avoir un fier courage pour se transformer en touristes par les temps actuels et parcourir la petite partie de notre planète qui n'a pas encore été labourée par les chars d'assaut et bouleversée par les Stukas ou les Hurricane.

Parlant de tourisme, voici quelques questions peu banales qu'on pose à nos touristes américains à nos dancings et que publie un journal de Montréal.

"Est-il vrai qu'un de nos dollars vaut dix des vôtres?"

Et celles-ci : "We want to go up where they drill for maple syrup. How?"

"Do I have to get a permit for my eggbeater? (Designant ainsi le

moteur d'un canot automobile). "Is it all right to fill out this permit in the American language?"

"Est-ce que la statique de votre pôle nord va empêcher les ondes d'alimenter mon poste de radio?"

Une femme à son mari confie naïvement : "Ils parlent comme nous".

Savoureux, n'est-ce pas? Pourtant tout cela n'est nullement étonnant. Ce n'est qu'une brochure nouvelle de naïvetés. Chaque année apporte sa contribution. Il n'est pas besoin non plus d'être doué pour relever de pareils propos ou constater des réactions aussi amusantes. Combien de Canadiens qui ont vu arriver en pleins mois d'été des Américains habillés pour la région arctique et munis de skis. Il est vrai qu'aujourd'hui on fait du ski sur des pistes de sable.

La palme revient pourtant à ce touriste qui demandait s'il y avait trois paires de jumeaux parmi les trinités, mais ce devait être un humoriste.

Celui qui, un jour, publiera les

"perles" du tourisme gura fourni à ses lecteurs de bons moments d'hilarité.

À la décharge du touriste américain, il faut dire que le touriste canadien a commis lui aussi sa bonne part d'impairs aux États-Unis et en Europe. Ceux qui ont connu la prospérité d'avant-guerre (la guerre actuelle) et qui ont voyagé en pourraient peut-être dire quelque chose.

L'ignorance est mère de la naïveté, pour le touriste comme pour les autres. Mais heureusement que les voyages, qui instruisent la jeunesse, peuvent aussi beaucoup pour corriger l'ignorance de la vieillesse et de l'âge mur.

28-VII-41

Maurice HUOT

DEMAIN

Le "Devoir" publiera demain la "Gazette des Tribunaux", de M. Paul Sauriol.

Aide à la Chine et à la Russie

Londres, 28. (P.A.) — Harry L. Hopkins, coordonnateur du président Roosevelt quant à la loi de prêt-location, a demandé hier soir toute l'aide possible pour la Russie et la Chine "immédiatement". Il a dit que l'Allemagne est prise entre deux camps ravitaillés par les Etats-Unis.

"J'ai découvert ici, a-t-il dit à son auditoire anglais, que vous avez besoin de certaines choses pour faire cette guerre pour les démocraties. J'ai confiance que l'Amérique pourra vous les fournir."

"Au cours des derniers mois, des milliers d'avions, fabriqués dans des usines américaines, ont franchi l'Atlantique. Ce sont les plus gros bombardiers et les plus rapides appareils de chasse. Ils sont maintenant au combat."

M. Hopkins a aussi révélé que les Etats-Unis ont expédié à la Grande-Bretagne plusieurs centaines de chars d'assaut et lui ont livré des navires, des pétroliers, des vivres "et des milliers d'articles divers, tous importants à l'effort de guerre."

"Jusqu'ici, on ne vous a pas dit en détail toute l'aide que l'Amérique vous a apportée. Aujourd'hui l'ennemi est impuissant à empêcher le flot continu de navires qui déversent ici, chaque jour, des tonnes de choses plus substantielles que de l'espoir et des sympathies."

"Peuple d'Angleterre, peuple de Grande-Bretagne, peuple du Commonwealth britannique, vous ne combattez pas seuls. Du matériel de guerre en quantité énorme est actuellement en route vers la Grande-Bretagne, et il arrivera à destination."

Demandant de l'aide pour la Russie et la Chine, M. Hopkins a dit: "Nous n'oublions pas aussi de nous tourner vers l'Orient, où la Chine combat vaillamment contre des forces qui menacent la démocratie. Et nous n'oublions pas davantage le peuple de Russie, qui défend magnifiquement son territoire."

"Nous, de l'Amérique, sommes déterminés à donner toute l'aide possible à la Chine et à la Russie, et immédiatement."

M. Victor Doré de retour de la Gaspésie

Québec, 28 (D.N.C.) — M. Victor Doré, surintendant de l'Instruction publique, et M. B.-O. Filleau, secrétaire des finances du département, sont de retour d'un voyage en Gaspésie pour le règlement de questions très importantes, dans l'intérêt de l'Instruction publique.

Naissances

PIUZE — A l'hôpital Ste-Justine, le 25 juillet 1941, à M. et Mme Réal Piuze, née Beaudet (Camille), une fille baptisée Marie-Anita-Madeleine-Diane. Parrain et marraine, M. et Mme Chester Pitt, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme J.-O. Beaudet.

TOUPIN. — A Montréal, au numéro 7825 Foucher, à M. et Mme Gaston Toupin, née Fortin (Cécile), un fils baptisé, Joseph-Denis-Fortin. Parrain et marraine, M. et Mme Roch Toupin, grand-père de l'enfant. Porteuse, Mme Charles Therrien.

NECROLOGIE

ANGERS — A Québec, le 24, à 85 ans, Mlle Elvire Angers, fille de feu Joseph Angers.

BEDARD — A Québec, le 25, à 42 ans, Mlle Marie-Blanche, fille de feu Napoléon Bedard et de Luma Ginc-Mars.

EELLEAU — A l'Anctenne-Lorette, le 23, à 57 ans, Napoléon Belleau, époux de feu Laura Dufresne.

BILOUIN — A Québec, le 24, à 28 ans, Georges-Omer Bilouin, époux de Clorinthe Anctel.

BOGUE — A Montréal, le 25, à 41 ans, Julien Bogue, époux de Diane Charlebois.

CAGNON — A Montréal, le 25, à 43 ans, Mme Irène Cagnon, née Cécile Renaud.

JOLY — A Montréal, le 25, à 38 ans, Alphonse Joly, époux de Berthe Dagenais.

LACHANCE — A Québec, le 24, à 34 ans, Maurice, fils d'Oscar Lachance et de Marie-Anne Blouin.

MAILLOUX — A Coteau du Lac, le 23, à 61 ans, M. l'abbé Gustave Mailloux, curé de Coteau du Lac.

MAHER — A Juliette, le 24, à 20 ans, Jeannine, fille de Joseph-Upton Maher et de Florentine Morvan.

MERCIER — A Montréal, le 24, Joseph Mercier.

NADON — A Montréal, le 25, à 50 ans, Lauriat Nadon, époux d'Olivia Gratton.

SAVARD — A Pupper Lake, New-York, le 23, à 76 ans, Thomas Savard.

ST-GERMAIN — A St-Lambert, le 25, à 61 ans, Dieudonné St-Germain, époux d'Adèle Lévesque.

TAILLEFER — A Montréal, le 24, à 10 ans, Guy, fils de J.-Oscar Taillefer et d'Antoinette Despois.

VERMETTE — A Québec, le 24, à 60 ans, Adèle Boulé, épouse de J.-G. Vermette.

Imprimés de deuil

MENTIONS — REMERCIEMENTS

Imprimés et gravés.

Liste des prix et spécimens sur demande.

L'Imprimerie Populaire, Limitée
430 Notre-Dame est. Montréal
Tél. 1. BELAIR 3361

CALENDRIER

Demain: MARDI 29 JUILLET 1941
Ste Marthe, vierge
Lever du soleil, 4 h. 40.
Coucher du soleil, 7 h. 32.
Lever de la lune, 10 h. 37.
Coucher de la lune, 10 h. 30.
Premier quartier, le 1, à 11 h. 24 m. du s.
Pleine lune, le 3, à 3 h. 12 du soir.
Dernier quartier, le 16, à 3 h. 7 m. du mat.
Nouvelle lune, le 24, à 2 h. 39 m. du mat.
Premier quartier, le 31, à 4 h. 19 m. du mat.

JUILLET 1941						
Dim	Lun	Mai	Mer	Jeu	Ven	Sam
P.O.	P.L.	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	1	2

Mort de S. E. Mgr Félix Couturier, O.P.

Le vénérable pontife, âgé de 65 ans, était évêque d'Alexandria depuis plus de vingt ans — Rome lui avait donné un coadjuteur

Alexandria, Ont., 28 (C.P.) — S. E. Mgr Félix Couturier, O.P., troisième évêque d'Alexandria, siège suffragant de Kingston, est décédé, hier, à son palais épiscopal. Il était âgé de 65 ans. Il était évêque d'Alexandria depuis plus de vingt ans.

Mgr Couturier était né à Ambert (Puy-de-Dôme), en France, le 29 mars 1876. Son père était Français, et sa mère Anglaise. Dès son bas âge, il alla demeurer en Angleterre. Il fréquenta le St. Charles' College, à Bayswater, en Angleterre. Il fut admis dans l'Ordre des Dominicains le 28 août 1896. Il fut ordonné prêtre le 20 septembre 1901, élu évêque titulaire de Myriophite en mars 1919, sacré le 27 avril 1919, transféré au siège d'Alexandria le 23 juin 1921, et intronisé à Alexandria le 23 août 1921.

Mgr Couturier avait participé à la première grande guerre. Il avait en effet été assistant de l'aumônier principal de l'armée britannique en Egypte et en Palestine. Il avait obtenu la Croix militaire. Il fut également reçu de l'Ordre of the British Empire, à l'issue des hostilités. Membre de l'Ordre des Dominicains, il avait visité Ottawa à plusieurs reprises avant de tomber malade. Durant ses séjours dans la capitale fédérale, il se retirait à la maison priurale des Dominicains. Deux nouvelles paroisses ont été créées durant son épiscopat.

Mgr Couturier s'était particulièrement préoccupé de l'établissement de nombreux terrains de jeux pour les enfants de son diocèse. Il était un écrivain de renom et un orateur très apprécié. Pendant sa carrière, il s'est aussi toujours intéressé aux oeuvres des Chevaliers de Colomb.

Le Saint-Siège avait donné récemment à Mgr l'évêque d'Alexandria un coadjuteur "cum futura successione" en la personne de Son Exc. Mgr Rosario Brodeur, ancien curé de Holy-Cross, à St-Boniface, nommé le 28 mai dernier évêque titulaire de Médéo. Mgr Brodeur, consacré récemment à Saint-Hyacinthe, en même temps que S. E. Mgr Georges Cabana, nouveau coadjuteur de St-Boniface, était au chevet de son vénérable prédécesseur immédiat, au moment de la mort de celui-ci.

ROUMANIE

Maitres de leurs anciennes frontières

Bucarest, 28. (A.P.) — Le haut-commandement roumain a annoncé samedi que les troupes roumaines et allemandes avaient fini de reprendre tout le territoire de la Bessarabie et du nord de la Bukovine, les provinces que l'Union soviétique avaient enlevées à la Roumanie l'an dernier. Voici le texte du communiqué officiel roumain: "La lutte pour la libération de la terre roumaine est terminée. Des Carpathes jusqu'à la mer, nous sommes de nouveau maîtres de nos anciennes frontières. La lutte se poursuit pour assurer notre développement et sauvegarder la foi et l'ordre de la civilisation. "Les troupes allemandes et roumaines ont avancé fort au-delà du Dniester."

Règne de terreur

Changhai, 23. (A.P.) — Les fusiliers marins japonais n'ont pas réussi en dépit de leurs recherches à découvrir les auteurs des fusillades qui ont causé la mort d'un officier de marine japonais en fin de semaine. On rapporte que ces recherches menées de maison en maison pour retrouver les terroristes chinois, que l'on soupçonne d'avoir exécuté ces coups de main, ont donné lieu à un véritable "régne de terreur" pour les civils chinois ainsi que des réfugiés juifs dont plusieurs auraient été rudoyés.

Restrictions sur les huiles végétales importées

Ottawa, 28 — Les manufacturiers canadiens de graisse végétale qui se sont servis, jusqu'à présent, d'huiles végétales importées dans la fabrication de leur produit devront substituer, à l'avenir, des graisses animales domestiques à un pourcentage des huiles importées.

Cette déclaration faite aujourd'hui par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, exprime la satisfaction de la Commission de la coopération reçue de la part des fabricants en arrivant à une méthode pratique pour appliquer les restrictions des importations sous la Loi de la conservation du change en temps de guerre.

Avant la déclaration de la présente guerre, soixante-quinze pour cent des importations canadiennes d'huile végétale venaient de l'Empire. Maintenant, la situation est tout autre. Presque toutes ces huiles viennent de pays nonbritanniques et plusieurs d'entre elles des pays lointains des Indes néerlandaises, du Brésil et de la Chine, nécessitant non seulement l'emploi du change, mais aussi créant une tension des facilités de transport.

La graisse végétale à base d'huiles végétales et de graisses animales a été vendue au Canada depuis quelques temps et a eu un marché considérable aux Etats-Unis depuis plusieurs années.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Décès de M. U.-H. Dandurand

M. U.-H. Dandurand, agent d'immeubles, est décédé presque soudainement, samedi après-midi, à l'hôpital Notre-Dame. Il était âgé de 74 ans.

Le défunt laisse quatre fils, MM. Henri, Hector, Gérard et Georges Dandurand; et deux filles, Mlle Germaine Dandurand et Mme Adrienne Gariépy. Il laisse aussi treize petits-enfants.

M. Dandurand avait été échevin de la ville de Montréal et s'était activement mêlé de politique au début de sa carrière.

Il prit une part prépondérante dans le développement commercial de la ville. Il construisit notamment l'édifice Dandurand, coté sud-ouest des rues St-Denis et Ste-Catherine, qui fut un des premiers édifices commerciaux érigés dans l'est de la ville.

Il construisit aussi et habita la résidence qu'occupe aujourd'hui le Club Canadien.

Il s'était intéressé à l'industrie automobile et fut le premier à conduire une auto dans les rues de Montréal.

M. Dandurand fut président du Royal Automobile Club du Canada. Il avait été échevin de Montréal et fut candidat à la mairie, en 1904.

En 1908, il fut candidat dans Jacques-Cartier contre M. F. D. Monk, qui l'emporta. Il faisait partie des Chevaliers de Colomb et de nombreuses autres organisations.

La dépouille est exposée à la de-

meure du défunt, au no 322, avenue Elm, Westmount.

Les funérailles auront lieu mardi matin à 9 heures, à l'église Saint-Leon de Westmount, où le R. P. Lionel Vanier, S.J., célébrera le service. L'inhumation aura lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Le Devoir offre ses sympathies à la famille en deuil.

Le contrôle de la gazoline

Le contrôle de la gazoline a entraîné hier une notable diminution de circulation automobile. On a noté une diminution marquée de l'achalandage dans les hôtels.

A l'hôtel Mont-Royal, on a enregistré une diminution de 50 pour cent. Par contre plusieurs touristes sont restés à l'hôtel au lieu de sortir, par suite du contrôle sur la gazoline.

L'hôtel Windsor a eu une légère diminution d'inscriptions de visiteurs, mais due, d'après les intéressés, à la mauvaise température. Il n'y a eu qu'une légère diminution au Ritz-Carlton.

Par contre, les chemins de fer ont noté une augmentation décisive dans leur clientèle de fin de semaine. Il en a été de même pour les compagnies d'autobus.

Sur les ponts payants, on a noté une diminution très sensible. Il n'y a eu que la moitié de la circulation automobile ordinaire sur le pont Victoria.

Nominations provinciales

Québec, 28 — Le gouvernement de la province de Québec annonce les nominations suivantes dans la Gazette Officielle de Québec:

M. Robert Brunet, épicière, 233 est, rue Lagauchetière, Montréal: juge de paix aux fins de recevoir le serment seulement, avec juridiction sur le district judiciaire de Montréal, conformément aux dispositions de l'article 358 de la Loi des tribunaux judiciaires, (S.R.Q., 1925, chapitre 145).

M. Antoine Jean, cultivateur, de Saint-Jean-de-Dieu: adjoint à la Commission de la paix du district judiciaire de Kamouraska.

MM. Jean-Eudes Lavoie, employé de Electric Steel, Ltd., 961, Saint-Martin, Trois-Rivières: juge de paix avec juridiction sur le district judiciaire des Trois-Rivières; Marcel-G. Mouré, trésorier, Hôtel de ville, Québec-Ouest, et M. l'abbé J.-W. Laverdière, secrétaire de la Faculté des Sciences, Université Laval, Québec: juges de paix avec juridiction sur le district judiciaire de Québec; Alphonse Forget, marchand, Val-Barrette: juge de paix avec juridiction sur le district judiciaire de Montcalm; Léo-E. Thibault, agent d'assurances, 414 O., rue St-Jacques, et Paul Bazinet, inspecteur de la Com. des P. de V., 6333, rue Chabot, tous deux de la cité de Montréal: juges de paix avec juridiction sur le district judiciaire de Montréal; Robert Cecil

Bewes, ajusteur, 24, rue Dufferin, Hampstead, Evariste Choquette, directeur du Service social de la J.O. C., 56, 11ème Avenue, Lachine, J.-Emile Fortier, employé civil, Parlement, Québec, Emile Vallières, 761, Ave Outremont, et Philippe Boisclair, 3504 Maplewood, ces deux derniers employés du Ministère de la Santé, Montréal: juges de paix avec juridiction dans toute la province de Québec. Les juges de paix, nommés dans le présent paragraphe, le sont aux fins de recevoir le serment seulement, conformément aux dispositions de l'article 358 de la Loi des tribunaux judiciaires, (S.R.Q., chapitre 145).

Le doctorat en droit en France

Vichy. — Dorénavant, l'examen du doctorat en droit comportera une épreuve écrite. Un décret de l'officiel précise cette réforme prise par le secrétaire d'Etat à l'Édu-

cation nationale et à la jeunesse après une vaste consultation auprès de la Faculté de droit. Désormais, l'examen soumettra aux candidats une espèce de jurisprudence ou un commentaire ou une explication d'un texte historique. Il fera appel à l'intelligence des candidats plus qu'à leur mémoire.

Les mines de houille de la Loire

Nantes. — Les mines de houille du bassin de la Loire furent remises en exploitation. Au début de mai 1941 les premiers charbons étaient extraits des puits creusés en juin 1940. Depuis mai 400 tonnes de combustibles sont extraites mensuellement. De nouvelles galeries creusées actuellement augmenteront la production. La prospection de la couche de Saint-Pierre-de-Bonaise-Vendée se poursuit activement.

Succursales à Lachine et Montréal.

Manufacturiers de plancher en bois dur en merisier et érable. Attention spéciale aux communautés.

Tél. YOrk 0928

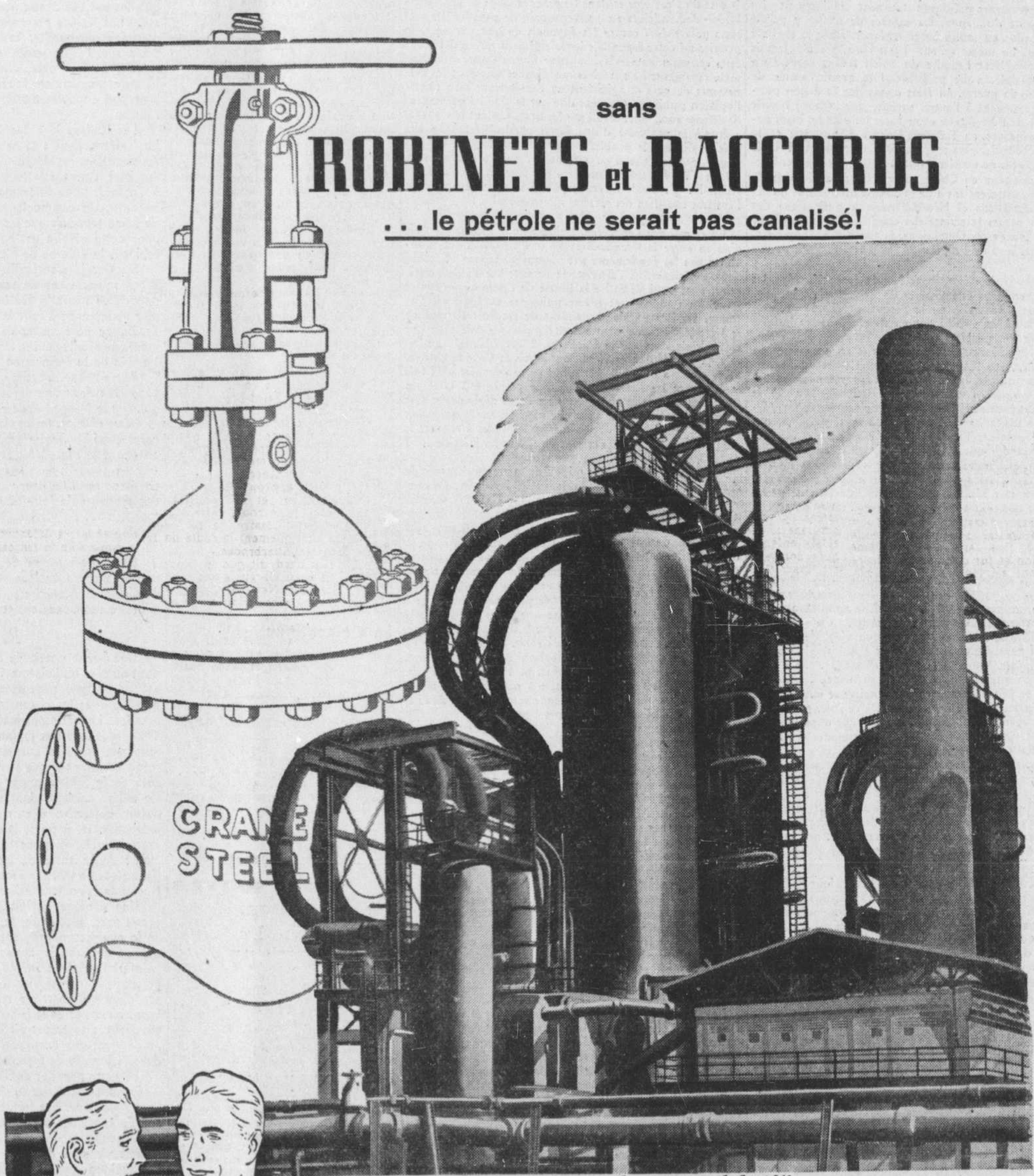
J. P. DUPUIS Limitée

Bois de construction — Matériaux — Ciment — Brique — Plâtre et papier à couverture.

— CHARBON — GROS ET DETAIL

Ateliers de portes et châssis 1084, ave de l'Eglise - Verdun

Livraison par toute la province



"Oui, Crane partage une grande responsabilité!"

L'urgent besoin de conservation de la gazoline devenant le point de mire de l'attention publique, l'importance des raffineries d'huile et des centres de distribution au Canada se place au premier rang. Leur responsabilité en temps de guerre est si vitale que sans leur production nos avions ne pourraient s'envoler, nos armées et notre flotte seraient immobilisées.

Ces usines, avant toutes autres, comptent sur les robinets, raccords et travail sur tubes Crane pour canaliser et contrôler le pétrole brut dans l'enchaînement sans fin des procédés de raffinage d'où découlent le pétrole pur et les lubrifiants, et ce souvent à des températures exceptionnellement élevées.

Des robinets et des raccords faits d'alliages spéciaux sont souvent nécessaires, ainsi que des robinets pour wagons-citernes, navires-citernes et camions-citernes. Crane les fabrique tous, et ils sont compris dans les quelque 30,000 articles assortis d'où l'industrie est approvisionnée.

Oui, Crane fabrique les robinets et raccords pour canaliser et contrôler l'écoulement de l'huile, gaz, vapeur, air et eau sur lesquels compte toute puissance motrice! Fournir ce matériel vital à la marine, chemins de fer, usines chimiques, centrales d'énergie, fabriques de munitions, et à l'industrie en général, est une partie de notre tâche nationale*.



CRANE

CRANE LIMITÉE, SIÈGE SOCIAL: 1170, SQUARE BEAVER HALL, MONTRÉAL
Succursales et entrepôts dans 18 villes du Canada et de Terre-Neuve

Crane Limitée, Montréal, Qué. • Port Hope Sanitary Mfg. Co. Ltd., Port Hope, Ont. • Canadian Potteries Limited, Saint-Jean, Qué. • Warden King Limitée, Montréal, Qué.

Table with subscription rates for 'Le Devoir' newspaper, including prices for Canada, E-Union, and other regions.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

LUNDI 28 JUILLET 1941
Demain: NUAGEUX avec ORAGES
Maximum et Minimum
Aujourd'hui maximum, 64
Minimum, 42

Désastre italien à Malte

17 petits torpilleurs détruits

Londres, 28. (C.P.) — Une audacieuse attaque de vedettes-torpilleurs italiens contre le port de la Valette à Malte s'est terminée samedi matin par un désastre car les batteries côtières et les avions anglais ont détruit 17 de ces petits torpilleurs.
Voici le texte du communiqué conjoint émis par l'Amirauté, le War Office et le ministère de l'aviation au sujet de cette attaque:
"Un peu avant cinq heures du matin, des torpilleurs sont apparus au large de l'entrée du port. Les défenses fixes servies par la garnison militaire ont aussitôt engagé le combat contre l'ennemi. L'un des torpilleurs a sauté après avoir été touché et quatre autres ont été détruits par le feu des canons.
"Si l'est alors avéré que ces torpilleurs agissaient comme couverture pour d'autres embarcations plus petites qui ont tenté de pénétrer dans le port.
"Les défenses côtières les ont vigoureusement canonnées et huit d'entre elles ont sauté ou ont été coulées. Aucune n'a réussi à pénétrer dans le port.
"Les avions de chasse de la

Le Lt-colonel Vanier ministre du Canada en Argentine

C'est ce qu'Ottawa serait à la veille d'annoncer officiellement

On s'attend qu'Ottawa annoncera incessamment la nomination du Lt-colonel Georges-P. Vanier, ancien ministre canadien en France comme ministre du Canada à la nouvelle légation que le gouvernement du Canada vient d'ouvrir en Argentine. Les autorités fédérales annonceraient cette nomination avant que la mission canadienne commerciale aux Indes Occidentales et en Amérique du Sud ait atteint Buenos-Aires. (On se souvient que, ces jours derniers, M. Jean Desy, ancien ministre canadien en Belgique et dans les Pays-Bas, a été nommé ministre au Brésil.)
Le Lt-colonel Vanier est natif de Montréal. Il est un diplômé de Loyola College. Durant la guerre de 1914-18, il a servi dans le 22ème Bataillon et fut commandant de ce régiment, à Québec, de 1925 à 1928. Il est entré dans le service diplomatique en 1928, comme membre du personnel canadien à Genève. Trois ans plus tard, il fit partie du personnel du Haut-commissaire canadien à Londres. De 1938 à la défaite de la France, il fut ministre du Canada en France.
Chez le coroner

L'enquête de Vézina remise à cet après-midi

L'enquête du coroner autour de la mort tragique d'Henri Vézina, 48 ans, que l'on trouva mort baignant dans son sang vers trois heures de l'après-midi hier, dans une chambre de la maison portant le numéro 1256 est, rue Notre-Dame, devait avoir lieu ce matin.
Cette enquête a été ajournée à deux heures cet après-midi. Un homme et une femme dont l'identité n'a pas été révélée sont détenus comme témoins importants, dans l'affaire. La mort de Vézina serait survenue à la suite d'une querelle. Vézina et d'autres personnes qui se sont connues bientôt auraient longuement trinqué ensemble dans la nuit de samedi à dimanche. La mort remonterait à plusieurs heures quand on fit la découverte du cadavre de Vézina.
Cet après-midi, le ministre des Etats-Unis et Madame Moffat seront reçus à déjeuner à Spencerwood. Pendant leur séjour à Québec, les distingués visiteurs seront les hôtes de Sir Eugène et de Lady Fiset.

M. Pierrepont Moffat chez M. Godbout

Québec, 28 (D.N.C.) — M. Pierrepont Moffat, ministre des Etats-Unis au Canada, a rendu visite à midi à M. Adélard Godbout. La réception a eu lieu au Parlement dans le bureau de M. Godbout. Cette réception n'avait aucun caractère officiel. Des officiers de la police provinciale, en grande tenue, montaient cependant la garde dans les corridors.
M. Moffat est arrivé au Parlement accompagné de M. W. R. Morton, assistant consul des Etats-Unis à Québec et du lieutenant-colonel Léon Lambert, chef de la Sûreté provinciale à Québec.
Cet après-midi, le ministre des Etats-Unis et Madame Moffat seront reçus à déjeuner à Spencerwood. Pendant leur séjour à Québec, les distingués visiteurs seront les hôtes de Sir Eugène et de Lady Fiset.

Petits bateaux français remis à leurs propriétaires

Paris. — Le Petit Journal publie une information de son correspondant au Havre annonçant que les gouvernements français et allemand concluent un accord sur les bateaux français saisis à titre de prises maritimes de guerre. Aux termes de l'accord, tous les bateaux inférieurs à 300 tonnes bruts seront restitués à leurs propriétaires. Dans cette catégorie entrent les caboteurs, les yachts et bateaux de pêche.

FRANCE
L'aviateur Maurice Arnoux

Hommage au pilote français mort le 6 juin 1940

Vichy. — Le Journal Officiel publie le texte de la citation posthume à la Croix de guerre avec palme du grand pilote français, Maurice Arnoux, mort au champ d'honneur le 6 juin 1940 lors d'un raid sur les lignes ennemies:
"Arnoux, engagé dans l'aviation depuis 1915, participa pendant la guerre mondiale à la difficile reconstitution de l'aviation française. Il se distingua comme pilote par des reconnaissances, des vols d'observation et de bombardement. Il devint un pilote d'élite, un pilote de chasse. D'une inégalable maîtrise, il monta courageusement une petite unité qui lui permit après un travail acharné de réunir le capital avec lequel il put étudier pratiquement certains problèmes aériens. Dès 1930 il se lance dans l'aviation de compétition et son nom figure peu à peu dans toutes les grandes épreuves.
Après la coupe Deutsch de la Meurthe il bat les records de vitesse sur 1000, 1000 et 2000 kilomètres. Il est l'auteur de plusieurs vols d'exploration. En 1934 il est nommé commandant dans l'aviation militaire. A la guerre il appartient à la septième escadrille de chasse. Le 10 mai il est pour la première fois "descendu" par un adversaire mieux équipé que lui. Dès le lendemain il participe de nouveau à la lutte. Le 6 juin, il prend l'air pour la dernière fois. Le maire du petit village d'Angerville identifie dans l'aviateur abattu un corps à demi-calciné, le corps de Maurice Arnoux, la France, ce jour-là, perdait un de ses plus grands aviateurs.

FRANCE
La pêche sur les côtes coloniales

Vichy. — Les régions poissonnières de l'Atlantique nord étant devenues inaccessibles du fait de la guerre, les armateurs de Saint-Malo armèrent un de leurs meilleurs bâtiments et, vers la fin mars 1941 le chalutier Volontaire quitta Marseille en route vers les côtes coloniales. De nombreuses difficultés devaient être vaincues: d'abord la température, ensuite la nature même des poissons tropicaux difficiles à manipuler à cause de leurs nageoires fortement armées de dards. Un autre obstacle était représenté par les fonds sous-marins inconnus. Les grands navires ne jettent pas leurs filets au hasard. Ils utilisent dans les régions de pêche habituelles des cartes de pêche précises. Or les cartes manquaient. Malgré les difficultés prévues cette campagne d'essai apporta des résultats magnifiques. Plus de 200 tonnes de chair de poisson sans déchet, entièrement consommables, des cartes sous-marines des zones exploitées dressées avec le plus grand soin, plus une tonne de foies de différents poissons qui pourrissent fournir des vitamines à de nombreux enfants fatigués par les privations.

IRAN
Avertissement de Londres

Ankara, 28 (A.P.). — De source autorisée on annonce que le gouvernement anglais averti le gouvernement de l'Iran des dangers provenant des activités allemandes en Iran. On dit que 2,500 Allemands seraient à Téhéran et à Tabriz. Ils mènent une propagande anti-anglaise, disant que les Anglais songeraient à occuper le sud tandis que les Russes prendraient le nord du pays. Le gouvernement anglais aurait nié de pareilles intentions, mais on dit que les Allemands auraient gagné une grande influence par ces prétentions, surtout dans les milieux militaires. Les Anglais considèrent que l'Iran est le point le plus délicat du problème du Moyen-Orient.
Depuis quelques années l'Iran avait des griefs sur le paiement de royalties par les compagnies pétrolières anglaises, mais on dit que l'Angleterre serait maintenant prête à la conciliation. L'Angleterre a massé des troupes sur la frontière irano-irakienne, mais simplement pour fins défensives et ne pas pour envahir l'Iran pour aider aux Russes.

FRANCE
Résultats d'examen des études supérieures

Québec, 28 (D.N.C.) — Le comité de régulation des études primaires supérieures se réunira demain pour la révision des notes des candidats. La correction des copies et l'attribution des certificats pour les études élémentaires et complémentaires sont terminées depuis quelque temps déjà. Pour les études supérieures, le comité de régulation s'occupe de toute la province et ne peut procéder de façon aussi expéditive.

FRANCE
Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

FRANCE
A Tobrouk

Le Caire, 28 (A.P.). — Le haut commandement anglais dans le Proche-Orient rapporte que des patrouilles australiennes de la garnison de Tobrouk ont conservé pendant toute la journée du samedi des positions qu'elles avaient enlevées et ne se sont retirées que le soir après avoir infligé des pertes sérieuses à l'ennemi. Il rapporte également que dans la nuit de samedi à dimanche trois puissantes patrouilles ennemies ont tenté des représailles, mais que ces attaques manquaient de vigueur et qu'elles ont été facilement repoussées sans que la garnison ait subi la moindre perte.
Le commandant de la Royal Air Force dans le Proche-Orient annonce que ses escadrons ont bombardé le port de Bengasi pendant la nuit de samedi à dimanche et que ses chasseurs ont descendu deux appareils italiens au large de Malte dans la journée d'hier.

M. Bouchard décide plusieurs travaux dans Terrebonne

Autres améliorations à la voirie, ailleurs

M. Damien Bouchard, ministre de la Voirie, était ce matin aux bureaux du gouvernement où il a été occupé tout l'avant-midi à recevoir et consulter les techniciens de son département.
Il a déclaré que vendredi il est allé faire l'étude des chemins dans le comté de Terrebonne, en compagnie de M. Hector Perrier, secrétaire provincial et député du comté, et de MM. Gohier et Talbot.
M. Bouchard annonce qu'il a décidé de compléter les travaux du chemin des hauteurs, de Ste-Thérèse à St-Hippolyte, soit sur une longueur d'environ 12 milles. Le département de la voirie terminera les travaux de terrassement et de gravelage sur le nouveau tracé.
Il a aussi examiné le tracé d'une nouvelle route entre St-Jovite et le lac de la Montagne Tremblante, ce qui donnerait deux milles de raccourci sur chemin actuel et se ferait de construction moins dispendieuse que l'élargissement du chemin actuel.
M. Bouchard annonce que le chemin sera terminé entre Ste-Agathe et Val-Morin d'ici quinze jours. Il a étudié la question d'un viaduc au sortir de Ste-Agathe, au-dessus de la voie ferrée. On a décidé d'ajourner les travaux et d'établir une barrière à niveau.
M. Bouchard a approuvé un nouveau tracé pour la grande route, à travers le village de Sainte-Adèle. Au lieu d'élargir la voie actuelle, au coût d'expropriations considérables, on va tracer un nouveau chemin en arrière du village, mais cette route sera fermée, aux intersections, et ni les bicyclettes ni les piétons n'y seront admis.
C'est un nouveau système que l'on va utiliser dans d'autres villages.

M. Maurice Duplessis

M. Maurice Duplessis, chef de l'Union Nationale et de l'Opposition parlementaire à Québec, était ce matin aux bureaux de l'organisation de l'Union Nationale. Il a reçu de nombreux visiteurs.
Les Trois-Rivières, 28. — Plusieurs milliers de personnes se sont rendues au fin de semaine à Yamachiche pour y participer à la célébration solennelle de la fête de saint Anne, patronne de cette paroisse. S. E. Mgr Gauthier, évêque des Trois-Rivières, présida à la bénédiction des malades, samedi soir, et assista au trône à la messe solennelle, célébrée, hier avant-midi.
A la procession de la relique, Son Excellence Mgr Comtois était assisté de M. le chanoine Donat Baril, curé de Louiseville, et de R. P. Albert Allard, supérieur de la Fraternité Sacerdotale de Pointe-du-Lac.
A la grande messe, hier, Mgr Comtois était assisté au trône par M. le chanoine Elzéar-S. de Carufel, curé de Yamachiche, et de M. le chanoine Joseph-Louis Beaumier, directeur du Grand Séminaire.
Le R. P. Georges Brissette, des Pères du Très Saint-Sacrement, officia à la messe, assisté de M. l'abbé Henri Lemire, Saint-Léon, comme diacre, et de R. P. Gilles Comtois, de la Fraternité Sacerdotale, comme sous-diacre. Le sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. A. Mathieu, O.M.I., du Cap de la Madeleine.
Un grand nombre de prêtres du diocèse ont assisté à ces fêtes.

M. Ralston de retour des Maritimes

Ottawa, 28 (C.P.). — Le ministre canadien de la Défense nationale, M. Ralston, est de retour à Ottawa, depuis ce matin, d'une tournée d'inspection de huit jours dans les provinces Maritimes.

Incendies au Maroc

Casablanca. — On reçoit des détails sur les incendies favorisés par le chergui (vent local) sévissant actuellement, qui ravagèrent la région de Rharh. Le feu progressant sur un front de 22 kilomètres détruisit 15,000 hectares de champs et de cactus entre Souk-el-Rharh et Lalla-Moumina; on déplore la mort d'un indigène. A Sidiyaya de nombreux douars furent la proie des flammes. A Fort Lyautey la catastrophe fut évitée de justesse.

FRANCE
La flamme du souvenir

Vichy. — A l'occasion du premier anniversaire de la création de la Légion française des combattants un million deux cent mille membres affirmeront leur volonté inébranlable de relever la France de ses ruines. Le directeur national de la Légion, M. de Carle, a transmis la flamme du souvenir au tombeau du soldat inconnu de Paris. La flamme sera transmise par 20,000 légionnaires dans toute la France libre et dans l'Empire.

FRANCE
M. Maurice Duplessis

M. Maurice Duplessis, chef de l'Union Nationale et de l'Opposition parlementaire à Québec, était ce matin aux bureaux de l'organisation de l'Union Nationale. Il a reçu de nombreux visiteurs.

FRANCE
A Yamachiche

Les Trois-Rivières, 28. — Plusieurs milliers de personnes se sont rendues au fin de semaine à Yamachiche pour y participer à la célébration solennelle de la fête de saint Anne, patronne de cette paroisse. S. E. Mgr Gauthier, évêque des Trois-Rivières, présida à la bénédiction des malades, samedi soir, et assista au trône à la messe solennelle, célébrée, hier avant-midi.

FRANCE
M. Maurice Duplessis

M. Maurice Duplessis, chef de l'Union Nationale et de l'Opposition parlementaire à Québec, était ce matin aux bureaux de l'organisation de l'Union Nationale. Il a reçu de nombreux visiteurs.

FRANCE
A Yamachiche

Les Trois-Rivières, 28. — Plusieurs milliers de personnes se sont rendues au fin de semaine à Yamachiche pour y participer à la célébration solennelle de la fête de saint Anne, patronne de cette paroisse. S. E. Mgr Gauthier, évêque des Trois-Rivières, présida à la bénédiction des malades, samedi soir, et assista au trône à la messe solennelle, célébrée, hier avant-midi.

FRANCE
M. Maurice Duplessis

M. Maurice Duplessis, chef de l'Union Nationale et de l'Opposition parlementaire à Québec, était ce matin aux bureaux de l'organisation de l'Union Nationale. Il a reçu de nombreux visiteurs.

FRANCE
Une causerie de Pétain

Aux élèves des écoles militaires d'Aix-en-Provence

Aix-en-Provence. — Lors de sa visite aux écoles militaires de St-Cyr et de St-Maixent, repenties à Aix-en-Provence depuis l'année dernière, le maréchal Pétain a fait aux élèves une amicale causerie. Il a rappelé que les élèves ont une double tâche à remplir: l'une militaire, l'autre civile, car leur état ne les détache pas de leurs devoirs civils. Ils doivent même affirmer ceux-ci davantage. "Par exemple, dit-il, il faut que vous soyez les meilleurs citoyens du pays". Le chef de l'Etat évoque ensuite les difficultés de la situation dans laquelle se trouve le gouvernement et invite les futurs officiers à l'aider à la rénovation du pays.
"Nous tombâmes si bas, dit-il, l'an dernier qu'il ne faut pas penser à autre chose qu'à nous relever et à remonter la pente. Tout le gouvernement y travaille. Quoique moi-même je ne fusse pas préparé par mon passé à remplir cette fonction de chef de gouvernement, je me mis résolument à la tâche. Je me suis ainsi organisé mon gouvernement, amélioré la situation.
"Actuellement nous étudions les moyens de faire une nouvelle constitution destinée à remplacer celle de 1875. Cette tâche s'exécute sous mes ordres directs. Je participe même aux discussions qui se déroulent devant la commission du Conseil national. Si je vous donne ainsi une esquisse du travail que j'accomplis en ce moment, c'est pour vous dire que mon gouvernement s'efforce d'être à la hauteur des circonstances. Quant à votre devoir militaire, il faut que vous vous en imprégnez également. Effectivement nous sommes ici pour protéger nos colonies, nous devons pouvoir les défendre. Il ne faut pas abandonner notre préparation militaire. Il faut même être prêt à toute éventualité.
Du fait même que nos effectifs se trouvent réduits, ils doivent acquiescer plus de force et plus d'entraînement.
"En Syrie, nos troupes furent merveilleusement conduites. Les garnisons qui furent chargées de défendre les territoires sous mandat déployèrent un ardeur extraordinaire dont nous devons leur être reconnaissants. Nous fûmes obligés d'abandonner la Syrie après de durs combats mais nous sauvâmes l'honneur. Nous aurons peut-être encore à défendre nos colonies puisque tout notre empire est menacé, mais si jamais de nouvelles aventures devaient se produire, j'espère que nous y ferions face avec la même vigueur, la même énergie que celles déployées en Syrie. Depuis soixante-trois ans, conclut le maréchal, je n'ai jamais d'autre préoccupation que celle de servir. Vous qui êtes jeunes n'avez pas d'autre but que de servir, servir toujours et dans toutes les situations où vous vous trouverez".

FRANCE
M. Maurice Duplessis

M. Maurice Duplessis, chef de l'Union Nationale et de l'Opposition parlementaire à Québec, était ce matin aux bureaux de l'organisation de l'Union Nationale. Il a reçu de nombreux visiteurs.

FRANCE
A Yamachiche

Les Trois-Rivières, 28. — Plusieurs milliers de personnes se sont rendues au fin de semaine à Yamachiche pour y participer à la célébration solennelle de la fête de saint Anne, patronne de cette paroisse. S. E. Mgr Gauthier, évêque des Trois-Rivières, présida à la bénédiction des malades, samedi soir, et assista au trône à la messe solennelle, célébrée, hier avant-midi.

FRANCE
M. Maurice Duplessis

M. Maurice Duplessis, chef de l'Union Nationale et de l'Opposition parlementaire à Québec, était ce matin aux bureaux de l'organisation de l'Union Nationale. Il a reçu de nombreux visiteurs.

FRANCE
A Yamachiche

Les Trois-Rivières, 28. — Plusieurs milliers de personnes se sont rendues au fin de semaine à Yamachiche pour y participer à la célébration solennelle de la fête de saint Anne, patronne de cette paroisse. S. E. Mgr Gauthier, évêque des Trois-Rivières, présida à la bénédiction des malades, samedi soir, et assista au trône à la messe solennelle, célébrée, hier avant-midi.

FRANCE
M. Maurice Duplessis

M. Maurice Duplessis, chef de l'Union Nationale et de l'Opposition parlementaire à Québec, était ce matin aux bureaux de l'organisation de l'Union Nationale. Il a reçu de nombreux visiteurs.

FRANCE
A Yamachiche

Les Trois-Rivières, 28. — Plusieurs milliers de personnes se sont rendues au fin de semaine à Yamachiche pour y participer à la célébration solennelle de la fête de saint Anne, patronne de cette paroisse. S. E. Mgr Gauthier, évêque des Trois-Rivières, présida à la bénédiction des malades, samedi soir, et assista au trône à la messe solennelle, célébrée, hier avant-midi.

FRANCE
M. Maurice Duplessis

M. Maurice Duplessis, chef de l'Union Nationale et de l'Opposition parlementaire à Québec, était ce matin aux bureaux de l'organisation de l'Union Nationale. Il a reçu de nombreux visiteurs.

FRANCE
A Yamachiche

Les Trois-Rivières, 28. — Plusieurs milliers de personnes se sont rendues au fin de semaine à Yamachiche pour y participer à la célébration solennelle de la fête de saint Anne, patronne de cette paroisse. S. E. Mgr Gauthier, évêque des Trois-Rivières, présida à la bénédiction des malades, samedi soir, et assista au trône à la messe solennelle, célébrée, hier avant-midi.

FRANCE
M. Maurice Duplessis

M. Maurice Duplessis, chef de l'Union Nationale et de l'Opposition parlementaire à Québec, était ce matin aux bureaux de l'organisation de l'Union Nationale. Il a reçu de nombreux visiteurs.

FRANCE
A Yamachiche

Les Trois-Rivières, 28. — Plusieurs milliers de personnes se sont rendues au fin de semaine à Yamachiche pour y participer à la célébration solennelle de la fête de saint Anne, patronne de cette paroisse. S. E. Mgr Gauthier, évêque des Trois-Rivières, présida à la bénédiction des malades, samedi soir, et assista au trône à la messe solennelle, célébrée, hier avant-midi.

Russie
Dure résistance russe sur le chemin de Léninegrad, admet Berlin

"La bataille de Smolensk tire à sa fin", disent les Allemands — Les nazis sont menacés d'un nouveau Verdun, déclare Lozovsky

Berlin, 28 (A.P.). — Le haut-commandement allemand affirme aujourd'hui que toutes les tentatives russes pour empêcher la destruction de l'armée rouge encerclée dans la région de Smolensk ont échoué et que la "bataille de Smolensk", l'une des phases de l'avancée allemande sur Moscou, tire à sa fin. Le bulletin allemand dit encore que l'armée germano-finlandaise qui marche sur Léninegrad, en venant de Finlande, se heurte à une dure résistance russe, mais qu'elle n'en a pas moins gagné de nouveau du terrain. Pour ce qui est de l'extrémité sud du front, le bulletin dit que les Allemands sont à la poursuite de l'ennemi en dépit des mauvaises routes.
Un peu plus tôt, l'agence DNB avait annoncé que des troupes allemandes avaient pénétré jusqu'à Volosovo, à 45 milles au sud-ouest de Léninegrad. D'autres dépêches semi-officielles parlent d'une autre action importante dans le voisinage de Mogilev, à l'extrémité sud du secteur de Smolensk. Les Allemands auraient terminé près de Mogilev l'exécution d'une manœuvre d'encerclement, annihilé deux divisions russes et fait 23,000 prisonniers. Les Allemands disent encore qu'ils ont jeté 250,000 livres d'explosifs et d'innombrables bombes incendiaires sur Moscou dans leur bombardement de samedi à dimanche.
Le journal du chancelier Hitler, le Volkischer Beobachter, fait observer dans un article intitulé "Gigantesques batailles qu'en dépit des pertes formidables qu'ils ont subies, les Soviétiques continuent à jeter des réserves dans la mêlée. Même si ces troupes de remplacement qui ne cessent d'arriver ne sont pas complètement entraînées, dit le journal, il faut tout de même les écraser". Moscou a bénéficié d'une accalmie la nuit dernière après cinq nuits successives de bombardements aériens.
Les Russes affirment encore qu'ils ont détruit deux divisions allemandes, que les efforts des Allemands pour incendier Moscou et Léninegrad ont été déjoués par la défense russe, qu'ils ont coulé dans la Baltique deux torpilleurs, deux pétroliers, un sous-marin et plusieurs patrouilleurs allemands. Moscou a bénéficié d'une accalmie la nuit dernière après cinq nuits successives de bombardements aériens.
Le vice-commissaire soviétique aux Affaires étrangères, M. S. A. Lozovsky, a déclaré que la blitzkrieg était un fiasco et que les nazis étaient menacés d'un "nouveau Verdun". Il a ajouté que les gains allemands étaient de peu d'importance car la gigantesque Russie peut se permettre d'évacuer cette étendue de territoire — que le point important est que l'armée rouge a gardé ses lignes intactes de l'Arctique à la mer Noire. M. Lozovsky a encore affirmé que les attaques de l'aviation soviétique n'ont laissé du centre de l'industrie roumaine du pétrole, Ploesti, que le nom.
Les Russes affirment encore qu'ils ont détruit deux divisions allemandes, que les efforts des Allemands pour incendier Moscou et Léninegrad ont été déjoués par la défense russe, qu'ils ont coulé dans la Baltique deux torpilleurs, deux pétroliers, un sous-marin et plusieurs patrouilleurs allemands. Moscou a bénéficié d'une accalmie la nuit dernière après cinq nuits successives de bombardements aériens.

Le Japon immobilise des crédits du Canada et de l'Irlande du Nord

Des troupes japonaises débarquent dans le sud de l'Indochine — Le Japon occupera plusieurs points

Tokyo, 28 (A.P.). — Le conseil impérial du Japon a ratifié aujourd'hui en présence de l'empereur Hirohito l'accord intervenu entre Tokyo et Vichy au sujet de l'occupation par les forces japonaises du sud de l'Indochine française. D'après l'agence Domei, les membres du conseil ont de plus "courage" le gouvernement à se préparer à faire tout ce qui pourrait se produire dans la sphère de co-prospérité de l'Asie orientale.
Le gouvernement japonais a par ailleurs pris de nouvelles mesures économiques de représailles contre les pays qui ont soumis le Japon à un blocus économique. Il a annoncé l'immobilisation des crédits du Canada et de l'Irlande du Nord et que le Manchoukouo avait immobilisé les crédits de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis.
Le ministre des Finances japonais, M. Matsuno Ogura, a déclaré que le Japon possédait suffisamment de ressources humaines et matérielles pour procéder à l'exécution de ses projets d'instauration d'un ordre nouveau en Asie en dépit des pressions économiques de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis.
Vichy, 28 (A.P.). — On annonce officiellement ce soir que le Japon occupera deux points sur la côte de l'Indochine française ainsi que plusieurs points à l'intérieur en vertu de son entente avec le gouvernement français.
Londres, 28 (C.P.). — Une dépêche de Hanoi à l'agence Reuters annonce que les troupes japonaises ont commencé aujourd'hui à débarquer dans le sud de l'Indochine en vertu de l'accord de défense conjointe du Japon intervenu avec le gouvernement de Vichy.
Changhai, 28 (A.P.). — Les autorités douanières de Changhai qui sont sous le contrôle du Japon viennent de recevoir instruction d'arrêter à l'avenir toutes les exportations des maisons d'affaires américaines et anglaises, à ce que l'on apprend de source officielle.
Batavia, 28 (A.P.). — Le gouvernement des Indes orientales néerlandaises vient de suspendre l'exécution de l'accord qu'il avait conclu l'an dernier avec le Japon, qui devait recevoir 1,800,000 tonnes de pétrole chaque année de la colonie hollandaise. Il a également soumis toutes les transactions financières et commerciales avec le Japon au régime des permis spéciaux.
Tokyo, 28 (A.P.). — Le ministre des Affaires étrangères du Japon a publié samedi la déclaration suivante sur l'accord franco-japonais au sujet de l'Indochine française.
"L'Indochine française et le Japon ont été depuis longtemps étroitement unis dans leurs relations culturelles, historiques et économiques. Avant la fermeture du Japon aux influences étrangères par le shogun Tokugawa (la famille Tokugawa fut à la tête des destinées japonaises de 1600 à 1868), il y avait deux villes japonaises dans l'Annam et deux dans le Cambodge, qui faisaient avec le Japon un commerce très prospère,
"Ce pendant, ces relations ont été interrompues lorsque le shogun a interdit aux Japonais d'aller à l'étranger. Récemment l'Indochine a rétabli ses anciennes relations avec le Japon sur une base nouvelle, comme source de ravitaillement en matériel pour le Japon.
"Récemment ces relations sont devenues sans cesse plus étroitement cordiales et l'Indochine constituait un lien important dans la sphère de prospérité commune dans l'Extrême-Orient que le Japon s'efforce d'établir.
"La France, appréciant à leur pleine valeur des relations aussi étroites a reconnu définitivement la position prééminente du Japon en Indochine, par l'échange de documents entre Yosuke Matsuoka (alors ministre des affaires étrangères du Japon), et Charles-Arsène Henry (ambassadeur français à Tokio), au mois d'août de l'an dernier.
"Puis, en mai de cette année, la France a conclu avec le Japon un accord économique et a signé le protocole au sujet de l'entente politique, s'efforçant par là d'assurer les relations amicales et de bon voisinage entre le Japon et l'Indochine. La France a ainsi continué de façon constante sa coopération amicale avec le Japon.
"Ce pendant, les conditions intérieures de l'Indochine, récemment, ont été profondément affectées par les changements de situation en Europe et dans l'Extrême-Orient, et des signes de plus en plus manifestes ont montré que même la sécurité de l'Indochine serait menacée, les développements nouveaux se continueraient sans contrôle.
"Si par quelque chance, il en arrivait que l'Indochine fut jetée dans une situation chaotique, le Japon ne pourrait pas s'en désintéresser, sans compter la France elle-même.
"La France et le Japon ont donc vivement senti qu'ils sont liés ensemble par des relations très étroites ainsi que par un intérêt commun, au sujet de la situation indochinoise.
"Partant de ce point de vue, le gouvernement a engagé des négociations pour l'entente de l'ambassadeur Kato, à Vichy. Ces négociations ont progressé sans difficulté dans une atmosphère extrêmement amicale, et le 21 juillet on en est arrivé à un accord complet de sentiment sur la défense conjointe de l'Indochine.
"Le Japon et la France sont par conséquent entrés dans des relations plus intimes, l'Indochine servant de lien d'union. Inutile d'ajouter que cela contribuera de façon puissante à la stabilisation, à la coexistence et à la co-prospérité du grand Extrême-Orient.
"Il est à peine besoin d'ajouter que le gouvernement entend observer strictement les divers accords existants entre le Japon et la France, au sujet de l'Indochine et de respect à l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Indochine.
"Le Japon augmentera ses efforts pour promouvoir des relations franco-japonaises amicales, réalisant par là la prospérité commune des deux pays."



Lundi, 28 juillet 1941

Principaux programmes canadiens (13 de l'après-midi, Grosse et Variations de Rameau, les Préludes, no 21 et no 22. 20. de Choin et Étude de concert, d'Arensky.

Sommaire des postes locaux

CBF-890 kilocycles	7.45 John Duncan, harpiste.	5.00 Tea Time.
4.00 Nouvelles.	8.00 "Jolande".	5.15 The Barons.
4.00 Mlle Dompière au piano.	8.15 A choisir.	5.30 Pour les enfants.
4.15 Chœur d'œuvre de la musique.	8.30 A choisir.	5.45 Wings on watch.
4.30 Femina.	8.35 Concert de Québec.	6.00 Musique.
5.15 A la radio ce soir.	9.30 Bennett's Notebook.	6.15 Nouvelles-éclairs.
5.30 Les plus beaux disques.	10.00 Carnation Hour.	6.20 Musique.
6.00 Chansonnettes.	10.30 Wych the troupe.	6.30 Fanfare.
6.15 Chansonnettes.	11.00 Radio-Journal.	6.40 Easy aces.
6.25 Chronique sportive.	11.15 Britain speaks.	7.00 Musique.
6.30 Radio-Journal.	11.30 Nouvelles de BBC.	7.05 Nouvelles d'Hollywood.
6.45 Interim.	12.00 CRAC-730 kilocycles	7.15 A choisir.
7.00 Pension Velder.	4.00 Chansons.	7.25 Uncle Troy.
7.15 Un homme et son péché.	4.15 Événements sociaux.	7.30 Let us forget.
7.30 Nouvelles françaises de BBC.	4.30 Nouvelles.	8.20 Résultats du baseball.
7.45 Causette.	4.35 Bulletin de la ferme.	8.25 Behind the news.
8.00 Radio-rigolo.	4.45 Landy et son violon.	8.30 True or false.
8.10 Quatuor de saxophones.	5.00 Heure du thé.	8.35 Green hornet.
8.35 Nouvelles.	5.15 Valse.	9.30 Danse.
9.00 Concert d'orchestre.	5.30 La rue principale.	10.00 Studio.
9.15 Les cahiers de Russell Bennett.	5.45 Madeline et Pierre.	10.25 Hollywood.
9.30 Contented Hour.	6.00 Le vieux loup de mer.	10.30 Nouvelles.
9.35 Variétés françaises.	6.05 Interview.	11.00 Lost Empire.
9.40 Radio-Journal.	6.15 Interim.	11.15 Voice of Hawaii.
1.15 Ensemble de cordes.	6.30 A choisir.	11.30 Orchestre.
1.30 Orch. James.	6.40 La pièce du jour.	12.55 Nouvelles.
CBM-940 kilocycles	4.00 Chansons.	
4.00 Nouvelles.	4.15 Événements sociaux.	
4.05 Mlle Dompière au piano.	4.30 Nouvelles.	
4.15 Programmes de la soirée.	4.35 Bulletin de la ferme.	
4.20 Relais de Londres.	4.45 Landy et son violon.	
4.35 The big back.	5.00 Heure du thé.	
4.50 Campari, chanteur.	5.15 Valse.	
5.15 Campari, chanteur.	5.30 La rue principale.	
5.45 Recital de Vancouver.	5.45 Madeline et Pierre.	
6.00 Three suns trio.	6.00 Le vieux loup de mer.	
6.15 Radio-Journal.	6.05 Interview.	
6.30 Chronique sportive.	6.15 Interim.	
6.35 Causette.	6.30 A choisir.	
6.45 Nouvelles de la BBC.	6.40 La pièce du jour.	
7.00 Musique de chambre.	6.45 Madeline et Pierre.	
7.15 Femina.	6.50 Le vieux loup de mer.	
7.30 Causette.	6.55 Interview.	

Mardi, 29 juillet 1941

Principaux programmes canadiens (13 de l'après-midi, Grosse et Variations de Rameau, les Préludes, no 21 et no 22. 20. de Choin et Étude de concert, d'Arensky.

Sommaire des postes locaux

CBF-890 kilocycles	7.45 John Duncan, harpiste.	5.00 Tea Time.
4.00 Nouvelles.	8.00 "Jolande".	5.15 The Barons.
4.00 Mlle Dompière au piano.	8.15 A choisir.	5.30 Pour les enfants.
4.15 Chœur d'œuvre de la musique.	8.30 A choisir.	5.45 Wings on watch.
4.30 Femina.	8.35 Concert de Québec.	6.00 Musique.
5.15 A la radio ce soir.	9.30 Bennett's Notebook.	6.15 Nouvelles-éclairs.
5.30 Les plus beaux disques.	10.00 Carnation Hour.	6.20 Musique.
6.00 Chansonnettes.	10.30 Wych the troupe.	6.30 Fanfare.
6.15 Chansonnettes.	11.00 Radio-Journal.	6.40 Easy aces.
6.25 Chronique sportive.	11.15 Britain speaks.	7.00 Musique.
6.30 Radio-Journal.	11.30 Nouvelles de BBC.	7.05 Nouvelles d'Hollywood.
6.45 Interim.	12.00 CRAC-730 kilocycles	7.15 A choisir.
7.00 Pension Velder.	4.00 Chansons.	7.25 Uncle Troy.
7.15 Un homme et son péché.	4.15 Événements sociaux.	7.30 Let us forget.
7.30 Nouvelles françaises de BBC.	4.30 Nouvelles.	8.20 Résultats du baseball.
7.45 Causette.	4.35 Bulletin de la ferme.	8.25 Behind the news.
8.00 Radio-rigolo.	4.45 Landy et son violon.	8.30 True or false.
8.10 Quatuor de saxophones.	5.00 Heure du thé.	8.35 Green hornet.
8.35 Nouvelles.	5.15 Valse.	9.30 Danse.
9.00 Concert d'orchestre.	5.30 La rue principale.	10.00 Studio.
9.15 Les cahiers de Russell Bennett.	5.45 Madeline et Pierre.	10.25 Hollywood.
9.30 Contented Hour.	6.00 Le vieux loup de mer.	10.30 Nouvelles.
9.35 Variétés françaises.	6.05 Interview.	11.00 Lost Empire.
9.40 Radio-Journal.	6.15 Interim.	11.15 Voice of Hawaii.
1.15 Ensemble de cordes.	6.30 A choisir.	11.30 Orchestre.
1.30 Orch. James.	6.40 La pièce du jour.	12.55 Nouvelles.
CBM-940 kilocycles	4.00 Chansons.	
4.00 Nouvelles.	4.15 Événements sociaux.	
4.05 Mlle Dompière au piano.	4.30 Nouvelles.	
4.15 Programmes de la soirée.	4.35 Bulletin de la ferme.	
4.20 Relais de Londres.	4.45 Landy et son violon.	
4.35 The big back.	5.00 Heure du thé.	
4.50 Campari, chanteur.	5.15 Valse.	
5.15 Campari, chanteur.	5.30 La rue principale.	
5.45 Recital de Vancouver.	5.45 Madeline et Pierre.	
6.00 Three suns trio.	6.00 Le vieux loup de mer.	
6.15 Radio-Journal.	6.05 Interview.	
6.30 Chronique sportive.	6.15 Interim.	
6.35 Causette.	6.30 A choisir.	
6.45 Nouvelles de la BBC.	6.40 La pièce du jour.	
7.00 Musique de chambre.	6.45 Madeline et Pierre.	
7.15 Femina.	6.50 Le vieux loup de mer.	
7.30 Causette.	6.55 Interview.	

LE JOUET CANADIEN

M. Hector Perrier, secrétaire de la province, a récemment annoncé que le service de l'Aide à la jeunesse, dont le fonctionnement repose sur une entente fédérale-provinciale, poursuivra cette année son programme agricole avec plus d'ampleur.

Une deuxième série de cours d'artisanat à l'École d'Agriculture de Saint-Barthélemy est agencée depuis le 1er juillet.

Comme on le sait, le Service de l'Aide à la Jeunesse établi en cet endroit vise à l'entraînement technique d'une trentaine de jeunes gens dans la fabrication des jouets de bois. Exécuté en collaboration avec le ministère provincial de l'Agriculture, ce projet prévoit aussi à l'établissement sur quelques arpents de terre où ils pourront cultiver un potager et garder une certaine de poules, tout en exerçant leur métier.

À Saint-Barthélemy, les jeunes gens admis sous les auspices du Service de l'Aide à la Jeunesse, s'occupent de la fabrication des jouets de bois. L'École d'Agriculture possède à cet endroit toute la machinerie et l'outillage voulus pour initier

un degré semblable, mérite distinction. Si nos dirigeants consultent ces chiffres, je leur suggère de les comparer à ce qui suit ici.

En 1938, 623, eurent lieu dans le Québec. L'année suivante, en 38, on s'en est assuré 587 de 1126 par tout le pays. Il y a certainement quelque chose de simple coïncidence. Quoi qu'il en soit, on ne semble pas trop souffrir, dans les autres provinces, des sommes dépensées au bénéfice de l'intellect.

Nous avons ici, de par la ville, plusieurs bibliothèques dont celle de la cité rue Sherbrooke est. Beaucoup de gens en ignorent même l'existence, conséquence logique d'une absence de publicité.

Ceci ne concorde pas avec les désirs exprimés, de répandre la culture française, et de s'en faire les champions, depuis la défaite de la France.

O. NORMAND

Nominations au C. N.

M. J.-Ernest Laberge, commis en chef du bureau des billets de la gare Bonaventure, dont M. O.-A. Trudeau, agent du service des voyageurs du Canadien National pour la région de Montréal, annonce la nomination au poste d'agent du bureau des billets de cette gare, compte plusieurs années de services continus avec le chemin de fer. M. Laberge succède à M. J.-Louis Mignault, décédé récemment.

M. A.-Noël Loisel remplira les fonctions de commis en chef du bureau des billets de la gare Bonaventure. Il compte 28 ans de services à l'emploi du Canadien National, qu'il a passés à la gare Bonaventure. M. Loisel est natif de Sainte-Primoise de Châteauguay. Il est né le 25 décembre 1894, et a complété ses études à l'École commerciale Sarsfield, de Saint-Henri. M. Laberge est né à Châteauguay en 1892. Après avoir complété ses études commerciales au séminaire de Valleyfield, il débuta dans les chemins de fer, en 1906, comme agent adjoint du Canadien National à Howick. Sept ans plus tard il était nommé commis dans le bureau des billets de la gare Bonaventure. Il obtint plusieurs promotions successives jusqu'en 1912 alors qu'il devint commis en chef de ce même bureau.

M. J.-Ernest Laberge est très bien connu du public voyageur avec qui il a été continuellement en relation au cours de sa longue carrière.

La carrière de Max Dormoy

Vichy, 28 — Voici les grandes lignes de la carrière de Max Dormoy, chef socialiste et sénateur français, ancien ministre de l'Intérieur, dans le gouvernement du Front populaire, de Léon Blum, assassiné samedi, à Montélimar, dans le sud-est de la France, par une bombe déposée dans sa chambre à coucher.

Dormoy avait été nommé ministre français de l'Intérieur, dans le cabinet Blum, en 1936, pour succéder à Roger Salengro qui s'était suicidé parce que les journaux nationalistes l'accusaient de trahison durant la guerre de 1914-18. En sa qualité de ministre, Max Dormoy avait mis à jour le complot des Cagoulauds, groupe de terroristes ultranationalistes complot dirigé contre les chefs de gauche. Le dernier acte de Dormoy comme sénateur fut de voter contre l'octroi de pleins pouvoirs au maréchal Pétain. Emprisonné durant six mois par le gouvernement français actuel, Dormoy avait été libéré récemment.

Le commerce de Tokio avec la Colombie canadienne

Victoria, Col. Can., 28 (C.P.) — Le commerce de la Colombie canadienne avec le Japon, l'année dernière, s'est élevé à 88,500,000. Les exportations de Colombie avaient été de 86,000,000 contre 81,700,000 pour les importations. Le Japon a acheté en Colombie surtout du bois de pulpe, du cuivre et du cuir.

Au Parc La Fontaine

Cinquième concert poulain — Les lauréats de la soirée des loisirs et le chœur du Conservatoire national — Présidence de M. Moisan

M. Emile Pigeon, directeur du Comité des loisirs de la région de Saint-Jean-Baptiste, sera heureux de présenter au grand public au Parc La Fontaine, le mercredi 30 juillet, lors du cinquième concert poulain, la Société septuagintaire de la soirée artistique et musicale du Comité des loisirs qui ont lieu au Monument national.

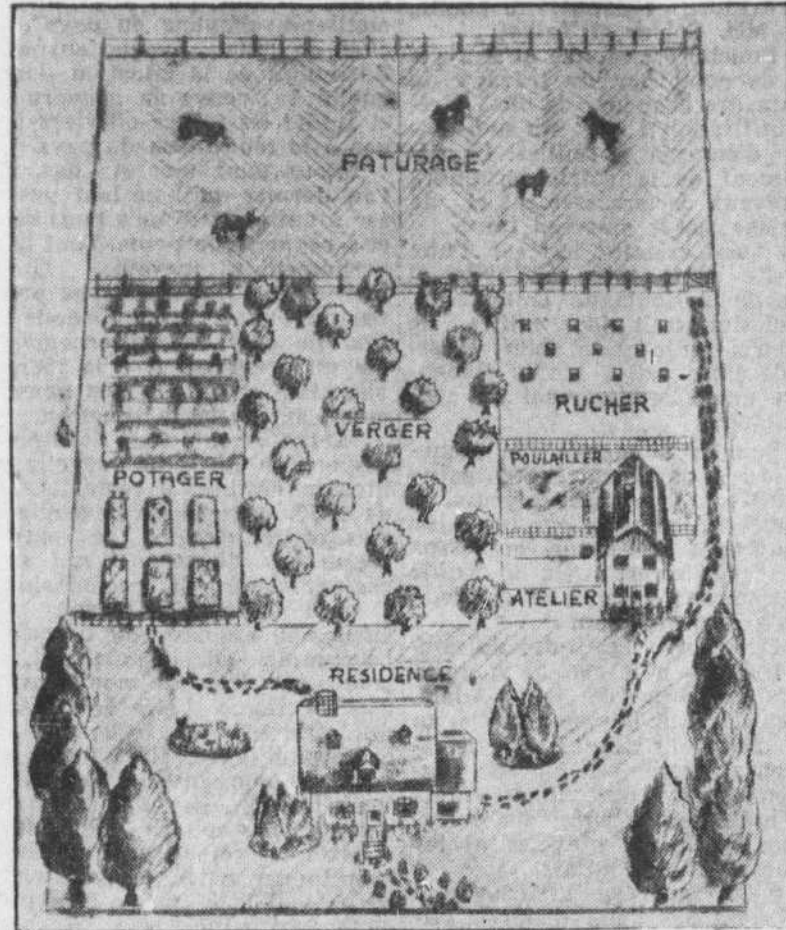
Les membres des sections Côme-Cherrier, Duvernay, St-François-Solano, Iheron et St-Henri sont invités à une façon toute particulière à ce concert pour entendre de nouveaux les jeunes artistes qu'ils ont envoyés à la soirée du 19 mai et qui leur ont fait honneur en remportant des prix.

M. Arthur Lapierre, complètera le programme de musique par le chœur du Conservatoire national qui dirigera lui-même. Le tout sera dirigé par le chef d'orchestre M. C. N. Moisan, président de l'Association des manufacturiers de la province de Québec, et la présidence effective de M. Emile Pigeon.

Le poste CKAC irradiera, de 9 h. 15 à 10 h., le programme exécuté au kiosque central du Parc La Fontaine. Cordiale invitation à tous.

PROGRAMME

1.—Hymne national — le chœur du Conservatoire national.
2.—Benvenuto, Diaz — René Archambault.
3.—Récitation par Mlle Madeleine Vanasse.
4.—Plus grand dans son obscurité, Gounod — Mlle Hermeline Comeau.
5.—Allocation — Mlle Hermeline Comeau.
6.—Tango, Gades — Solo de violon par M. Roland Proulx. Au piano: Mlle Jeanne Proulx.
7.—Dans Paris, avez-vous c' qu'il y a? — P.-E. Gagné et la foule.
8.—O Canada, mon pays mes amours — René Archambault et la foule. Au piano: Mlle Pauline Phaneuf, B.M.
9.—La Canadienne chorale, Arthur Lapierre. Le chœur du Conservatoire national. Directeur: Arthur Lapierre.
10.—Air du Toréador, Bizet — René Archambault et le chœur du Conservatoire.
11.—Récitation par Mlle Madeleine Vanasse.
12.—Le dernier acte de l'opéra Faust, Gounod — le trio St-Henri: Mlle Cécile Dulac, Marcel Bellisle et Gérard Provost. Au piano: Mlle Madeleine Vanasse.
13.—Chœurs, Mendelssohn: Ouvre ton cœur, Bizet — Mlle Hermeline Comeau.
14.—N'y a-t-il pas un Dieu — P.-E. Gagné et la foule.
15.—Le chœur des anacréontes (Les Chœurs de Corneville), Planquette — René Archambault et le chœur du Conservatoire.
17.—Bonne nuit, mes amis, bonne nuit.



Plan montrant l'établissement projeté à S.-Barthélemy, sur la route provinciale, entre Berthier et Maskinongé.

Au premier plan: coquette petite maison de style canadien.

À l'arrière: atelier, étable et poulillerie combinés. Le poulillerie à deux étages peut contenir 300 poules.

Un petit rucher et un verger d'une cinquantaine d'arbres fruitiers variés assureront des douceurs pour le foyer.

Un pâturage de 2 arpents à l'arrière-plan permettra de garder une vache.

Un petit rucher et un verger d'une cinquantaine d'arbres fruitiers variés assureront des douceurs pour le foyer.

Un pâturage de 2 arpents à l'arrière-plan permettra de garder une vache.

Un petit rucher et un verger d'une cinquantaine d'arbres fruitiers variés assureront des douceurs pour le foyer.

Un pâturage de 2 arpents à l'arrière-plan permettra de garder une vache.

Un petit rucher et un verger d'une cinquantaine d'arbres fruitiers variés assureront des douceurs pour le foyer.

Un pâturage de 2 arpents à l'arrière-plan permettra de garder une vache.

Un petit rucher et un verger d'une cinquantaine d'arbres fruitiers variés assureront des douceurs pour le foyer.

Un pâturage de 2 arpents à l'arrière-plan permettra de garder une vache.

Un petit rucher et un verger d'une cinquantaine d'arbres fruitiers variés assureront des douceurs pour le foyer.

Un pâturage de 2 arpents à l'arrière-plan permettra de garder une vache.

Un petit rucher et un verger d'une cinquantaine d'arbres fruitiers variés assureront des douceurs pour le foyer.

Un pâturage de 2 arpents à l'arrière-plan permettra de garder une vache.

Un petit rucher et un verger d'une cinquantaine d'arbres fruitiers variés assureront des douceurs pour le foyer.

Un pâturage de 2 arpents à l'arrière-plan permettra de garder une vache.

Un petit rucher et un verger d'une cinquantaine d'arbres fruitiers variés assureront des douceurs pour le foyer.

Un pâturage de 2 arpents à l'arrière-plan permettra de garder une vache.

Un petit rucher et un verger d'une cinquantaine d'arbres fruitiers variés assureront des douceurs pour le foyer.

Un pâturage de 2 arpents à l'arrière-plan permettra de garder une vache.

Un petit rucher et un verger d'une cinquantaine d'arbres fruitiers variés assureront des douceurs pour le foyer.

Un pâturage de 2 arpents à l'arrière-plan permettra de garder une vache.

Un petit rucher et un verger d'une cinquantaine d'arbres fruitiers variés assureront des douceurs pour le foyer.

Un pâturage de 2 arpents à l'arrière-plan permettra de garder une vache.

Un petit rucher et un verger d'une cinquantaine d'arbres fruitiers variés assureront des douceurs pour le foyer.

Un pâturage de 2 arpents à l'arrière-plan permettra de garder une vache.

Un petit rucher et un verger d'une cinquantaine d'arbres fruitiers variés assureront des douceurs pour le foyer.

Un pâturage de 2 arpents à l'arrière-plan permettra de garder une vache.

Un petit rucher et un verger d'une cinquantaine d'arbres fruitiers variés assureront des douceurs pour le foyer.

Un pâturage de 2 arpents à l'arrière-plan permettra de garder une vache.

Un petit rucher et un verger d'une cinquantaine d'arbres fruitiers variés assureront des douceurs pour le foyer.

Un pâturage de 2 arpents à l'arrière-plan permettra de garder une vache.

Un petit rucher et un verger d'une cinquantaine d'arbres fruitiers variés assureront des douceurs pour le foyer.

Un pâturage de 2 arpents à l'arrière-plan permettra de garder une vache.

Un petit rucher et un verger d'une cinquantaine d'arbres fruitiers variés assureront des douceurs pour le foyer.

Un pâturage de 2 arpents à l'arrière-plan permettra de garder une vache.

Un petit rucher et un verger d'une cinquantaine d'arbres fruitiers variés assureront des douceurs pour le foyer.

Un pâturage de 2 arpents à l'arrière-plan permettra de garder une vache.

Un petit rucher et un verger d'une cinquantaine d'arbres fruitiers variés assureront des douceurs pour le foyer.

Un pâturage de 2 arpents à l'arrière-plan permettra de garder une vache.

Un petit rucher et un verger d'une cinquantaine d'arbres fruitiers variés assureront des douceurs pour le foyer.

Un pâturage de 2 arpents à l'arrière-plan permettra de garder une vache.

Un petit rucher et un verger d'une cinquantaine d'arbres fruitiers variés assureront des douceurs pour le foyer.

Un pâturage de 2 arpents à l'arrière-plan permettra de garder une vache.

Un petit rucher et un verger d'une cinquantaine d'arbres fruitiers variés assureront des douceurs pour le foyer.

Un pâturage de 2 arpents à l'arrière-plan permettra de garder une vache.

Un petit rucher et un verger d'une cinquantaine d'arbres fruitiers variés assureront des douceurs pour le foyer.

Un pâturage de 2 arpents à l'arrière-plan permettra de garder une vache.

Un petit rucher et un verger d'une cinquantaine d'arbres fruitiers variés assureront des douceurs pour le foyer.

Un pâturage de 2 arpents à l'arrière-plan permettra de garder une vache.

Un petit rucher et un verger d'une cinquantaine d'arbres fruitiers variés assureront des douceurs pour le foyer.

Un pâturage de 2 arpents à l'arrière-plan permettra de garder une vache.

Un petit rucher et un verger d'une cinquantaine d'arbres fruitiers variés assureront des douceurs pour le foyer.

Un pâturage de 2 arpents à l'arrière-plan permettra de garder une vache.

LA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN

Le Cinéma

Au cinéma de Paris

"Qui prend mari prend pays"

Tel pourrait être le second titre du film *L'Esclave blanche*, qui passe cette semaine au cinéma de Paris et qui raconte la vie conjugale d'une Française ayant épousé un dignitaire turc au temps où la femme turque n'avait pratiquement aucune liberté ni aucun droit.

Cette Occidentale comprendra mal ou mieux ne comprendra pas du tout les mœurs des Orientaux. De formation et de mentalité différentes, elle se butera aux préjugés et aux coutumes de la Turquie. La famille de son mari ne la voit pas un très bon oeil, étant donné qu'elle ne veut pas se plier aux coutumes sociales du pays qu'elle a adopté. Les choses se compliquent encore quand le sultan fera cadeau d'une autre femme à Vedad Bey, ce Turc qui a vu Paris et a épousé une Française. Viviane Roman mettra alors Vedad en demeure de choisir entre elle et la musulmane. Un moment, Vedad, tout imprégné des mœurs de son pays, hésitera mais le puissant amour qu'il voue à sa première femme le fera délaissier ses richesses et ses honneurs et même son pays pour elle.

L'Esclave blanche, qui comporte un titre mélodramatique, mais qui au fond n'a rien de tel, met en contraste la civilisation orientale et occidentale du point de vue de l'état de la femme. C'est là un thème qui a été peu exploité jusqu'ici au cinéma. Le réalisateur s'est mis sérieusement à la tâche, ce qui nous vaut des interprètes de première force dans des décors soignés jusque dans les moindres détails. L'Orient et ses mystères ont toujours tenté les écrivains. Le cinéma avec ses images a dû avoir plus de force encore que la plume les pays où la vie ne bouge presque pas de siècle en siècle.

Viviane Roman joue avec finesse le rôle de la Française. Elle n'a naturellement aucune difficulté à camper une Française, car elle possède la grâce, le don des nuances et une sensibilité suraiguë. John Lodge et Saturnin Fabre sont plus turcs que les Turcs eux-mêmes. Quant à Dario dans le rôle du Sultan, c'est la Turquie incarnée. En somme, *L'Esclave blanche* est un film qui fait diversion d'avec la production ordinaire et qui possède à la fois assez d'objectivité et de fantaisie pour plaire à toutes les catégories de spectateurs.

Un documentaire qui est une pleine réussite photographique nous fournit des précisions sur la formation des pilotes militaires canadiens. Des scènes d'actualité nous donnent une idée de la guerre en Syrie et au siège de Tobrouk ainsi que d'autres événements militaires terminent le programme, qui est bien balancé. On y a fait court mais satisfaisant.

M. H.

Ciné-Guide

Indications sur quelques films à l'affiche aujourd'hui

(Titres et textes enregistrés — Tous droits réservés, Ottawa 1937)

"Cinéma de Paris"

L'ESCLAVE BLANCHE — Drame social. Interprètes: Viviane Roman, John Lodge, Dario, Saturnin Fabre, Roger Blin, Lucien Barrière, Marcel Pagnol.

SCENARIO — Le prince Vedad Bey, à l'épouse en France, Mireille, et ramène sa femme turque. Vedad se plie à la civilisation orientale où toutes les coutumes, après avoir été étonnées, la choquent et la révoltent. Comme elle prétend tenir dans la maison de Vedad son rôle d'épouse à la manière occidentale, elle provoque la colère des grands de la cour. Le Sultan qui redoutait l'influence de Vedad auprès du Souverain. Une intrigue de cour lui donne une rivalité en contradiction avec la dévotion de la mariée turque. Une seconde femme, Mireille, ne supportant pas cet indigne partage, abandonne Vedad et cherche à fuir. Vedad en est averti à temps, il retrouve Mireille et fuit avec elle vers une contrée où leur amour ne sera pas entravé par les coutumes surannées.

Saint-Denis

LA MARCHÉ NUPTIALE — Drame. D'après Henri Bataille. Interprètes: Madeleine Renaud, Henri Rolland, Arthur Hohl, René Marchand, Roger Prieur. Pour public averti.

SCENARIO — Grâce de Plessans, épouse par amour Claude Morillot, un jeune musicien, malgré la réticence de la mère de celui-ci. La mère, qui n'a pas de pitié pour la misère, prend place au foyer. Grâce décide de recourir à l'amitié d'un jeune homme, Suzanne, qui a épousé un riche industriel parisien, Roger Lechâteller. Claude obtient une situation de caissier. Un jour, Roger Lechâteller, qui n'a pas de pitié pour la misère, prend place au foyer. Grâce décide de recourir à l'amitié d'un jeune homme, Suzanne, qui a épousé un riche industriel parisien, Roger Lechâteller. Claude obtient une situation de caissier. Un jour, Roger Lechâteller, qui n'a pas de pitié pour la misère, prend place au foyer. Grâce décide de recourir à l'amitié d'un jeune homme, Suzanne, qui a épousé un riche industriel parisien, Roger Lechâteller. Claude obtient une situation de caissier. Un jour, Roger



LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice: Germaine BERNIER

L'éducation supérieure et l'apostolat de la Femme

Causerie du T. R. P. Hébert, recteur de l'Université d'Ottawa, prononcée au club S. Laurent Kiwanis — L'opinion de Joseph de Maistre et celle de Mgr Dupanloup — Le perfectionnement des facultés spirituelles réclame une formation intellectuelle supérieure — Au service de la famille, de la société, de l'Eglise — Nécessité pour les catholiques d'avoir plus de femmes instruites

On lira sans doute avec beaucoup d'intérêt le texte de la causerie du T. R. P. Hébert, sur un sujet dont l'importance semble devenir de plus en plus grande.

Nous donnons la première partie aujourd'hui. On trouvera la seconde dans la Page Féminine de demain.

J'ai cru manifester d'une manière tangible ma haute considération pour le Club Saint-Laurent Kiwanis de Montréal, dont la renommée est des plus enviables, et l'intérêt que je porte à ses œuvres magnifiques en acceptant de prendre la parole à ce déjeuner hebdomadaire qui réunit les membres de cette dynamique organisation.

Mon intention est de vous entretenir de l'éducation supérieure et de l'apostolat de la femme.

Depuis un certain nombre d'années, ce problème de l'éducation supérieure de la jeune fille a-t-il sa raison d'être? doit-il être encouragé et favorisé davantage?

Les Universités neutres du Canada abondent d'étudiantes désireuses d'obtenir des grades académiques, et les universités catholiques possèdent des collèges féminins qui remportent d'éclatants succès.

Ce mouvement vers l'éducation supérieure de la jeune fille a-t-il sa raison d'être? doit-il être encouragé et favorisé davantage?

A nous en tenir à l'opinion de plusieurs écrivains du dernier siècle, parmi lesquels Joseph de Maistre, que quelques esprits de nos jours partageaient au moins en partie, nous avons grand tort de nous en tenir ainsi la jeune fille à l'étude et de lui permettre de plus en plus d'atteindre le haut savoir.

"Le défaut d'une femme, écrit de Maistre, c'est d'être un homme, et c'est vouloir être homme que vouloir être savante... Permis à une femme de ne pas ignorer que Pékin n'est pas en France, et qu'Alexandre le Grand ne demandait pas son mariage à une nièce de Louis XIV... En fait de science, ajoute-t-il, il est permis aux femmes d'écouter et de comprendre ce que font les hommes. Ceci est même ce qu'elles peuvent accomplir de plus parfait; c'est leur chef-d'œuvre. Il leur est permis d'aimer et d'admirer le beau, mais ce qui ne leur est pas permis, c'est de chercher elles-mêmes à l'exprimer". Et à l'année de ses filles, Adèle, qui lui déclare son goût pour la peinture, et à la cadette, Constance, qui confie à son père l'ardeur qu'il anime pour les études littéraires, il leur déclare à toutes deux solennellement, "que les femmes ne doivent pas s'adonner à des connaissances qui contrarient leurs devoirs; que le mérite de la femme est de rendre son mari heureux et d'élever ses enfants; que dès qu'elle veut émuler l'homme, elle n'est plus qu'un singe; que les femmes n'ont fait aucun chef-d'œuvre dans aucun genre; qu'une jeune fille est folle si elle veut peindre à l'huile, et qu'elle doit s'entretenir au simple dessin, que, du reste, la science est ce qu'il y a de plus dangereux pour les femmes; que nulle femme ne doit s'occuper de science sous peine d'être ridicule et malheureuse et que, par suite, une coquette est bien plus facile à marier qu'une savante".

Vous avez constaté avec moi que certaines des affirmations de de Maistre ne peuvent être contestées, par exemple: "que les femmes ne doivent pas s'adonner à des connaissances qui contrarient leurs devoirs". Mais il est évident aussi qu'il n'a pas compris la différence entre femmes instruites et femmes pédantes, entre femmes sensées, réfléchies, appliquées, sérieuses et femmes ridicules.

A l'aide des principes et des faits, considérons comment l'éducation supérieure est pour la femme un secours précieux dans l'accomplissement des devoirs d'apostolat qui lui incombent comme à l'homme; en d'autres termes, quels avantages et quels bienfaits cette éducation procure à la famille, à la société et à l'Eglise à la condition, bien entendu, que la femme instruite évite les dangers auxquels elle peut être exposée à cause de sa condition et qu'elle prenne les moyens qui lui permettent d'accomplir ce que l'on est en droit d'attendre de celles qui ont reçu une formation d'élite.

Le perfectionnement des facultés spirituelles

Affirmons tout d'abord que le perfectionnement des facultés spirituelles de la femme réclame une formation intellectuelle supérieure. La philosophie nous enseigne, en effet, que Dieu ne fait rien d'inutile. Si donc il a doté la nature humaine, celle de la femme comme celle de l'homme, il convient de leur accorder le plus complet développement. Exclure la femme de l'éducation supérieure serait affirmer que l'homme, de droit divin, possède le monopole exclusif du domaine de l'intelligence.

Monseigneur Dupanloup a écrit des paroles vibrantes au sujet du développement des facultés de la femme: "Ce cœur, cette intelligence, cette merveilleuse puissance d'aimer, d'admirer, de se dévouer, et aussi cette sagesse prudente, cette finesse, cette pénétration, ces intuitions rapides et lumineuses, ces dons de l'esprit et du caractère, cette force dans cette faiblesse, cette énergie morale étonnante et ces grands dons de vertu, la pudeur, la crainte de Dieu, la religion, tout ce que Dieu enfin a mis là pour que la femme pût remplir sa mission dans la vie humaine et être de l'homme à la fois le charme et l'appui, tout cela ne réclame-t-il pas une culture aussi grande que grands sont les dons?"

C'est en premier lieu dans la famille que l'éducation supérieure de la femme produit des fruits abondants. Une loi d'harmonie supérieure qui régit la création entière exige que tout être évolue conformément à la fin spéciale qu'il a reçue de la Providence. La femme est destinée avant tout à la garde du foyer domestique. Elle est alors la première éducatrice de l'enfant. Dans son rôle de mère de famille, l'instruction ne peut être pour elle qu'une aide bienfaisante. Elle saura mieux provoquer et féconder le développement intellectuel de ses enfants, cultiver chez eux le sens de l'observation si nécessaire à la formation et leur faire acquiescer cette grande distinction d'esprit qui se manifeste dans la tenue et le langage. Les éducateurs sont bien en mesure de juger sur ce point l'influence que confère à la mère le prestige d'une haute culture.

La supériorité intellectuelle de la femme acquise par des études sérieuses aura aussi une répercussion heureuse dans la société. Sans vouloir approuver, sans les nuances opportunes, la doctrine du féminisme qui prétend faire de la femme "la concurrente ou la rivale de l'homme sur le terrain des votes et des mandats politiques", il faut admettre que la femme, sans compromettre son rôle et ses devoirs domestiques, peut très utilement consacrer un certain temps aux œuvres extérieures et y exercer au profit de la société toute l'intelligence et le dévouement que ces œuvres réclament. Je ne veux d'autres preuves de cette assertion que celle donnée par certaines organisations de femmes que vous connaissez et dont les membres accomplissent un travail social fructueux et



Le boléro connaît encore beaucoup de faveur.

remarquable sans pour cela négliger leur foyer.

Permettez-moi d'ajouter qu'il est injuste à mon sens d'affirmer d'une façon générale que l'instruction détournera la jeune fille de fonder un foyer et que son savoir la poussera à s'immiscer dans les fonctions professionnelles et dans l'exercice des pouvoirs publics.

Formation religieuse et science supérieure

Au contraire, une véritable formation religieuse et une science supérieure lui apprendront et lui feront comprendre, mieux encore que des études médiocres, que l'homme, de par ses aptitudes et sa destinée, est fait pour l'action extérieure et l'autorité; que la femme est constituée en vue de l'action intérieure et pour être la gardienne du foyer. Elle saisira pleinement l'importance primordiale de cette mission de la femme dans la famille, comme elle se rendra compte que l'intérêt général de la société tout autant que les qualités caractéristiques de son sexe lui interdisent normalement de se mêler aux luttes de la politique, de brigner ou d'exercer les fonctions publiques. Loin donc de sous-estimer l'importance de son rôle domestique, elle appréciera mieux la haute portée sociale d'une fonction qu'elle seule peut remplir et qui exige la pratique des vertus les plus élevées. Or ces principes, la jeune fille les trouvera particulièrement dans les universités ou collèges dont l'enseignement est fondé sur les doctrines de la foi et d'une saine philosophie. D'où le devoir pour les institutions catholiques de procurer aux filles de nos foyers catholiques les moyens d'obtenir une formation supérieure, scientifique, littéraire ou générale, sinon elles les chercheront dans les institutions neutres en risquant par le fait même d'acquiescer à une mentalité désastreuse pour elles et conséquemment pour la famille, la société et l'Eglise, question qui devrait faire réfléchir ceux qui blâment trop facilement les universités catholiques de permettre à nos jeunes filles l'obtention des grades académiques.

En plus de la mission de mère et d'apostolat social que la Providence a confiée à la femme, le Christ a voulu la faire participer au travail dans la vigne du Seigneur. C'est le partage surtout de ces religieuses qui, depuis des siècles, accomplissent une mission incomparable de dévouement et de charité. Consacrées tout entières par des vœux de religion au service et à l'imitation de Jésus-Christ, elles se dirigent partout où il y a des âmes à instruire, partout où il y a des ruines, des larmes et des espoirs, possédant dans leur cœur un

Pour servir votre santé

Ils valent leur pesant d'or

(Collaboration spéciale au Devoir) par le Dr Adrien PLOUFFE

Les journaux nous parlent de l'abondance des légumes frais. Logiquement ils devraient abonder sur nos tables en ce moment. Est-ce bien toujours le cas? Je ne vous apprendrais point, chère Madame, que nombre de ménagères font grise mine aux légumes de la saison. Elles en préparent, mais peu!

Or, en été, surtout quand les légumes frais sont à profusion dans nos marchés et chez les marchands, le gros bon sens devrait nous inciter à en manger beaucoup et — cela s'impose — à manger moins de viande.

On peut apprêter des plats savoureux et exquis à l'aide de carottes, de choux, de petites fèves jaunes ou vertes (haricots), de choux-fleurs, d'asperges, de navets, de panais, de poireaux et de pommes de terre nouvelles. Et ces repas sont aussi appétissants que des repas agrémentés de viande.

La vie est chère! Raison de plus pour consommer plus de légumes et moins de viande. Pour un très grand nombre de gens, un repas où l'on ne voit pas apparaître un énorme rôti n'est pas un repas! Pourtant, en été, un diner aux légumes est rafraîchissant au possible.

Les Pères Trappistes ne mangent pas de viande et regardent-ils, ils se portent à merveille. Ils ont bonne mine et leur sourire s'épanouit dans une figure en bonne santé, mais, par exemple, je vous prie de croire qu'ils savent apprêter les légumes et, à plusieurs reprises, j'ai eu l'occasion de me régaler, chez eux, de plats où la viande était de sortie.

C'est une manie que nous avons de considérer comme une chose indésirable un diner où la viande est absente!

Entendons-nous bien, chère Madame, ce n'est pas du tout mon intention de vous recommander de devenir végétarienne, non pas, mais l'hygiéniste estime à juste titre que nous accordons trop d'importance à la viande. Voilà tout.

Les hygiénistes semblent exagérer quand ils racontent certaines prouesses gastronomiques incroyables, ils restent pourtant en deca de la réalité. Notre appétit insatiable d'aliments carnés explique pour une grande part les innombrables maladies d'estomac, de reins, de foie, qui encombrent les bureaux de nos médecins. Une enquête démontrerait que nous possédons peut-être le record dans ce domaine!

Notre soupe aux pois canadiennes n'est pas une soupe comme les autres, c'est presque un repas! De même en est-il de nos "fèves au lard".

Je n'ai pas mangé de viande, docteur, je n'ai mangé que deux assiettes de soupe aux pois et deux

trésors inépuisables d'espérance, de courage et de consolation, et se désolant aux œuvres de charité, sous toutes les formes qui répondent aux besoins de l'humanité, œuvres de missions, d'éducation, et que sais-je?

Il n'est pas besoin, je suppose, d'appuyer sur l'importance, je dirai même la nécessité d'une formation intellectuelle supérieure pour celles dont le devoir est d'enseigner.

De tout temps, d'ailleurs, les communautés religieuses enseignantes ont compris cette nécessité d'une formation supérieure non seulement pour leurs élèves, futures mères de famille et futurs apôtres.

"Il est constant, d'après des témoignages nombreux et avérés, écrit Montalembert dans les *Mœurs d'Occident*, que les études littéraires étaient cultivées au VII^e et au VIII^e siècles dans les monastères de femmes en Angleterre, avec non moins de soin et de persévérance que dans les communautés d'hommes.

"Dès l'introduction de l'ordre monastique dans les divers pays chrétiens, les écoles de filles tenues par des religieuses ne cessèrent de fournir à la société catholique une élite de femmes aussi distinguées par leur intelligence que par la piété, et qui rivalisaient avec les moines les plus instruits".

(La fin demain)

assiettées de fèves au lard!" Et ce brave homme s'imaginait bêtement qu'il avait pris un repas léger et sans viande! Toute révérence gardée, quel innocent!

En vérité, chère Madame, notre consommation de viande atteint le secteur de l'exagération et puisque les légumes abondent au marché, profitons-en pour en consommer beaucoup. Ce sera une façon intelligente de servir notre santé et celle de nos nôtres.

Et si votre seigneur et maître ne comprend pas, tant pis pour lui, mais sachez élever vos enfants en les mettant en garde contre les abus de la viande.

Vivent les légumes frais!
Adrien PLOUFFE

La Croix Rouge

La grande demande de mitaines et de gants tricotés

Les dirigeants du comité des œuvres de guerre de la maison de la Croix Rouge, à Montréal ont lancé, la semaine dernière, à toutes les auxiliaires bénévoles de la Société canadienne de la Croix Rouge (division de la province de Québec), un appel spécial pour la confection de mitaines et de gants tricotés dont on a besoin en quantité considérable pour les forces armées du Canada.

Selon une dépêche reçue d'outre-mer par l'Office national de la Société canadienne de la Croix Rouge, il est urgent de préparer une ample provision de gants et de mitaines pour toutes les sections des forces armées canadiennes. Les auxiliaires bénévoles de toutes les sections de la division de la province de Québec (Société canadienne de la Croix Rouge) sont priées d'envoyer ces articles de tricot, aussitôt que possible, à la maison de la Croix Rouge.

L'été avance et avant longtemps viendront les temps froids. Il est donc nécessaire que l'on se mette au travail sans tarder afin que nos forces armées, outre-mer et au Canada, soient bien protégées contre les intempéries.

Le camp de la "Familiale"

Le camp de vacances de la Familiale, situé à 8818 est, rue Notre-Dame, près de Joffe, reçoit depuis samedi dernier, les garçonnets de 6 à 12 ans. Les amis de la coopérative sont invités à visiter le camp. CL. 0291.

Les conserves

La méthode de cacheter avec de la cire

Servir en conservant

Ottawa. — "Les ménagères canadiennes qui font des approvisionnements de sucre pour la mise en conserve de fruits et de légumes, à la demande de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, devraient faire usage des ustensiles nécessaires aux conserves qu'elles ont en main avant de s'en procurer de nouveaux", dit M. G. C. Bateman, contrôleur des métaux pour le ministère des munitions et approvisionnements, dans une déclaration publiée aujourd'hui.

"Bien qu'il n'y ait pas rareté de récipients de verre", déclare M. Bateman, le zinc qui entre dans la fabrication des couvercles est requis par notre industrie des munitions. Dans la mesure du possible, où il n'existe aucun risque de perte pour ces fruits et ces légumes mis en conserve, la méthode de cacheter avec la cire devrait être employée de préférence à celle de cacheter avec des couvercles de zinc".

"Plusieurs ménagères, continua M. Bateman, ne se servent pas d'un bon nombre de ces couvercles de zinc. Lorsqu'ils ne sont pas nécessaires pour les quantités additionnelles de conserves préparées à la suite de la demande du gouvernement, on devrait les remettre à l'organisation locale de récupération".

Aide spirituel

à l'usage des

gardes-malades et des malades par un religieux dominicain

Petit livre à offrir en cadeau aux gardes-malades et aux malades. Excellent, et hautement recommandé.

En vente au Service de Librairie du "Devoir". Prix: au comptoir: \$0.25; par la poste: \$0.30.

EATON



Bientôt! JEUDI

est le premier des jours d'inspection préliminaire de la

Vente Semestrielle EATON de meubles et d'articles d'ameublement

A partir de jeudi vous pourrez inspecter à loisir les centaines d'offres remarquables, les commander — la livraison en sera faite dès qu'aura commencé la vente, lundi, le 4 août.

T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

FOURRURE

REELLE VENTE D'AOUT

Bénéficiez de notre prévoyance à acheter nos peaux avant la hausse énorme que subissent les fourrures en ce moment. Acheter maintenant; profitez de notre vente d'Août

CHAT SAUVAGE

Manteau idéal pour voyager, travailler et le sport. Ne pas oublier que le manteau de chat "LUSTRE" est fait de peaux argentées, soyeuses, épaisses et d'une légèreté incomparable. Qualités Supérieures: \$175. 225. 255.

MOUTON de PERSE

Tous les modèles princesse et "bolts" les plus en vogue. Un bon manteau de mouton signifie: bonne durée et très peu d'entretien. Qualités Supérieures: \$255. 295. 355.

SEAL d'HUDSON

C'est le manteau parfait qui s'adapte à tous les genres — peaux d'ours, de loutre et d'une souplesse parfaite. Le manteau de toute occasion. Qualités Supérieures: \$245. 295. 325.

J. F. Reid

1473 rue AMHERST — CH. 3181

Feuilleton du "Devoir"

LA SAUVAGEONNE

par Marie de WAILLY

51. (Suite)

Le jeune homme poussa un éclat de rire bref comme un sanglot et ne répondit pas, mais il avait passé sa main sous son gilet et, de ses ongles, par l'entrebâillement de sa chemise molle, il déchirait sa poitrine.

Anne-Marie ne semblait rien entendre.

Elle demeurait immobile et muette, regardant courir les nuages pâles dans le ciel. Le crépuscule enveloppait les êtres et les choses, et la jeune fille, les yeux noyés de pleurs, emplissait son cerveau du spectacle dont le souvenir demeurait dans son cœur.

Sur le clair obscur du ciel, les grands arbres dressaient, plus sombres, leurs tailles de géants, et la forêt proche mettait une grande ban-

de noire à l'horizon, avec parfois la tache pâle d'un bouleau. Les pelouses étaient toutes fleuries comme pour une fête et la jeune fille songeait douloureusement que pour les enterrements aussi on fait des moissons de fleurs.

N'était-ce pas l'enterrement de ses rêves, de ses espoirs, de son bonheur, qu'elle faisait ce soir-là?

Rêves et espoirs à peine éclos qui reposaient confus au fond de son âme et dans lesquels cependant elle mettait toute sa félicité.

Hélas! elle devait leur dire adieu... comme elle le ferait demain aux habitants du château, comme elle l'avait fait hier à ses amis du village.

Son cœur apercevait ce que ses yeux ne pouvaient pas voir... les

maisons éparses, les potagers aux plates-bandes de buis, les grands champs à perte de vue, l'église où elle avait prié avec tant de confiance et d'amour, le cimetière dans lequel reposait le vieux verrier, et la forêt où elle s'était souvent attardée.

Les étoiles commençaient à scintiller, faisant du ciel une immense voûte brillante, les hautes cimes et les arbres se paraient d'un charme infini, la nature s'argentait sous la lumière céleste et dans la forêt un rossignol se mit à chanter.

Au loin, on entendait les roulements d'un chariot sur les pierres du chemin, des voix s'élevaient en bordure du parc, des paysans passaient... Le cœur d'Anne-Marie s'enleva vers eux, il les quitta pour bondir vers la chaumière de Jean-Claude, puis la pensée de la jeune fille s'éleva vers la forêt profonde.

Ah! revoir une fois encore ces sentiers, ces clairières, ces futaies, s'enivrer des odeurs fortes des bois et cueillir dans la mousse humide, quelques fleurettes qu'elle emporterait précieusement et garderait comme ultime souvenir d'un bon-

heur à jamais perdu!

Le lendemain, elle se leva avec l'aurore et déjà vêtue de son costume de voyage, sans prévenir personne, elle s'en fut vers les bois.

A l'orée de la forêt, surprise, défaillante, elle s'arrêta.

Devant elle, assis dans un fossé, la tête dans ses mains, Richard sanglotait.

Elle demeurait là, interdite, le cœur battant à grands coups, tremblante, ayant la volonté de fuir et demeurant les pieds attachés au sol.

Quel chagrin pouvait éprouver le jeune homme pour pleurer de la sorte?

Mais Richard avait eu la sensation d'une présence étrangère. Il relevait la tête et voyait Anne-Marie arrêtée devant lui, d'un geste prompt il essuya ses yeux et se levait en riant: — Ah! ah! petite cousine, dit-il, une voix qui l'essayait en vain d'affirmer, je vous y prends à courir les bois des patrons mine! Vous avez raison, c'est le moment où la forêt est la plus belle et où l'on respire le mieux.

— Me voulez-vous pour compa-

gnon, Anne-Marie, et vous plairait-il qu'ensemble nous disions adieu à la forêt des Ardennes?

— Songeriez-vous donc à quitter le pays, mon cousin? balbutia la jeune fille.

— Mon Dieu, oui, avec les années, il me vient un esprit vagabond et une soif de courir les aventures. On parle beaucoup de l'Égypte depuis quelques années, j'ai envie de m'y rendre.

— Votre frère, connaît-il vos projets?

— Pas encore, mais, bientôt, je les lui dirai.

Il s'étaient mis à marcher côte à côte, leurs âmes s'imprégnaient délicieusement des beautés de la forêt et leurs pauvres cœurs tourmentés par trop de tendresse battaient avec une violence qui leur faisait mal.

Le bonheur passait entre eux, ils n'avaient que la main à étendre pour le saisir, et, aveuglés, ils le laissaient fuir.

Ils allaient, devenus silencieux et contrainsts, marchant dans une lumière douce qu'illuminaient par moments les flèches d'or du soleil pas-

sant à travers les branches.

Nul autre bruit que leurs pas ne troublait la paix profonde, faite de la tranquillité vigoureuse de la terre.

Quelquefois, à leur approche, un daim ou un chevreuil traversait le sentier en bondissant et se perdait dans la profondeur des bois, les lapins déboulaient prétureusement sous leurs pieds et les faisans se blottissaient craintivement au plus épais des fourrés.

Richard, en apercevant un, dit à la jeune fille:

— Venez que je vous montre une chose que vous ignorez.

A travers les taillis, il la conduisit vers une réserve et, arrivés là, il lui recommanda de ne pas parler et de marcher avec précaution.

Elle le suivait, heureuse de cette grâce que Dieu accordait à sa pauvre tendresse et curieuse de ce qu'il voulait lui faire voir, l'âme pleine de félicité de la présence chère.

Il s'avançait à pas feutrés et brusquement Richard s'arrêta, mettant un doigt sur ses lèvres.

Entendement, il écarta quelques branches et la jeune fille aperçut une poule faisanne qui couvait dans

une touffe d'herbe. La faisanne ne bougea pas, mais dans son oeil noir passa une épou-vante, et ses plumes se hérissèrent d'horreur.

Richard se mit à siffler doucement, la frayeur de la poule parut s'apaiser, pourtant elle était toujours inquiète et tournait sa tête fine, tantôt vers le chasseur, tantôt vers sa compagne.

Le jeune homme laissa retomber les branches et, tourné vers Anne-Marie, il demanda, affectant la gaieté:

— Vous avez vu?

D'une voix étouffée pour ne pas épouvanter la poule, toute proche encore, elle répondit:

— Oui...

Elle n'aurait pas pu articuler d'autres paroles. Maintenant, Richard parlait en regagnant le château où on devait les attendre pour le déjeuner.

Un chevreuil debout, au milieu d'une clairière, les arrêta un instant.

(à suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée) Éditeur: propriétaire — Georges Pelletier directeur-gérant.

Faits divers

Trouvé assassiné — Collisions — Noyades — Femme tuée au volant de son auto, etc., etc.

Trouvé assassiné

Henri Vézina, 45 ans, a été trouvé mort vers trois heures hier après-midi dans une chambre de la maison portant le numéro 1256 ouest, rue Notre-Dame. Vézina avait saigné abondamment avant de mourir. Deux témoins importants sont à la disposition de la police pour l'enquête du coroner qui aura lieu aujourd'hui. Quatre autres témoins seront aussi entendus. La mort de Vézina remontait à plusieurs heures quand on fit la découverte de son corps. Mlle Mary Hardy, maîtresse de la maison, a déclaré à la police qu'elle entendit des coups et des bruits de dispute au cours de la nuit. Un suspect qui a une blessure à l'œil aurait dit aux détectives qu'il s'était battu avec Vézina au sujet d'un travail quelconque. Vézina et ceux qui se trouvaient avec lui samedi dans la nuit auraient eu une longue discussion.

Deux collisions

Une collision est survenue hier soir vers 9 h. 20 entre un solitaire du circuit Delorimier et une auto, à l'angle des rues Ste-Catherine et Delorimier. Les huit occupants de l'auto ont échappé à la mort. Voici les noms des blessés: le conducteur de l'auto, Roland Gagné, 21 ans, 579 rue Cuvillier, coupures au nez, traité à l'hôpital; Albert Bouchard, 18 ans, 1645, rue Orsanges, coupures à la tête, traité à l'hôpital; Gaston Mongeau, 21 ans, 3405 est, rue Sainte-Catherine, coupures à la main, traité à l'hôpital; Fleurette Bédard, 21 ans, 1897, rue Joliette, coupures à la tête, traitée à l'hôpital; Marcelle Bédard, sa sœur, blessée au poignet droit, traitée à l'hôpital; Conrad Lefebvre, 21 ans, 1475 rue Nicolet, fracture de la jambe gauche, hospitalisée à l'hôpital; Madeleine Mongeau, 18 ans, 3405 est, rue Sainte-Catherine, blessée au coude et à la cuisse, hospitalisée à l'hôpital; Laura Bertrand, 20 ans, 1897, rue Joliette, coupures au visage, traitée à l'hôpital. Dans le tramway, Mme Albert Lanoue, 48 ans, 1025 est, rue Lagacière, contusions multiples, transportée à l'hôpital et le garde-moteur, légèrement blessé par des éclats de verre qui a pu retourner chez lui.

L'autre collision survenue entre deux autos vers neuf heures hier soir, rue Sherbrooke, en face de la Chapelle de la Réparation. La première voiture, conduite par M. M. Kovalock, 40 ans, 50 est, rue de Montigny, s'est heurtée à l'auto de M. Paul Forget, sans adresse connue. Kovalock, sa femme, âgée de 42 ans et leur petite-fille Annie, 20 ans, ont pu retourner à leur domicile après traitement au dispensaire. Le dernier occupant de l'auto, John Ciboulas, 22 ans, souffre d'une fracture du crâne et son état semble désespéré. Les médecins n'ont pu obtenir son adresse. Dans l'auto de Forget, ce dernier et un compagnon, Richard Madden, ont été légèrement blessés par des éclats de verre mais ils ont pu retourner à leurs domiciles. Les agents de la circulation provinciale ont fait enquête.

Mort de ses blessures

Viateur Lazure, 15 ans, 1415 rue Saint-Hubert, est décédé hier matin vers 10 h. 25 à l'hôpital Saint-Luc, des suites de l'accident d'auto survenu sur la route conduisant à Sainte-Dorothée, près de Saint-Martin, le 23 juillet, aux petites heures du matin. La victime était au volant de l'automobile de M. J. G. Girard, hôtelier de Saint-Eustache, qui rapporta sa voiture volée quelques minutes avant l'accident. Il n'y eut pas de témoin de l'accident mais la voiture filait, croit-on, à grande vitesse. L'auto dérapa dans une courbe, plongea dans un fossé, remonta la pente à gauche de la route et broya le cloué en face du domicile de M. Raoul Goyer, de Saint-Martin, avant d'aller s'écraser sur un grand pin et de le décapiter sous la force du choc. Deux compagnons de Lazure: Jean-Louis Gaumont, 15 ans, 1122 rue Montcalm, et Gérard Bleau, 16 ans, 1292 rue Panel, furent tués sur-le-champ.

Deux hommes se noient en cherchant un corps

L'effondrement du pont de Beauharnois lundi dernier, a fait trois victimes. On a retrouvé hier matin, le cadavre de Philippe Paré, de Valleyfield, qui se trouvait sur la section engloutie, mais son automobile a dû être entraînée par le courant qui atteignait une vitesse de 50 milles à l'heure au moment de l'accident. Quelques heures avant la découverte du corps de Paré, deux employés de la Beauharnois: MM. Gilbert Barrette, 25 ans, de Châteauguay, et Hector St-Pierre de Valleyfield, étaient à faire des recherches pour retrouver le noyé lorsque le courant fit chavirer leur chaloupe et ils disparurent dans l'onde. Tard hier soir on n'avait pas encore trouvé leurs corps.

Trouvé noyé

Un noyé non encore identifié a été trouvé au bas de l'avenue Lebrun, à la section 83 du port de Montréal. La police croit qu'il s'agit d'un matelot.

Enfant qui se noie

Hull, 28 (P.C.) — M. Roger Michon, 13 ans, fils de M. et Mme J. René Michon, s'est noyé dans la rivière Outaouais ici samedi. On a repêché le cadavre environ une heure plus tard dans six pieds d'eau.

Il se noie dans une piscine

Listowel, 28 (P.C.) — Un habitué d'une piscine de Listowel a découvert en s'y baignant le cadavre du jeune Gladstone McKay, de Brussels, province d'Ontario. On a tenté sans succès de ramener le jeune McKay.

On lui ampute le bras

La Tuque, 28 (P.C.) — Charles Villeneuve a dû se faire amputer un bras hier par suite d'un accident d'auto. Il fut blessé dans une collision.

Un prisonnier s'évade

Toronto, 28 (C.P.) — La police recherche activement Ian Melon, 24 ans, de Winnipeg, qui s'est échappé alors qu'on le conduisait au pénitencier de Kingston pour y purger une peine de dix ans. Melon s'est échappé au moment où on lui enlevait ses menottes pour le faire monter dans un train. La foule très dense paralysa les efforts de la police pour le rejoindre. On signala plus tard Melon dans une maison de pension, mais quand les agents y arrivèrent il était déjà parti.

Un soldat se serait noyé

Kingston, 28 (C.P.) — Le soldat William Front, de Windsor, Ont., se serait noyé hier en tentant de gagner l'île Wolfe, à la nage. On le vit très loin au large et on lui offrit de le ramener vers la terre; il refusa puis on n'entendit plus parler. Il y a une distance de trois milles entre la terre ferme et l'île Wolfe.

La plaie des sauterelles

Saint-Jean, 28 — Le chanoine Wilfrid Charbonneau, curé de la cathédrale, a récité hier des prières spéciales pour conjurer le fléau des sauterelles qui menace cette localité. Les sauterelles sont plus nombreuses que jamais dans la région et constituent une menace sérieuse pour la récolte d'avoine en plusieurs endroits du comté.

Femme tuée au volant d'une auto

Prescott, 28 (C.P.) — Mme Florence Prescott s'est tuée, samedi, lorsqu'elle perdit le contrôle de sa voiture qui s'écrasa dans un fossé. On croit qu'elle eut une syncope. Une amie qui était avec elle s'en est tirée avec des égratignures.

Auto renversée par un orignal

Moncton, N.-B., 28 (C.P.) — L'auto de Dr Charles S. Finlay, qui se dirigeait vers Washington, a été renversée par un orignal sur la route près de Beaufort, et les occupants s'en sont tirés sans blessure grave. L'orignal fut instantanément tué.

Mort des suites d'un incendie

Noranda, 28 (C.P.) — M. Cliff A. Reid, arrivé de Sault-Sainte-Marie depuis dix jours, est mort aujourd'hui.

d'hui. Le feu a détruit sa demeure de bonne heure hier matin. M. Reid a pu sauter d'une fenêtre du premier étage, mais il fut si vivement brûlé qu'il mourut quelques heures après son arrivée.

Noyade au lac Caribou

Chicoutimi, 28 (C.P.) — Mlle Fernande Chalifoux, 19 ans, de Montréal, s'est noyée hier dans le lac Caribou. La chaloupe qu'elle occupait a coulé. On a retrouvé son cadavre.

Voleur de poules

Saint-Hyacinthe, 28 — René Touchette, 40 ans, récidiviste, sans domicile connu, a été condamné à deux ans de pénitencier par le magistrat de district Emile Marin, samedi, pour avoir été trouvé coupable d'avoir volé des poules dans plusieurs paroisses.

Corps repêché

Ottawa, 28 (C.P.) — Le corps de William E. Nixon, 40 ans, a été trouvé hier dans le canal Richelieu. La police a été informée que M. Nixon avait quitté la maison au cours de la soirée. Il était en mauvaise santé depuis quelque temps.

Six aviateurs tués dans un accident

Halifax, 28 (C.P.) — Six aviateurs, dont cinq Canadiens et un Anglais, ont perdu la vie, samedi, lorsque leur avion s'est écrasé près de l'aéroport de Terrebonne, au retour d'un envol de reconnaissance.

Voici les noms des victimes: le lieutenant de section M. E. Thompson, de Regina; l'officier-pilote W. H. Mather, de Tonbridge Wells, Kent, Angleterre; l'officier-pilote A. G. Pratt, de Winnipeg; le sergent de section M. S. Hunt, de Calgary; le sergent de section R. L. David, de Nouveau-Brunswick, et le mécanicien T. J. Crawford, de Toronto.

Le nom des Cardin

Peu répandu en France — Cardin, sœur des Nohues — Secrétaire du roi de Pologne

Ce nom, soit de famille, soit de baptême, n'est pas très répandu en France. Nous ne l'avons rencontré qu'à dix-septième siècle que cinq fois: trois en Normandie, une en Bretagne et une autre au Poitou.

En 1665, l'année de la venue du régiment de Carignan, nous trouvons Mathurin et Noël Cardin; le premier à Beaufort et Noël aux Trois-Rivières. Ils ont franchi l'Atlantique en même temps ou à la suite du fameux régiment, mais ils n'en étaient pas. Le recensement de 1666 marque Mathurin âgé de 39 ans et Noël Cardin, de 21 ans. Celui-ci était fils de feu Nicolas et de Marie Desruys, d'Estreées, proche Rouen.

Noël épousa Léonarde Genest, suivant leur contrat de mariage passé par le notaire Aneau, le 1er novembre 1669. Dans cet acte, Léonarde est dite native de Corbigny en Nivernais, fille de François Genest, sergent royal audit lieu, et de défunte Jeanne Camuset. Tanguay n'a pas trouvé l'acte de mariage de Noël Cardin et de Léonarde Genest parce qu'ils se sont mariés au Cap de la Madeleine et que les registres de cette paroisse sont perdus pour 1669.

Nous avons eu ces renseignements de M. Joseph Drouin, avocat, à Montréal, en 1924.

L'union de Noël et de Léonarde fut de courte durée, et la jeune femme se remaria le 6 novembre 1671, aux Trois-Rivières, avec Pierre Loiseau dit Francoeur, soldat du régiment de Carignan. Elle se dit alors originaire de la paroisse de Saint-Seigneur en la ville d'Autun, tout près de Corbigny, évêché de Nevers. Léonarde avait eu un fils de Noël Cardin, et par le fait de son second mariage avec Pierre Loiseau, ce fils Maurice Cardin, fut connu aussi sous le nom de Loiseau.

Nous relevons dans "Les Origines des familles Canadiennes-françaises" du R. P. Godbout, O.F.M., qu'il y avait en 1732 Messire Marc Cou Cardin, prêtre vicaire, à l'église des Saints Pierre et Paul, de Cerisy-la-Salle, Coutance, Normandie.

Nous avons trouvé aussi un Guillaume Cardin anobli avec sa femme en 1387. Ils étaient de Valéry-sur-Mer (Seine-inférieure) à environ 31 milles de Rouen. C'est si rapproché du lieu d'origine de Noël Cardin qu'il se peut qu'il y ait quelque rapport.

L'armorial de Bretagne, de Potier de Courcy, donne un Cardin (sans prénom) originaire du Poitou, sœur des Nohues. Cette famille a fourni un secrétaire de Stanislas, roi de Pologne, en 1759; un greffier en chef des comptes de Nantes en 1769 et un auditeur des comptes en 1778.

A Fontenay (Poitou), il y avait en 1696 Jacob Cardin, procureur au siège royal de ce lieu, blasonnant d'argent, à un chevron de sable, accompagné de trois roses de même, 2 et 1. (Armorial du Poitou, I-395).

La famille Cardin est une de nos belles familles canadiennes. Elle a donné plusieurs de ses fils à l'Eglise et d'autres se sont illustrés dans le domaine public. Il nous serait agréable de communiquer nos notes à tel membre de cette famille qui serait disposé à entreprendre sa généalogie. S'adresser à 334 rue Chapelle, Ottawa, à Régis ROY.

(Extrait du Bulletin des recherches historiques, no. de juillet).

Un aviateur se noie en Saskatchewan

Prince-Albert, Sask., 28. (C.P.) — Un jeune aviateur, élève dans une école d'entraînement de l'Ouest, Robert Hendrix, de Walsburg, Colorado, s'est noyé accidentellement dans le lac Waskesiu, en Saskatchewan, hier.

ETATS-UNIS

La prolongation du service militaire

Washington, 28 (A.P.) — Le comité militaire du Sénat a adopté samedi, par un vote de 9 à 1 une résolution aux fins d'amender la loi du service militaire pour que tous ceux qui sont en service militaire le soient pour le temps qu'on le jugera nécessaire à la défense nationale.

Plusieurs sénateurs qui étaient opposés au projet de prolongation du service militaire modifiant maintenant leur attitude à cause des événements d'Extrême-Orient. Un sénateur républicain qui combattait le projet a dit que si l'intervention du Japon en Indochine menace la possession étatsunienne, il votera pour le bill.

Le comité militaire de la Chambre des représentants a convoqué une séance à huis clos pour aujourd'hui en vue d'étudier ce projet, mais on croit que la Chambre, avant d'aborder ce projet, disposera du bill de taxes au montant de \$3,529,200,000, qui a été approuvé samedi par le comité des voies et moyens de la Chambre.

Si l'opposition semble diminuer au Sénat contre le bill de prolongation du service d'un an, le projet a cependant des adversaires qui restent déterminés à combattre jusqu'au bout. Le sénateur Wheeler (dém. Montana) a dit que plusieurs projets de compromis seront étudiés ces jours prochains. Il suggère que les conscrits et les volontaires reçoivent un minimum de \$100 par mois, dont \$30 en argent et \$70 en obligations du gouvernement, rachetables à la démobilitation du soldat.

Le président du comité militaire, le sénateur Reynolds (dém. Caroline du Nord) a été le seul membre du comité à voter contre le bill. Il a dit que la déclaration d'alerte nationale serait un avis au monde que les forces armées des Etats-Unis se préparent à entrer dans la guerre comme alliés actifs de la Russie et de l'Angleterre. Je ne crois pas, a-t-il ajouté, que notre intérêt national soit mis en péril ou le sera parce que les armées du monde sont apparemment en train de se détruire les unes les autres, à moins que nous continuions la politique de défier certains pays au combat.

Les mineurs du Cap-Breton récalcitrants

Gloucester, N.-E., 28 (C.P.) — Les mineurs de charbon du Cap-Breton, loin de se rendre au désir du ministre fédéral du Travail, M. McLaughlin, qui leur avait demandé de maintenir la production à son rythme normal, ont fait savoir au ministre, hier, à l'issue de leur congrès, que "s'il ne change pas son attitude à leur endroit", ils continueraient à ralentir la production. Les mineurs récalcitrants insistent de nouveau auprès du ministre du Travail pour qu'il convoque une conférence des représentants du gouvernement avec ceux de la compagnie et du Congrès de mineurs, en vue d'étudier les divers problèmes se rattachant à l'industrie du charbon.

Service discontinué

Winnipeg, 26 — M. D. B. Colyers, vice-président d'Air-Canada, annonce aujourd'hui la discontinuation d'un des services quotidiens entre Toronto, London et Windsor, par suite de la nationalisation de deux avions d'Air-Canada par le Gouvernement canadien. Ces changements seront en vigueur le 1er août et affecteront le départ de Toronto à 10 h. du soir et celui de Windsor à 7 h. 30 du matin. D'autres lignes d'Air-Canada pourront aussi être affectées, ajoute M. Colyers.

La vraie France

La Vraie France vient à peine de paraître et connaît déjà un très vif succès. C'est le livre de l'heure que toute personne désireuse de se cultiver voudra posséder afin de le relire à loisir; en effet, ces pages sont si prenantes qu'on ne se lasse pas de les relire...

Il nous suffira de citer les noms des personnages étudiés pour justifier l'enthousiasme qu'a soulevé ce volume des son apparition: Ernest psichari, Charles Peguy, Léon Bloy, Paul Claudel, François Mauriac, Jacques Maritain, Philippe Pétain, Jacques Copeau, Henri Ghéon, Dom Bellet.

Certes, la liste est incomplète, si l'on pense à tous les grands hommes qui, durant la dernière époque, ont fait grande la France. Mais ceux-là que Gilmard nous présente de façon très précise ont si bien servi la pensée française et catholique qu'ils suffisent à former cette "gerbe" de quelques fleurs de la vraie France.

Ce livre n'est pas une sèche biographie ni une froide énumération de manuel. C'est vraiment une étude approfondie de ce qui fait la valeur de ces gloires françaises, de leur évolution, des plus célèbres de leurs œuvres, etc.

De plus, La Vraie France contient de magnifiques illustrations dues à Marcel Plamondon, C.S.C., grâce auxquelles la figure des personnages étudiés nous apparaît plus vivante et qui, d'ailleurs, contribuent à enrichir davantage la présentation du volume. En couverture, une composition originale annonce la distinction caractéristique de cette œuvre.

Signalons le poème-liminaire au titre claironnant: *France de Notre-Dame, lève-toi*, de Roger Brien, C.S.C. Les pages consacrées à Jacques Copeau sont du R. P. Emile Legault, directeur des Compagnons de saint Laurent.

On peut vanter un livre avec une arrière-pensée de fin publicitaire. La Vraie France est un livre qu'on aime sincèrement, qu'on recommande et qu'on voudrait voir entre toutes les mains parce que c'est certainement un des plus beaux livres récents.

(1) Volume de 200 pages, au comptoir 75, par la poste 85. Service de Librairie du Devoir.

Les troupes des Philippines

M. Roosevelt les incorpore à l'armée des Etats-Unis

Washington, 28 (A.P.) — Le président Roosevelt a samedi incorporé toutes les forces militaires du gouvernement des Philippines à l'armée active des Etats-Unis, et le département de la Guerre a immédiatement nommé le général Douglas MacArthur, ancien chef d'état-major, commandant des forces des Philippines.

Le geste du président est destiné à renforcer les défenses étatsunienne de l'Extrême-Orient, en assumant la sécurité d'une base pour exécuter toute opération nécessaire dans le Pacifique.

En collaboration avec les forces britanniques et celles des Pays-Bas, ont expliqué les autorités militaires, les forces des Etats-Unis aux Philippines pourraient au moins arrêter pour un temps une attaque du Japon en direction du sud sans même l'aide de la flotte principale des Etats-Unis.

Au cours des derniers mois, les forces de l'île se sont considérablement renforcées et entraînées sous le commandement du général MacArthur, mais on ne les considère pas, dans les milieux officiels, comme une force expéditionnaire éventuelle.

Lorsqu'il s'agira d'exécuter des opérations chez l'ennemi, l'aviation étatsunienne entrera en scène, grâce à ses bombardiers quadrimoteurs géants à grand rayon d'action. Il y a actuellement au moins une escadrille d'avions de patrouille navals aux Philippines, et 21 des derniers modèles d'avions de guerre se sont envolés à Hawaï récemment.

L'armée des Philippines a amplement de fusils, mais manque d'équipement moderne, de batteries antiaériennes et probablement aussi de mitrailleuses.

La décision du président est autorisée par la loi Tydings-McDuffie, qui accorde l'indépendance éventuelle des îles Philippines, et elle a été préparée il y a plusieurs semaines à la suite d'une conférence à laquelle ont pris part le haut-commissaire Francis-B. Sayre, M. Manuel Quezon, président des Philippines, et d'autres personnages officiels.

Le Sénat sera invité aujourd'hui à ratifier la nomination du général MacArthur comme commandant des forces des Philippines. Cette ratification serait considérée comme une approbation indirecte de l'incorporation des troupes de ces îles dans l'armée des Etats-Unis.

Le nombre exact des hommes qui se trouvent sous le commandement du général MacArthur n'a pas été révélé, mais on estime que ces troupes comportent au moins 20,000 soldats professionnels, et des réserves de 75,000 indigènes ou plus qui ont reçu une formation militaire.

Le général MacArthur a souvent affirmé que les Philippines peuvent être défendues avec succès contre une attaque par mer. La flotte d'Extrême-Orient, qui comprend plus de 40 vaisseaux, a ses bases dans cet archipel, l'une à Cavite, dans la baie de Manille, et l'autre à Olongapo, au nord.

Canadien français à l'honneur, à Kingston

Kingston, Ont., 28 (C.P.) — Le lance-caporal J.-J. P. Cordeau, de Montréal, cadet au Collège militaire de Kingston, a obtenu la médaille d'argent du lieutenant-gouverneur d'Ontario, accordée au cadet qui a eu le plus de succès dans ses examens. Il s'est vu décerner, en plus, le prix d'excellence du groupe "Y" et le prix de stratégie.

Commission d'un agent d'immeuble

M. le juge Duranleau, de la Cour supérieure, a maintenu la poursuite de M. Napoléon Marion contre M. P.-E. Auger. Le demandeur réclame \$170 comme solde d'une commission sur la vente de l'épicerie du défendeur, située rue St-Simon, à Saint-Hyacinthe.

Le 30 octobre 1940, le défendeur avait signé un contrat par lequel il confiait la vente de son commerce au demandeur; le prix était fixé à \$1,800 et la commission à 10 pour cent. Il était stipulé que si le demandeur vendait lui-même, l'agent aurait droit quand même à sa commission. Une autre clause comportait que ce contrat, conclu pour un mois, serait renouvelé pour un autre mois si, à l'expiration du premier mois, M. Auger ne donnait pas avis à cette fin à l'agent par lettre enregistrée.

Le contrat a été ainsi renouvelé automatiquement et se trouvait en vigueur jusqu'au 30 décembre. Le 16 décembre, le défendeur a vendu son commerce pour \$1,323.48, sans que le demandeur ait été pour rien dans la transaction. Le juge a conclu que l'action était bien fondée, et il a maintenu l'action pour \$122.35, solde de la commission due.

36 compagnies de tabac trouvées coupables de monopole

Elles sont passibles d'amendes totales de plus de \$4,000,000 — Sentence sera rendue aujourd'hui

Edmonton, 28 (C.P.) — L'un des plus longs procès dans toute l'histoire des provinces de l'Ouest va se terminer aujourd'hui, lorsque 36 manufacturiers, marchands de gros et "contracteurs" de tabac recevront leur sentence après avoir été trouvés coupables, samedi, par un tribunal de la Cour suprême d'Alberta, présidé par le juge S. J. Shepherd, d'avoir exercé un monopole. Ce procès, devant le juge Shepherd et un jury de six hommes, était commencé, à Edmonton, depuis le mois d'avril dernier. La plupart des compagnies on industrielles trouvées coupables porteront leur cause en appel.

Voici la liste des firmes impliquées dans cette importante affaire et qui sont passibles d'amendes totales de plus de \$4,000,000:

Imperial Tobacco Company of Canada, Limited; Imperial Tobacco Sales Company of Canada Limited; la Cie B. Houde, Ltée; Tuckett Tobacco Company Limited; Tuckett Limited; L.O. Grothe, Limited; W. C. Macdonald, Incorporated; H. S. Simon & Sons Limited; Louis D. Aro-nowitz; C. W. Boone & Company Limited; Borne & Pliffield, Limited; H. H. Cooper, Limited; Edmonton Wholesale Tobaccoist, Limited; Newhouse Wholesale Limited; Scott Fruit Company, Limited; Smokers' Supplies Limited; Wallace & Norman, Limited; C. C. Trudelle, Limited; Western Grocers, Limited; Dominion Fruit Limited; St. Paul Wholesale, Limited; Central Wholesale Limited; Conway's

VIET DE PARAÎTRE

"Toi, l'homme nouveau!"
par Charles FRÉDÉRIC, S. J.

Élégante brochure de 196 pages, imprimée en noir et vert sur papier antique. Les hors-texte rivalisent avec le genre rotogravure le mieux réussi. L'unité: \$0.75; par la poste, \$0.85.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR" 430, RUE NOTRE-DAME EST MONTREAL

Lisez les revues

Voici celles qu'on peut se procurer à notre Service de Librairie: **Culture** — revue trimestrielle — Sciences religieuses et sciences profanes au Canada publiée par les RR. PP. Franciscains. Au comptoir 60s; par la poste 70s.

Relations — revue mensuelle — sous la direction des RR. PP. Jésuites. Au comptoir 25s; par la poste 28s.

L'Action Nationale — revue mensuelle — est un organe de pensée et d'action au service des traditions et des institutions religieuses et nationales de l'élément français en Amérique. Au comptoir 25s; par la poste 28s.

La Famille — revue mensuelle — au comptoir 19s, par la poste 22s.

Voici la France de ce mois — revue mensuelle française — publiée aux Etats-Unis. Voici à pour but de présenter en raccourci un panorama de la vie française d'aujourd'hui. Ses articles sont de tendances politiques variées, leur valeur essentielle étant de refléter tel ou tel courant d'opinion sensible en France. Au comptoir 25s; par la poste 30s.

Le Recueil — revue mensuelle. Au comptoir 25s, par la poste 28s.

Aujourd'hui — un "Digest" français — mensuel — Politique — Arts — Histoire — Sciences — Variétés. Au comptoir 25s; par la poste 28s.

Cahiers de l'Ecole des Sciences sociales, Politiques et Economiques de Laval. Dix cahiers par année. Au comptoir 15s; par la poste 17s.

La Relève — revue mensuelle. Au comptoir 15s, par la poste 17s.

L'Oeil — revue mensuelle — illustrée, politique et littéraire. Au comptoir 10s; par la poste 12s.

Paysana — revue mensuelle — Arts ménagers. Au comptoir 10s; par la poste 12s.

Regards — revue mensuelle. Au comptoir 25s; par la poste 28s.

Bulletin des Etudes françaises publié par les Soins du Collège Stanislas (6 numéros par année). Au comptoir 25s; par la poste 30s.

COOPÉREZ AVEC VOTRE PAYS

REPOSEZ-VOUS À LA MAISON EN FIN DE SEMAINE ET...

Economisez la Gazoline

Beaucoup de gens passeront cette fin de semaine chez eux et voyageront par train ou autobus la prochaine fois. Voilà deux façons de réaliser une grosse économie de gazoline et de bien tenir votre engagement de partager la gazoline avec nos combattants en réduisant de 50% votre consommation courante. Faites-vous un horaire en conséquence et suivez-le d'ici la fin de la saison. Le Pays a besoin de gazoline.

RAPPELEZ-VOUS BIEN: Moins de vitesse signifie plus d'économie.

Épargnez et partagez la gazoline: c'est pour la VICTOIRE!

Le Canada répudie un accord avec le Japon

Il s'agit du traité de commerce et de navigation de 1913 — Les navires nippons ne sont pas affectés

Ottawa, 28 (C.P.) — Comme conséquence de l'immobilisation des biens japonais par la Grande-Bretagne et le Canada, le gouvernement canadien a dénoncé, hier, le traité commercial anglo-japonais de 1913 qui accordait au Japon le traitement de la nation la plus favorisée. (Le gouvernement britannique avait d'ailleurs, un peu plus tôt, agi de même.)

Le premier ministre King a révélé que le ministre du Japon à Ottawa a été informé officiellement de cette décision du gouvernement canadien, de même que Tokio devait en être informé officiellement par le chargé d'affaires du Canada au Japon.

L'avis que M. King vient de donner aura pour effet de mettre fin au traité de commerce en douze mois, en ce qui a trait du moins au Canada.

Le traité dénoncé est un accord de commerce et de navigation conclu par le roi de Grande-Bretagne et l'empereur du Japon. Il avait été signé à Londres, le 3 avril 1911 et ratifié à Tokio, le 5 mai 1911.

Le traité ne concernait pas le Canada directement mais l'article 26 avait trait aux avis d'adhésion, sans qu'il soit précisé que le traité n'aurait pas s'appliquer à aucun Dominion, colonies ou autres membres de l'Empire. Le Canada avait donné son adhésion à ce traité dont l'article 27 stipulait que le traité pouvait prendre fin douze mois après l'avis de répudiation de l'une des parties contractantes. En vertu de cette clause, le Canada est libéré de toute obligation, quant à ce traité, depuis le 26 juillet prochain.

Les fonds des navires nippons ne sont pas "gelés"

Un haut fonctionnaire du gouvernement canadien précise, aujourd'hui, que l'ordre d'immobilisation des biens japonais au Canada ne concerne aucunement les capitaux des navires japonais mouillant dans les eaux canadiennes. (Un autre fonctionnaire avait exprimé une opinion contraire, vendredi soir. Actuellement, il n'y a qu'un seul navire japonais, le *Florida Maru*, dans les eaux canadiennes.)

Les expositions d'automne

D'après M. C. P. Riddell, président de la Canadian Passenger Association, les chemins de fer canadiens délivreront des billets à prix réduit à l'occasion des expositions d'automne tenues à Ottawa, Toronto et Québec. A cette occasion il sera délivré des billets valables en voitures ordinaires ainsi qu'en voiture de première. Cette dernière catégorie de billets est honorée dans les wagon-salons et les wagons-lits sur paiement du supplément ordinaire.

Les billets délivrés pour l'exposition de Québec seront valables à l'aller du 29 août au 6 septembre. Au retour, ils seront valables jusqu'à minuit, mardi 9 septembre. L'exposition de Québec sera tenue du 30 août au 6 septembre inclusivement.

Les billets délivrés pour l'exposition de Toronto qui durera du 22 août au 6 septembre, seront valables à l'aller, du 21 août au 6 septembre, et au retour jusqu'à minuit, mercredi 10 septembre. Les visiteurs des Provinces maritimes à l'exposition de Toronto devront quitter pas plus tard que le 5 septembre.

L'exposition d'Ottawa sera tenue du 18 au 23 août et les billets délivrés à cette occasion seront valables du 16 au 23 août inclusivement, à l'aller. Au retour, ils seront valables jusqu'à minuit mercredi, le 27 août.

"Les chemins de fer font tous les arrangements nécessaires pour le transport de nombreux voyageurs qui visiteront les expositions aux dates mentionnées", déclare M. Riddell.

FRANCE IMMORTELLE

par Rex DESMARCHAIS

TABLE DES MATIERES

I — AMOUR DE LA FRANCE

- 1—Pour la vie française en Canada
- 2—Le Canadien et le francophile
- 3—La France ne peut mourir
- 4—Notre foi demeure entière
- 5—La France que nous aimons.

II — ESQUISSES

- 6—Jacques de Lacretelle
- 7—François Mauriac
- 8—Notes sur Jacques Rivière
- 9—Olivier Asselin
- 10—Albert Pelletier

III — ESSAIS DE PRECISION

- 11—L'écriture canadienne-française
- 12—La critique littéraire
- 13—Les éditions de bon goût
- 14—Les bibliothèques scolaires
- 15—Le culte du fini
- 16—Petit voyage à Québec, I, II, III.

IV — PAGES LYRIQUES

- 17—Réverie dans ma bibliothèque
- 18—Métropole et petit village
- 19—Angoisse, joie, sérénité
- 20—La croix sur le promontoire

Volume de 307 pages, format bibliothèque.
Au comptoir ou par la poste \$1.00.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Canadiens français internés à Drancy, France

Le dénombrement des affaires étrangères d'Ottawa en publie une liste de 94

Ottawa, 28. (C.P.) — Le dénombrement des affaires étrangères a révélé vendredi les noms de 94 personnes qui revendiquent la nationalité canadienne et sont rapportées comme internées à Drancy, France occupée.

Le département note que ceux qui sont inscrits dans cette liste ont déjà été rapportés antérieurement dans d'autres camps et qu'ils ont été transférés à Drancy. Il s'agit dans la plupart des cas de prêtres et membres de communautés religieuses.

Voici la liste:

Frère Gérard Asselin, 44 ans, de St-Charles, cte de Bellechasse;

Frère J. A. Beauchemin, 26 ans, de N. D. du Bon Conseil, cte de Drummond, fils de Hylas Beauchemin;

Gérard Joseph Beaudet, 29 ans, de Gentilly, cte de Nicolet, fils de Joseph Beaudet;

Frère Pierre Beaudry, de Montréal, fils de J. Raul Beaudry, 4369 rue des Erables, Montréal;

Louis Beausoleil, 49 ans, Montréal;

Rév. Roméo Belair, 33 ans, de St-Rose, cte de Laval, parent de Zéphirin Belair, de St-Rose;

François Roméo Berrouard, 29 ans, de Montréal, parent de J. Berrouard, 3483, ave Gertrude, Montréal;

Rév. Antoine Séraphin Bérubé, 26 ans, de St-Donat, Rimouski, parent de Zénon Bérubé, St-Donat;

Rév. Silas Bessette, 30 ans, Iverville, frère de Mue Lucien Thuot, de St-Jean d'Iberville;

Frère Auguste Bolduc, 33 ans, de St-Victor, Beauce, frère de Mme Napoléon Veilleux, de St-Victor de Beauce;

Démétrius Boulé, 57 ans, du Canada, parent de Mme Boulé, de Rivière Madeleine, Gaspé;

Ernest Bourgault, 22 ans, de Saint-Basile, Sask., fils de Georges Bourgault, du même endroit;

Rév. Georges Louis Bournival, 45 ans, de Saint-Basile-nord, frère d'Eugène Bournival, du même endroit;

Rév. Adrien Brault, 37 ans, de Châteauguay, fils de M. Adélard Brault, du même endroit;

Rév. Armand Buisson, 37 ans, de St-Théophile, cte de Lavolette, frère d'Alfonso Buisson, 1680, rue Letourneux, Montréal;

Rév. Olivia Campagna, 39 ans, de St-Paul de Chester, parent de Tréfiel Cabana, de St-Paul;

Joseph E. Chevalier, 47 ans, de Québec, parent de Germaine Chevalier, 32, rue Marguerite, Seine, France;

Joseph Ulric Coitois (Frère Charles Edouard), 48 ans, de St-Aimé, cte de Richelieu, fils d'Aimé Coitois, de Coaticook;

Frère J. Corcoran, 28 ans, de Montréal;

Eloi Côté, 21 ans, de La Baie du Febvre, cte de Nicolet, fils d'Antonio Côté de Baie du Febvre;

Rév. Gilbert Cuillierier, 32 ans, de Valleyfield, fils de Zéon Cuillierier, 139, rue Champlain, Valleyfield;

Rév. Pierre de Montigny, 33 ans, de Mont-Carmel, cte de Champlain, fils de Napoléon de Montigny, Sainte-Angèle, comté de Laval;

Rév. Jean-Baptiste Dubé, 32 ans, de Saint-Louis du Ha-Ha;

Pierre Dubé, 27 ans, de Québec;

Frère Roger Dubord, 26 ans, de Montréal, fils de Mme Henri Dubord, 7243, rue Berri, Montréal;

Alfred-Joseph Filion (Frère Saint-Gabriel), 24 ans, de St-Thérèse de Blainville, fils de Mme Eloi Filion, de St-Thérèse;

Joseph Filion, 62 ans, de Montréal;

Maurice Fortier, 32 ans, de Québec, fils de Mme René Fortier, 277, rue Grande-Allée, Québec;

René Fortin, 31 ans, de Montréal, parent d'Arthur-B. Fortin, 2127, rue Desjardins, Montréal;

René Fortin, 22 ans, de Montréal, parent de Mme Fortin, Paris;

Laurent Fréchette, 43 ans, de Drummondville, frère de Mlle Lucienne Fréchette, de Drummondville;

Eustache Gagnon, 43 ans, de Saint-Félix de Kingsley, comté de Drummond, frère de Paul-E. Gagnon, Ecole supérieure de chimie, Université Laval, Québec.

Rév. Georges-Henri Gagnon, 31 ans, de Saint-Georges de Beauce, frère de Roméo Gagnon, de Saint-Georges;

Rév. Charles-Eugène Garceau, 24 ans, de Pointe-du-Lac, comté de St-Maurice, parent de Mme Rodolphe Garneau, de Pointe-du-Lac;

Antonio Gélinas, 27 ans, de Charette, comté de St-Maurice, fils d'Omier Gélinas, de Charette;

Frère Paul Girard, 30 ans, des Trois-Rivières, parent de Léger Girard, de Pointe-du-Lac;

Adrien-Marie Gosselin, 28 ans, de St-Valentin, comté de Rimouski, parent du rév. Louis-Marie, de l'Institut agricole d'Oka;

Frère Réal Groleau, 27 ans, de East Broughton, Beauce, fils de Mme E. Groleau, de East Broughton;

Rosaire Guilmette, 22 ans, de Lacadie, fils d'Ubaldo Guilmette, 3, rue Percy, Ottawa;

Rév. Adrien Jacques, 28 ans, de St-Charles, parent de A. Jacques, de St-Charles;

Frère Gérard Hammond, 22 ans, de St-Danase, parent d'Armand Hammond, de Shawinigan;

Rév. Paul-Emile Labelle, 35 ans, de St-Jérôme, fils de Mme J.-H. Labelle, 303a, rue Parent, St-Jérôme;

Florent Labonté, 25 ans, de Courcelles, comté de Frontenac, parent d'Adolphe Labonté, de St-Evariste, comté de Frontenac;

Rév. Richard L'Allier, 28 ans, de St-Paul de Chester, comté d'Arthabaska, fils de Mme Henri L'Allier, de St-Jean-Baptiste, Victoriaville;

Rév. Albert Lambert, 40 ans, des Trois-Rivières, parent de Mme A. Lambert, 1072, rue St-Martin, Trois-Rivières;

Rév. Osa Laniel, 28 ans, de Ste-Genève, comté de Jacques-Cartier, fils de Mme Pharaide, de Ste-Genève;

Rév. Georges Lapointe, 38 ans, de Shawinigan, fils de M. Edmond Lapointe, 118, rue Champlain, Shawinigan;

Frère Alcide Laprise, 31 ans, de St-Maurice, comté de Champlain, parent d'Henri Laprise, de St-Maurice;

Mario Lavigne, 62 ans, de Montréal, frère de Mme J. Squire, 3611, rue Ste-Famille, Montréal;

Rév. Elphège Lebel, 28 ans, de St-Félix de Kingsley, comté de Drummond, fils de Donat Lebel;

Frère Armand Legue, 25 ans, de St-François, Ile d'Orléans, parent d'Anselme Legue, de St-François;

Rév. Pierre-Hugues Lefebvre, 29 ans, de Saint-Hugues, comté de Bagot, fils d'Hormidas Lefebvre, de Saint-Simon de Bagot;

Julien-Joseph Loisel, 53 ans, de Montréal;

Joseph A. Marceau, 61 ans, de Huntingdon;

Rév. Henri-Charles Marsolais, 38 ans, de l'Epiphanie, comté de Lacombe, fils de M. Lactance Marsolais, de St-Jacques, comté de Joliette;

Rév. Joseph-Roland Massé, 23 ans, de St-Sylvestre, comté de Nicolet, fils de Jeffrey Massé de St-Sylvestre;

Jean-Baptiste Mathieu, 29 ans, de Québec, fils d'Antonio Mathieu, 63, ave Taschereau, Québec;

Martin-Joseph G. Moulin, 28 ans, de La Visitation, parent du R. Père L. Leconte;

Charles Panosier, de Montréal;

Rév. Remi Paquet, 38 ans, de St-Côme de Beauce, fils de M. J. Létourneau, de St-Côme;

Michel Pépin, 46 ans, de St-Michel, comté de Yamaska, parent d'Omer Pépin, de St-Michel;

Napoléon Plante, 50 ans, de Montréal;

Armand Proulx, 32 ans, de Donville, comté de Richmond, fils d'Albert Proulx, de Donville;

Frère Louis Rainville, 27 ans, de St-Félix de Valois, fils de Louis Rainville;

Frère Germain Richer, 34 ans, de Ham-Nord, comté de Wolfe, parent d'Ernest Richer, 20 rue Courcelle, Sherbrooke;

Emile Rioux, 44 ans, de Trois-Pistoles, époux de Mme Rioux, actuellement en France;

Lucien Rochelleau, 34 ans, de St-Hermas, neveu de Dieudonné Rochelleau, rue Notre-Dame, Montréal;

Rév. Léonidas Rodrigue, 30 ans, de St-Basile, comté de Dorchester, parent d'Henri Rodrigue, de St-Samuel, comté de Frontenac;

Frère Gérard Rouette, 27 ans, de Pointe-du-Lac, parent d'Olivia Rouette;

Frère Patrice Roy, 29 ans, de St-Patrice, Rivière-du-Loup, parent d'Omier Roy;

Noël Sorbonne, 27 ans, de Montréal, fils de Louis Sorbonne, 1472 rue Bishop, Montréal;

Pierre-Richard Taché, 34 ans, Port Williams;

Lucien Tessier, 40 ans, de Montréal;

Rév. Albert Touchette, 31 ans, de L'Encenseville, comté de Shefford, fils de Wilfrid Touchette, de St-Joseph de Grantham, comté de Drummond;

Rév. Alexandre Turcotte, 26 ans, Saint-Méthode, comté de Frontenac, fils de Mue Odias Turcotte;

Frère Ernest Turgeon, 29 ans, de St-Gervais, comté de Bellechasse, parent d'Emile Turgeon;

Rév. Gérard-Paul Turgeon, 27 ans, de Neuville, comté de Portneuf;

Rév. Albert J. W. Vaillancourt, 32 ans, de St-Roch de Québec, fils de Mme Corinne Vaillancourt, 314 rue de la Canardière, Québec;

Joseph-Thomas Vézina, 43 ans, Loretteville.

Croquis de chefs

Le lieutenant-général A. G. L. McNaughton

Commandant du Corps d'armée canadien outre-mer

Un jour de 1898, le petit centre de Moosomin, Saskatchewan, fut secoué par une explosion terrible. Le fils du marchand général du village, Andy McNaughton, et un autre garçonnet avaient trouvé un vieux bout de tuyau de trois pouces et, à l'aide de ce canon de fortune et d'un peu de poudre noire, avaient projeté une pomme de terre par-dessus les entrepôts à grain. Le jeune inventeur-artilleur était destiné à faire encore beaucoup de bruit. Il est aujourd'hui le lieutenant-général Andrew George Latta McNaughton, C.B., C.M.G., D.S.O., M.Sc., L.L.D., commandant du corps d'armée canadien en Grande-Bretagne. En plus d'être le plus haut gradé de notre armée, il est reconnu comme l'un des meilleurs officiers de l'Empire — particulièrement dans le domaine de l'artillerie. Président de notre Conseil national des recherches et l'un de nos savants les plus en vue, il a aussi plusieurs inventions à son crédit.

Le soldat doublé d'un savant qui commande nos troupes outre-mer est né à Moosomin, le 25 février 1887, fils de Robert Duncan McNaughton qui, en 1882, avait ouvert, sous une tente, le premier magasin de ce petit centre de la Saskatchewan. Aujourd'hui, rue Front, le long de la voie ferrée, on peut voir l'immeuble moderne du grand McNaughton, construit sur le site même du comptoir primitif de 1882.

Avant passé sa tendre jeunesse à faire exploser toutes sortes de choses, le jeune McNaughton était naturellement porté vers les sciences. Aussi, après être passé par Bishop's College, à Lennoxville (Québec), c'est à la Faculté des sciences de McGill qu'il décide de parfaire ses études. Bachelier en sciences en 1910, il obtient sa maîtrise en 1912. Pendant son stage à l'université, il suit des cours spéciaux destinés à préparer les étudiants à des carrières dans l'armée permanente et, le 9 mai 1910, il reçoit son brevet de lieutenant dans la 3e batterie, artillerie de campagne canadienne.

Studioux et plein d'initiative, son avancement dans l'artillerie est rapide et bien mérité. Capitaine en 1911 et major en 1913, il s'en va outre-mer, au début de la dernière guerre, avec la 2e brigade de l'artillerie de campagne canadienne. Il combat en France avec son unité jusqu'en avril 1915, alors qu'il est renvoyé en Angleterre après avoir été blessé à la première bataille d'Ypres. Promu officier d'état-major de contre-batterie, il est de nouveau blessé, à Soissons, en février 1918. En novembre de la même année, il est nommé commandant de l'artillerie lourde canadienne avec le grade de brigadier-général. Cité trois fois dans les dépêches et fait compagnon de l'Ordre du Service distingué (D.S.O.) en 1917, et de l'Ordre de St-Michel et de St-Georges (C.M.G.) en 1919, le général McNaughton acquiert, au cours de la dernière guerre, la réputation d'artilleur d'une habileté et d'une bravoure légendaires.

De retour au Canada, il continue à servir son pays dans l'armée permanente et devient successivement plusieurs postes administratifs importants aux quartiers-généraux de la Défense nationale, jusqu'à ce qu'il devienne, en 1929, chef de l'état-major général. Il dirige ainsi la milice canadienne jusqu'en 1935.

Entretiens, il fait partie de plusieurs commissions scientifiques et suit des cours militaires supérieurs en Angleterre, notamment au Staff College en 1921 et à l'Imperial Defence College, de 1926 à 1928. En 1920, "pour ses découvertes dans le domaine de l'artillerie", il reçoit un doctorat honorifique de son Alma Mater, McGill, et en 1935, il est fait compagnon de l'Ordre du Bain.

Le 1er juin de la même année, l'armée lui accorde un congé afin qu'il puisse assumer la présidence du Conseil national des Recherches à Ottawa. Pendant quatre ans, il dirige le travail de ces vastes laboratoires subventionnés par l'Etat et les grandes industries; il prépare ainsi le rôle que jouera cette institution sur le front scientifique, au cours de la présente guerre. Il invente lui-même nombre d'appareils et de procédés, notamment un radiogoniomètre à rayons cathodiques, perfectionné en collaboration avec le Lt-col. W. A. Steele.

En septembre 1939, il reprend l'uniforme et devient le commandant de nos troupes canadiennes outre-mer. En 1940, lorsqu'un corps d'armée canadien est formé, il en prend le commandement, avec le grade de lieutenant-général. Le travail de défendre un secteur important de la côte anglaise ne l'empêche pas de continuer ses recherches; une nouvelle méthode de réglage du tir d'artillerie, inventée par lui, a subi avec succès des épreuves pratiques et sera probablement adoptée par l'armée britannique entière.

Mme McNaughton, qu'il épousa en 1914, est avec lui en Angleterre; et leur maison est le centre d'une hospitalité traditionnelle dans le clan McNaughton. Le général est le père de trois fils et de deux filles. Deux des garçons, Andrew et Ian, sont officiers dans le Corps d'aviation royal canadien, ici au pays; l'autre fils, Edward, suivant les traces de son père, est lieutenant dans l'artillerie canadienne en Angleterre.

L'ancien spécialiste de la contre-batterie McNaughton, qui avait l'habitude de faire sauter les canons allemands avant même qu'ils aient le temps de tirer, est certain que lorsque nos industries auront armé nos soldats aussi bien que ceux de l'ennemi, nous pourrons servir au Allemands une raclée encore plus cuisante que celle de 1918. "Et cette fois", disait-il récemment à un journaliste canadien, nous devons aller signer la paix à Berlin. Cela ne se fera pas tout de suite mais lorsque le temps sera venu, cette entreprise ne sera pas aussi difficile.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Journée missionnaire

Fête religieuse à l'occasion du départ de nombreux missionnaires

Les Trois-Rivières, 28. — Trente-deux missionnaires, membres de six communautés différentes, se sont consacrés, hier après-midi, à la Reine des Apôtres, à une impressionnante cérémonie de la Journée missionnaire, au Cap-de-la-Madeleine. Ces religieux, parmi lesquels on voyait des Jésuites, des Oblats, des Rédemptoristes, des Pères Blancs d'Afrique, des prêtres des Missions Étrangères, ont imploré les bénédictions de la Vierge avant leur départ pour les missions de Chine, de l'Afrique, de l'Indochine, etc.

Des milliers de personnes ont été témoins de cette cérémonie. Elles furent présidées par S. E. Mgr A.-O. Contois, évêque des Trois-Rivières. La journée missionnaire s'est ouverte par une messe en plein air, chantée par le R. P. Fafard, provincial des Clercs de Saint-Viateur.

M. l'abbé F.-X. St-Arnaud prononça le sermon. La cérémonie de l'après-midi fut présidée par Mgr Contois, assisté de MM. les chanoines Joseph Duval et Georges Pannefou. S. E. Mgr Contois était entouré de missionnaires et de nombreux membres du clergé. On remarquait entre autres: Mgr Edgard Laroche, supérieur général des Missions Étrangères; les RR. PP. Gilles Marchand, O.M.I., provincial des Oblats; Guido Leclair, S.J., recteur de l'Immaculée-Conception, Montréal; Emery Champagne, des Pères Blancs d'Afrique, qui fit le sermon; Henri Côté, provincial des Pères Blancs.

De brèves allocutions furent aussi prononcées par Mgr Edgard Laroche et le R. P. A.-P. Nadeau, O.M.I. Les supérieurs de diverses communautés représentées ou leurs délégués lurent ensuite les obédiences qui sont les suivantes:

Pour les prêtres des Missions Étrangères, les obédiences furent lues par Mgr Edgard Laroche, supérieur. Les abbés Octave Rheaume, Berlin, N.-H.; Alfred Tremblay, Montréal; et Lucien Julien Vézina, Rosemont, tous trois pour les Philippines; Jean-Louis Michaud, Cacouna, P.Q., pour le Mandchoukouo.

Pères Blancs d'Afrique. — Les obédiences furent données par le R. P. Henri Côté, provincial. Les RR. PP. Benoît Galipeau, Pointe-aux-Trembles; Yvan Goulet, Notre-Dame-de-Ham; Oswald Payan, St-Chrysostome, tous trois pour le Bangoulo, Rhodésie du Nord; Adrien Farmer, Sarsfield, Ont., pour l'Uganda; Raoul Laroche, Honfleur, Bellechasse, pour le Nyassa.

Oblats de Marie-Immaculée. — Les obédiences furent annoncées par le R. P. Gilles Marchand, provincial. Le R. P. Jean-Baptiste Gagnon, St-Arsène de Rimouski, pour la Baie-James; le R. P. Laurin Fortin, Québec, pour le Bangladesh; les RR. PP. Germain Lesage, Louiseville; Rosaire Rho (ou Rheault), de l'Assomption, pour le Keewatin; le R. P. Jean Bertrand, province franco-américaine de St-Jean-Baptiste de Lowell, pour les Philippines; le R. F. Adélaïde Gagnon, de Mont-Joli, pour la Baie James.

Abbé Majorie Baril, Gentilly, comté de Nicolet, pour le vicariat de Grouard (Natekewin).

Société de Jésus. — Les obédiences furent lues par le R. P. Guido Leclair, S.J. Les RR. PP. Albert Dupuis, de St-Jude, comté de Saint-Hyacinthe, et Engelbert Lacasse, de St-Sophie, comté de Terrebonne, tous deux destinés au vicariat apostolique de Suchow, Chine.

Clercs de Saint-Viateur. — Le R. P. Fafard, provincial des Clercs de St-Viateur, donna les obédiences. Le R. P. Gaston Lamarche, de St-Esprit de Montcalm; les RR. FF. Jean-Paul Charbonneau et Georges-Emile Charbonneau, de Rawdon; le R. F. Gustave Pineault, de Montréal, tous assignés pour le Mandchoukouo.

Autres Pères. — Les RR. PP. Lucien Faille, de St-Isidore, pour l'Ouganda; Jérôme Guérin, de Boucherville, pour Tabora; Alphée Vachon, de St-Marie de Beauce, et Honorat Pelletier, de St-Thomas d'Aquin, tous deux pour Fort Jameson; Louis-Philippe Laurien, de Beauharnois, pour le Nyassa.

Chef des ouvriers

De bonnes positions sont offertes par le fédéral

La commission du service civil annonce que des examens seront tenus prochainement pour le choix de conciliateurs et médiateurs, à l'occasion de la loi sur les grades 1, 2, 3, 4 et 5, et dont les salaires varient de \$1020 à \$1800.

Il serait certainement à ces examens ne seulement pour le salaire qu'ils pourraient y recevoir, mais afin que le syndicalisme figure davantage dans les rangs des Canadiens français sont aussi aptes qu'importe qui à remplir ces positions.

Si l'on veut donc être conciliateurs ou médiateurs, il faut se présenter à nos relations entre patrons et ouvriers, au ministère du Travail, il faut que les candidats soient d'abord des Canadiens. Sans cela, on s'expose à laisser le champ ouvert à nos concitoyens de langue anglaise. Les applications seront reçues jusqu'au 30 juillet.

Des congrès ouvriers

Le mouvement des syndicats catholiques de par la province est très actif par le temps qui court et dans chaque centre on s'occupe de préparer les résolutions qui devront être étudiées aux congrès des diverses fédérations et de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada. Les fédérations

Cours fournis par la maison
L.-J. FORGET & C^{ie},
471, rue St-Eugène, Montréal.

	Ouv.	Haut	Bas	Côté.		Ouv.	Haut	Bas	Côté.
310 Atibitibi P & P	60				45 Ne Scot L & P	86			
263 Do 6% priv	51 1/2	6	5 1/2		8 Pow C I priv	70	80		
170 Alum Ltd	103	104	102		15 Prov Tr Co	8 1/2			
8 Bath P & C P B	2				21 Wal G & W	41			
39 Beauharn P	9%	9 1/4	9%	9 1/4	170 Walker G & W	41 1/2	42	68	
16 Brew & D	4				10 Do priv	20			
17 Brk. in Oil Co	15 1/2	15 1/2	15 1/2		MINS :				
80 BC Packers	10				9350 Aldern Cop	12	16	11	16
38 Galacry P dr	100				800 Beaufort G M	5			
198 Can & D Sup	23 1/2				1000 Bouscar	8 1/2			
121 Can N P dr	85	86	85	86	100 Broaden Pdr	—			
10 Can Brew Ltd	70				1600 Chesterville	149	150		
20 Do pr	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	100 Dome Mines	23 1/2			
18 Can Indust	B 154	153	153		500 East Mainric	229	235		
21 Do priv	166	170	166	170	200 Eldorado G M	36			
6 C P & P I V t	2				5 Pelcon Nickel	275			
430 G Vickers	2%	3 1/2	2%	3 1/2	600 Francoeur G M	48			
88 Do dr	16	17			26 J M Cons G M	1 1/2			
350 Con Ale pr	3				1000 Addison Quebec	440			
1247 Cons Pap Corp	3%	3 1/4	3%		2700 Mal G F	115	116	113	113
10 Dom Enk Wks	23				2500 O'Brien G M	83			
432 Dom A	3				1000 Pileur Corp	300			
125 Do B	3%				400 Preston E D M	340			
25 East Dr pr	29				500 Red Crest G M	52 1/2			
100 Danny Farmer	22 1/2				200 Saxe	20			
110 Fairchild Air	2	175			2619 Sullivan Cons	50	80	52	52
310 Fleet Air	4%		4%		1700 Upper Canada	195	198		197
298 Ford Motor of C A	9	9 1/2	9	9 1/2	33 Ventures	5			
350 Fraser V T C	9				100 Waite Amutiel	440			
100 Hydro-Elec Sec	60				1500 Wood Cad	5			
100 Lake Superior	75				430 Wright Harg M	385	390	385	390
60 MacLar P & P	15				HULES:				
385 Mass Har pr	39 1/2	44 1/2	39 1/2	44 1/2	800 Home Oil	225			
100 McNeil	80				36 Evansville	215			
200 Moore Corp	43								

Compilation de la maison
L.-J. FORGET & C^{ie}
471, rue St-Frs-Xavier, Montréal

	Hant Bas	Ferm. Chg.	Hant Bas	Ferm. Chg.
Air Reduces 2.00	43%	43%	43%	43%
Alla-Chalm 1.90	185	185	185	185
Alla-Chalm 1.90	31	31	31	31
Am Can 4.00	88%	88%	88%	88%
Am S & F 3.00	14%	14%	14%	14%
Am Loco	15%	15%	15%	15%
Am Rolling 60	13%	13%	13%	13%
Am Smelt 24	14%	14%	14%	14%
Am Steel F 1%	25%	24%	25%	24%
Am Sugar	19%	19%	19%	19%
Am T & S 2.00	125	125	125	125
Am Tobacco 3	70%	70%	70%	70%
Am Woollen	74%	74%	74%	74%
Atchafalca 2.25	30%	30%	30%	30%
Atchafalca SF 1.00	30%	30%	30%	30%
Aviation Corp	3%	3%	3%	3%
Baldwin	14%	14%	14%	14%
Balt & Ohio	44%	44%	44%	44%
Beth Steel 5.50	39%	38%	39%	38%
Bohlin Alum 1.75	17%	17%	17%	17%
Bohlin Alum 1.75	30%	30%	30%	30%
Bohlin Alum 1.75	14%	14%	14%	14%
Cas Pacific	4%	4%	4%	4%
Cat 2.00	76%	76%	76%	76%
Caterpillar 1.20	47%	47%	47%	47%
Celan Corp 1%	27%	27%	27%	27%
Chrysler 3.75	56%	55%	56%	55%
Homestake 4/4	45	47%	45	47%
Houston Oil	41%	41%	41%	41%
Hudson Bay 3.75	19%	19%	19%	19%
Ill Cent Ry	8%	8%	8%	8%
Int Harvester 7.50	53%	54%	53%	54%
Int Nickel 2	26%	27%	26%	27%
Lockheed 1.50	27%	27%	27%	27%
Loews 3.00	33%	32%	33%	32%
G M Corp 3.30	35%	35%	35%	35%
Monte Ward 2.00	33%	33%	33%	33%
N Y Central	13%	13%	13%	13%
Nor Am 5.00	15%	15%	15%	15%
Nor Am At 1.25	15%	15%	15%	15%
Paramount 7.00	11%	11%	11%	11%
Penn RR 2.00	24%	24%	24%	24%
Phelps Dodge 1.50	22%	22%	22%	22%
Pub Ser NJ 2.30	22%	22%	22%	22%
Radio Corp	3%	3%	3%	3%
Raytheon 1.00	17%	17%	17%	17%
Reubon Steel 4.25	20%	20%	20%	20%
Sears Roeb 1.20	72%	72%	72%	72%
Scott Paper 1.00	101%	101%	101%	101%
Sou Pacific	134%	134%	134%	134%
Sou Railway	164%	164%	164%	164%
Sperry Corp 2.00	101%	101%	101%	101%

1928 et 1929, ces recettes sont les plus considérables et excèdent de

[illegible]

tes de tous les réseaux passent de \$17,666,164 à \$24,648,899 et le revenu d'exploitation augmente de

1	3	notes sur ces indices:	Les obligations restent stables la se-						
2	4	Le trafic ferroviaire augmente un peu	mainière derrière et le rendement des obli-						
3	5	la semaine du 19 juillet et l'avance se fait	gations du Dominion ont augmenté. L'in-						
4	6	sauter tant dans l'Est que dans l'Ouest.	dicateur ajusté des compensations banca-						
5	7	2. L'indice de la production industrielle de la	semaine de 165.3 la semaine précédente à						
6	8	semaine à l'autre, en regard de la période	99.7. Les actions ordinaires ont augmenté						
7	9	correspondante de 1940, depuis le début de	à moyenne plus faible et l'indice rétro-						
8	10	l'année. Depuis le premier septembre de	grade est à 72.9. Les transactions sont à						
9	11	1941 le total des chargements est de	à plus bas niveau que la semaine préce-						
10	12	1,680,000 tonnes, contre 1,640,000 de	dente.						
11	13	marquée sur la même période de 1940. Les	L'indice hebdomadaire mesurant les						
12	14	recettes brutes du Canadian National à	fluctuations des six facteurs augmenten-						
13	15	41 millions de dollars, contre 39 millions	se, se place à 112.2 contre 112.9 la se-						
14	16	d'établissement à \$158,500,000, augmentation	maine de 0.3 p.c. L'indice des prix de						
15	17	de 23 p.c. sur celles des vingt-huit pré-	général par rapport à la même semaine de						
16	18	mières semaines de 1940, l'indice de la	1941 est à 102.2, contre 92 p.c. l'indice s'éta-						
17	19	Pacifique Canadien s'élève à \$12,500,-	blissant alors à 102.7.						
18	20								
19	21								
20	22								
21	23								
22	24								
23	25								
24	26								
25	27								
26	28								
27	29								
28	30								
29	31								
30	32								
31	33								
32	34								
33	35								
34	36								
35	37								
36	38								
37	39								
38	40								
39	41								
40	42								
41	43								
42	44								
43	45								
44	46								
45	47								
46	48								
47	49								
48	50								
49	51								
50	52								
51	53								
52	54								
53	55								
54	56								
55	57								
56	58								
57	59								
58	60								
59	61								
60	62								
61	63								
62	64								
63	65								
64	66								
65	67								
66	68								
67	69								
68	70								
69	71								
70	72								
71	73								
72	74								
73	75								
74	76								
75	77								
76	78								
77	79								
78	80								
79	81								
80	82								
81	83								
82	84								
83	85								
84	86								
85	87								
86	88								
87	89								
88	90								
89	91								
90	92								
91	93								
92	94								
93	95								
94	96								
95	97								
96	98								
97	99								
98	100								
99	101								
100	102								
101	103								
102	104								
103	105								
104	106								
105	107								
106	108								
107	109								
108	110								
109	111								
110	112								
111	113								
112	114								
113	115								
114	116								
115	117								
116	118								
117	119								

président; M. Larry-E. Gubb, vice-président de l'exécutif; M. S.-L. Ca-

	1	dée de la tendance à long terme de chacun basé sur la situation standardisée s'étendant de janvier 1914 à août, 1938. Toutefois, la pondération a pour but non pas de donner l'importance relative des facteurs, mais de les placer sur un même pied en égalisant la tendance à la fluctuation à la tendance à long terme déterminée par les données semestrielles de la période entre guerres est éliminée et il en résulte un indice exprimé en pourcentage de la moyenne de 1929.
.....	80	
.....	3½	5¼
.....	1½	1
.....	1	2
.....	1	3
.....	—	1½
.....	25	28

Marché à terme:	
Juillet, 26½ d.d.	
Août, 36½ d.	
Septembre, 36½ d.	
Novembre, 37½ c.	

Fromage	
pour l'exportation	(Prix du gros)
Ontario, coloré	.. 16
Ontario, blanc	.. 16
Marché domestique	.. 16
Ontario, blanc	.. 16

Oufs	
En cents la douzaine. — Les oeufs en petites quantités sont vendus en boîtes de carton aux détaillants: libbre, si se vendent 2 cents de moins la douzaine; demande, o. offert, t. traité; S.R. ou L.A., sous réserve; I.F., inspecté par le gouvernement canadien.	
Prix de fermeture en Bourse du Commerce	
Livraison immédiate:	
A-gros	34½-0f.

exercice	Juillet	157	1
	Octobre	147½	1
	Décembre	146	1

CHICAGO				JULIET, 32				JULIET, 32			
				PRIX DE VENTE				PRIX DE VENTE			
				AU COMPTANT				AU COMPTANT			
106 1/4	107 1/8	106	107 1/8	A - Gros	34 1/2	35	39 40	Petites	34 1/2	35	39 40
107 1/2	108 1/4	107 1/2	108 1/4	A - Movers	33	33 1/4	38	Quantités	33	33 1/4	38
109 1/2	111	109 1/2	111	A - Poulettes	26 1/2	27	31 32	Prochain	26 1/2	27	31 32
77 1/2	78 1/4	77 1/2	78 1/4	B	22 1/2		26	Prochain	22 1/2		26
80 1/2	81 1/4	80 1/2	81 1/4	POTATES				POTATES			
37 1/2	38 1/4	37 1/2	38 1/4	Québec blanches	15	75 livrs.	nouvelles, 115-125	30	70-90	30	70-90
39 1/2	40 1/4	39 1/2	40 1/4	nouvelles, 115-125	30	70-90	30	70-90	30	70-90	30
41 1/2	42 1/4	41 1/2	42 1/4	30	70-90	30	70-90	30	70-90	30	70-90
62 1/2	63 1/4	62 1/2	63 1/4	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110
64 1/2	65 1/4	64 1/2	65 1/4	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110
66 1/2	67 1/4	66 1/2	67 1/4	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110
68 1/2	69 1/4	68 1/2	69 1/4	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110
70 1/2	71 1/4	70 1/2	71 1/4	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110
72 1/2	73 1/4	72 1/2	73 1/4	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110
74 1/2	75 1/4	74 1/2	75 1/4	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110
76 1/2	77 1/4	76 1/2	77 1/4	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110
78 1/2	79 1/4	78 1/2	79 1/4	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110
80 1/2	81 1/4	80 1/2	81 1/4	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110
82 1/2	83 1/4	82 1/2	83 1/4	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110
84 1/2	85 1/4	84 1/2	85 1/4	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110
86 1/2	87 1/4	86 1/2	87 1/4	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110
88 1/2	89 1/4	88 1/2	89 1/4	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110
90 1/2	91 1/4	90 1/2	91 1/4	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110
92 1/2	93 1/4	92 1/2	93 1/4	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110
94 1/2	95 1/4	94 1/2	95 1/4	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110
96 1/2	97 1/4	96 1/2	97 1/4	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110	100-110
98 1/2	99 1/4	98 1/2	99 1/4	100-110	100-110						

LA VIE SPORTIVE

Les Royaux ont perdu la dernière

Syracuse, 28. — Les Royaux de Montréal ont subi un échec dans la dernière partie de la série contre les Chefs de Syracuse, samedi après-midi. Les locaux triomphèrent de leurs rivaux par un résultat de 5 à 3 après une lutte très contestée.

Les Montréalais frappèrent plus fréquemment que leurs adversaires dans cette joute, mais ils ne surent ou ne purent placer ces coups en temps opportun, pendant que les Chefs frappaient toujours au bon moment. Leurs huit coups leur valurent plus de points que les dix obtenus par les Royaux du président Hector Racine.

Les Royaux prirent les devants en comptant deux points à la deuxième manche. Campbell frappa un simple, vola le deuxième, prit le troisième sur le mauvais lancer de Bottarini au deuxième, Corbitt fut passé et Campbell compta sur le simple de Powell. Le coup en l'air de Graham à Rosen avança Corbitt au troisième d'où il compta sur le coup en l'air de Ross, aussi à Rosen.

Le seul autre point des Royaux fut un formidable coup de circuit de Gassaway par-dessus la clôture de gauche à la cinquième manche. C'était le premier coup de circuit de Gassaway en trois ans.

Le simple de Bottarini, après qu'Hasson eut été passé et que Nagel eut frappé un simple, accorda deux points aux Chefs lorsque l'erreur de Graham permit à Nagel de prendre le deuxième sur son simple. L'erreur de deux buts de Boss sur le coup de Bottarini à la quatrième manche fut suivie du simple de Williams pour donner un autre point aux Chefs. A la cinquième manche, alors que Sherlock débuta avec un simple, Gassaway fut retiré et remplacé par Flowers. Rosen fit avancer Sherlock sur un sacrifice et le simple de Hasson le fit compter.

Une passe à Sherlock, un retrait dans l'intérieur et le simple de Longacre à la septième fit compter le dernier point des Chefs.

Résultat détaillé de la joute:

MONTREAL					
	AB	P	CS	R	A
Campbell, 1b	5	1	3	12	4
Sorbilli, ac	4	1	2	2	4
Powell, cc	5	0	1	1	0
Graham, cc	4	0	0	1	0
Ross, 3b	3	0	1	0	1
Hughes, 3b	0	0	0	2	0
Jensen, cg	4	0	1	2	0
Kampouris, cg	4	0	1	3	1
Becker, r	3	0	0	1	0
Estaller	1	0	0	0	0
Walters, r	0	0	0	0	0
Gassaway, 1	2	1	1	0	1
Flowers, 1	1	0	1	0	2
Bel	1	0	0	0	0
Total	37	3	11	24	15

SYRACUSE					
	AB	P	CS	R	A
Bongv'ni, cd	4	0	0	3	0
Sherlock, 2b	3	1	1	1	1
Rosen, cc	3	1	1	3	1
Hasson, 1b	3	0	1	10	1
Longacre, cg	4	1	1	4	0
Nagel, 3b	3	1	1	0	2
Bottarini, r	4	1	1	5	1
Williams, ac	4	0	2	0	3
Nelson, 1	4	0	0	1	1

x—Frappa pour Becker à la 8e.
xx—Frappa pour Flowers à la 9e.
Montreal . . . 00010000—3
Syracuse . . . 02011010x—5
Sommaire:—

Erreurs: Bottarini, Graham, Ross, Corbitt. Points produits par Powell, Ross, Bottarini 2, Williams, Gassaway, Hasson, Longacre. Deux buts: Ross, Williams, Kampouris. Circuit: Gassaway. Buts volés: Campbell 2, Longacre, Sacrifice: Rosen, Double-jeu: Rosen et Hasson. Laissés sur les buts: Montréal 9; Syracuse 8. Buts sur balles de Nelson 2, Gassaway 2, Flowers 2. Retirés au bâton par Nelson 2; Gassaway 1. Lancer perdant: Gassaway. Arbitres: Grabowski et Parker. Temps: 2 h. 10.

Ligue Starr

La saison régulière de la Ligue Starr a pris fin hier après-midi malgré l'inclemence de la température. Les clubs de la Ligue Starr ont subi un échec dans la dernière partie de la série contre les Chefs de Syracuse, samedi après-midi. Les locaux triomphèrent de leurs rivaux par un résultat de 5 à 3 après une lutte très contestée.

Les joutes Maisonrouve vs Saint-Lin et Mont-Royal vs Ville-Emard furent remises à cause de la pluie. Tétraultville . . . 00030000—3 4 4 Kik . . . 02002112x—8 11 7 Batteries: Holmes et Savard; Perron, Benoit et Carew, Perron.

Saint-Maxime, 00000100—1 6 2 Cercle Dollard 40022300x—11 13 3 Durocher, Lajeunesse et Beland; Nadeau et Jarry.

BASEBALL au STADIUM

DEMAIN SOIR à 6:45 P.M.
PROGRAMME DOUBLE
NEWARK vs ROYALS
SOIREE DES DAMES

BLUE BONNETS

REUNION D'ETE — Du 26 juillet au 2 août
COURSES A OBSTACLES

ADMISSION		Première course à 3.00 heures P.M. (Heure avancée)	
Estrade	.60c		
Club House	\$1.30		

MONTREAL JOCKEY CLUB

Les honneurs sont partagés à New-York

New-York, 28. — Plus de cinquante mille personnes ont été témoins du programme double disputé hier au stade des Yankees alors que les White Sox de Chicago et les Yankees ont partagé les honneurs de la journée, les visiteurs gagnant la première, les hommes de Joe McCarthy sortant victorieux par 9 à 5 dans la joute initiale mais furent vaincus dans la suivante par 7 à 3.

Joe Gordon a frappé son 17e coup de circuit et Joe DiMaggio a réussi un trois-but: DiMaggio a frappé son 23e circuit et deux doubles de la seconde, et i a maintenant frappé en lieu sûr dans 10 parties de suite et dans 66 de ses 67 dernières.

Les Yankees ont frappé 14 coups en sept manches contre le vétérinaire Ted Lyons à la première partie, comptant un point par manche excepté à la cinquième. Ils ont terminé leur assaut par un ralliement de quatre points à la septième.

Red Ruffing a accordé huit coups aux White Sox et il a remporté facilement sa 12e victoire de la saison et sa neuvième de suite.

Dans la deuxième partie, Lee a accordé 10 coups aux Yankees, mais il les a blanchis après la troisième manche. DiMaggio a frappé son circuit à la seconde et quatre simples ont produit les deux autres points à la troisième.

CHICAGO					
	AB	P	CS	R	A
Kolloway, 2b	4	1	1	2	4
Appling, ac	4	0	1	4	3
Kuhel, 1b	4	0	1	8	0
Wright, cd	4	0	0	2	0
Hoag, cg	3	1	0	2	0
Chapman, cc	4	0	0	1	0
Kennedy, 3b	4	1	2	1	2
Tresh, r	4	1	2	3	1
Lyons, l	2	0	0	1	2
xKreevich	1	1	1	0	0
Dietrich, l	0	0	0	0	0
xxSollers	1	0	0	0	0

Total	35	5	8	24	12
NEW-YORK					
	AB	P	CS	R	A
Sturm, 1b	5	1	3	10	0
Rolfe, 3b	4	1	1	0	3
Henrich, cd	4	0	2	1	0
DiMaggio, cc	5	1	1	7	0
Keller, cg	3	1	1	4	0
Dickey, r	5	1	2	4	0
Gordon, 2b	3	3	2	0	2
Rizzuto, ac	4	1	2	1	3
Ruffing, 1	4	0	1	0	0

x—Frappa pour Lyons à la 8e.
xx—Frappa pour Dietrich à la 9e.
Chicago . . . 01000003—5
New-York . . . 1110140x—9
Sommaire:—

Erreurs: Appling. Points produits par DiMaggio, Sturm 2, Dickey, Rizzuto, Ruffing, Kolloway, Kuhel. Deux buts: Sturm 2, Henrich, Rizzuto, Gordon, Kennedy. Trois-buts: DiMaggio. Circuit: Gordon. Buts volés: Gordon. Sacrifice: Rolfe. Doubles-jeux: Appling, Kolloway et Kuhel. Lyons, Kolloway, Appling et Kuhel. Laissés sur les buts: New-York 9; Chicago 4. Buts sur balles de Ruffing 1, Lyons 2, Dietrich 1. Retirés au bâton par Ruffing 1, Lyons 1, Dietrich 1. Lancer perdant: Lyons. Arbitres: Pipgras, Rommel et Geisel. Temps: 2 h. 05. Assistance: 55,000.

ce: 53,000,

DEUXIEME PARTIE

CHICAGO

	AB	P	CS	R	A
Kolloway, 2b	5	0	1	2	2
Kuhel, 1z	5	1	1	8	0
Kreevich, cc	5	1	2	3	0
Wright, cd	4	1	1	6	0
Appling, ac	5	1	2	0	0
Sollers, cg	5	2	4	3	0
Kennedy, 3b	5	1	1	1	2
Turner, r	3	0	2	4	0
Lee, l	3	0	1	0	2
Total	40	7	15	27	6

NEW-YORK					
	AB	P	CS	R	A
Sturm, 1b	5	1	2	10	0
Rolfe, 3b	4	1	1	0	0
Henrich, cd	5	0	0	2	0
DiMaggio, cc	5	1	3	4	0
Gordon, 2b	4	0	1	2	5
Rosar, r	4	0	1	4	1
Keller, cg	2	0	0	3	0
Rizzuto, ac	4	0	2	2	5
Bonham, 1	1	0	0	0	0
Peek, l	2	0	0	0	0
xRuffing	1	0	0	0	0
Murphy, l	0	0	0	0	0

x—Frappa pour Peek à la 8e.
New-York . . . 01401010—7
Chicago . . . 01200000—3
Sommaire:—

Erreurs: Aucune. Points produits par Sollers 2, DiMaggio 2, Kreevich, Turner 2, Lee, Rosar. Deux-buts: Gordon, Kuhel, Kreevich, DiMaggio. Trois-buts: Sollers, Circuit: DiMaggio. But volé: Kreevich. Doubles-jeux: Rosar et Gordon; Rizzuto et Gordon et Sturm. Laissés sur les buts: New-York 12; Chicago 9. Buts sur balles de Bonham 2, Lee 5, Retirés au bâton par Bonham 2, Lee 3, Murphy 1. Lancer perdant: Bonham. Arbitres: Rommel, Geisel et Pipgras. Temps: 2 h. 18. Assistance: 52,304.

Le Montréal perd deux fois contre Newark

Les Ours de Newark ont augmenté leur avantage dans la course au championnat de la Ligue Internationale hier après-midi tandis que les Royaux de Montréal sont descendus en troisième position à la suite d'un double échec subi contre les visiteurs de Newark. Les hommes de Joe McCarthy sortent victorieux par 9 à 5 dans la joute initiale mais furent vaincus dans la suivante par 7 à 3.

Joe Gordon a frappé son 17e coup de circuit et Joe DiMaggio a réussi un trois-but: DiMaggio a frappé son 23e circuit et deux doubles de la seconde, et i a maintenant frappé en lieu sûr dans 10 parties de suite et dans 66 de ses 67 dernières.

Les Yankees ont frappé 14 coups en sept manches contre le vétérinaire Ted Lyons à la première partie, comptant un point par manche excepté à la cinquième. Ils ont terminé leur assaut par un ralliement de quatre points à la septième.

Red Ruffing a accordé huit coups aux White Sox et il a remporté facilement sa 12e victoire de la saison et sa neuvième de suite.

Dans la deuxième partie, Lee a accordé 10 coups aux Yankees, mais il les a blanchis après la troisième manche. DiMaggio a frappé son circuit à la seconde et quatre simples ont produit les deux autres points à la troisième.

Homes, cc	5	0	1	4	0
Nonnenkamp, cd	4	0	2	2	0
Majeski, 3b	3	0	0	1	2
Sears, r	4	1	1	2	0
Mack, 1b	4	0	1	14	1
Collins, cg	4	1	1	2	0
Lang, 2b	3	1	2	1	3
Scharein, ac	4	0	1	0	4
Christopher, l	4	0	0	1	2
Total	35	4	9	27	12

MONTREAL

	AB	P	CS	R	A
Campbell, 1b	5	0	1	10	2
Corhitt, ac	5	0	0	4	1

Powell, cc	4	0	1	3	0
Graham, cd	4	0	2	3	0
Ross, 3b	4	0	0	0	3
Jensen, cg	4	1	1	3	0
Kampouris, 2b	4	0	2	1	1
Becker, r	2	0	0	1	1
z Hughes	1	0	0	0	0
Pearce, l	3	0	0	2	2
zz Bell	1	0	0	0	0
Total	37	1	7	27	10
z Frappa pour Mecker à la 9e.					
jz Frappa pour Pearce à la 9e.					
Newark	000100101	—	3		
	000100000				

x—Frappa pour Lyons à la 8e.
xx—Frappa pour Dietrich à la 9e.
Chicago . . . 01000003—5
New-York . . . 1110140x—9
Sommaire:—

Erreurs: Appling. Points produits par DiMaggio, Sturm 2, Dickey, Rizzuto, Ruffing, Kolloway, Kuhel. Deux buts: Sturm 2, Henrich, Rizzuto, Gordon, Kennedy. Trois-buts: DiMaggio. Circuit: Gordon. Buts volés: Gordon. Sacrifice: Rolfe. Doubles-jeux: Appling, Kolloway et Kuhel. Lyons, Kolloway, Appling et Kuhel. Laissés sur les buts: New-York 9; Chicago 4. Buts sur balles de Ruffing 1, Lyons 2, Dietrich 1. Retirés au bâton par Ruffing 1, Lyons 1, Dietrich 1. Lancer perdant: Lyons. Arbitres: Pipgras, Rommel et Geisel. Temps: 2 h. 05. Assistance: 55,000.

Mack, 1b	3	0	1	0	1
Lang, 2b	3	0	1	2	2
Padden, r	2	0	0	3	0
Scharein, ac	3	0	1	1	1
Gettel, l	3	0	1	1	2
Total	26	1	7	21	8
MONTREAL					
Campbell, 1b	3	0	0	6	2
Corbitt, ac	2	0	0	4	2
Powell, cc	2	0	0	4	0
Graham, cd	3	0	1	1	0
Ross, 3b	3	0	0	2	2
Ross, 3b	3	0	0	2	0

FRANCE

Pour la défense de Dakar

Campagne de presse en vue d'une alliance militaire franco-allemande

Vichy, 28 (A.P.) — La presse publiée à Paris sous le régime de l'occupation allemande vient de lancer une campagne en vue d'une alliance militaire entre la France et l'Allemagne pour la défense de Dakar et des autres possessions françaises d'Afrique contre une attaque éventuelle des Etats-Unis. Si la bataille de l'Atlantique se développe selon la logique des événements, Dakar et l'Afrique occidentale française seront sérieusement menacés, écrit Jean Luchaire, qui ajoute que cette alliance n'est possible qu'à près un remaniement radical du gouvernement de Vichy.

Les régions provisoires

Vichy — On sait que des régions provisoires furent instituées pour les besoins de la police et du ravitaillement en attendant la réorganisation administrative avec l'établissement de provinces. Les préfets régionaux, c'est-à-dire les préfets des chefs-lieux départementaux choisis comme chefs-lieux de régions, sont à la tête de ces régions. Mais le fait qu'ils doivent cumuler leurs fonctions départementales avec leurs nouvelles fonctions régionales provoque un surcroît de besogne risquant d'entraîner des complications et des retards. Aussi une loi fut-elle élaborée dont on attend incessamment la promulgation qui prévoit que le préfet régional sera désormais assisté d'un préfet délégué chargé de se consacrer tout entier à l'administration régionale.

Sans nouvelles d'Alain Gerbault

Paris — La presse de la zone occupée s'inquiète de l'explorateur solitaire, Alain Gerbault, dont on est sans nouvelles depuis 18 mois. Alain Gerbault, qui, il y a une quinzaine d'années, traversa l'Atlantique, seul, à bord d'un frêle voilier, se consacra à l'exploration des îles de l'Océanie et veut apporter la preuve que, par l'Océanie, elles se rattachent à l'antique civilisation nipponne. La dernière lettre d'Alain Gerbault date d'août 1939. Il avait quitté l'île Borabora afin de suivre un traitement à l'hôpital de Papetoe car il souffrait de la furonculose.

Jacques Doriot

Vichy. — Jacques Doriot, président du parti populaire français, déclara au cours d'une réunion tenue à Bordeaux qu'il allait s'engager dans la légion des volontaires français contre le bolchevisme. On sait que Doriot appartient quinze ans au parti communiste avant de créer le parti populaire français. Il publia récemment un livre sous le titre "Je suis un homme du maréchal".

Tarifs de chemins de fer augmentés

Paris. — M. Bethelot, secrétaire d'Etat aux communications, annonce que les tarifs de chemin de fer seront augmentés. Les transports de marchandises seront augmentés de 10%, les transports de voyageurs de 20%. Ces augmentations, dit le secrétaire d'Etat, sont dues à la hausse des prix du combustible qui atteignent 20% celle des matières premières qui est de 65% et les dépenses accrues du personnel.

Documents disparus

Paris. — Les caisses de documents de la plus haute importance relatifs aux menées communistes disparurent des archives entreposées aux Invalides, annonce le Paris-Soir. Les documents comprennent les rapports de 1937-38-39 sur les mesures à prendre pour la répression des émeutes et du maintien de l'ordre, ainsi que certains documents saisis chez des militants communistes en automne 1939.

Adoptez
Les CAFÉS, THÉS, et CONFITURES de J. A. DÉSÉ,
(Limitée)
Qualité supérieure
Montréal

Le Manuel de la Cour d'Appel

par M. le juge RIVARD

(Ouvrage des Editions VARIETES)

est un précieux instrument de travail qui apporte au plaideur en appel tout ce qu'il doit connaître:

Organisation: Composition de la Cour, siège, ressort, audiences, services auxiliaires.

Compétence: Pouvoirs généraux du tribunal, compétence du tribunal, compétence des juges en chambre, compétence du greffier des appels.

Procédure: Formation de l'appel, recevabilité de l'appel, instruction de l'appel, le jugement, les dépens.

Appendice: Tableau des délais, tarif du greffier des appels, tarif des honoraires des avocats, règles de procédure.

Le Manuel de la Cour d'appel est un volume de 416 pages, grand format (6 1/2 x 9 1/4), relié en demi-simili-cuir. Prix: \$10.00 l'exemplaire, plus les taxes et les frais de port. En vente au Service de Librairie du "Devoir".

Le général Weygand

Alger. — A l'occasion de la prise officielle de ses fonctions, le général Weygand, gouverneur général de l'Algérie, reçut à la préfecture les autorités et les corps constitués. Dans une allocution le nouveau gouverneur invita toute la population à l'union et lui demanda de réaliser "le triple idéal que Pétain donne à la vie française. Ainsi, conclut le général, la France africaine sera toujours plus prospère et plus apte à aider la mère-patrie non seulement lui apportant le fruit de son travail, mais aussi en se tenant prête matériellement et moralement à lui donner le meilleur d'elle-même pour le salut commun."

Montréal sera "bombardé" demain soir

Ces manœuvres fictives sont organisées par le Fonds de secours de la Reine

La carré Phillip sera le théâtre d'un raid aérien simulé et de manœuvres de défense auxquelles prendront part les agents de la Sûreté municipale, les pompiers et les membres du Comité pour la protection des civils de Saint-Laurent, demain soir à 8 heures.

Les directeurs du Fonds de secours de la reine annoncent que cette attaque simulée fait partie des représentations qui auront lieu à l'occasion de l'arrivée de l'"Iron Duke", la cantine mobile qui a fonctionné sous les bombes en Angleterre. Ce spectacle sera l'un des plus considérables jamais organisés au Canada au profit des victimes des raids aériens.

Tout l'espace compris entre la rue Ste-Catherine et l'édifice Canada Cement servira aux manœuvres et prendra l'aspect d'un square de Londres au plus fort d'un raid aérien. Les membres du C.P.C. devront combattre les bombes incendiaires, les gaz. Un poste d'ambulance sera établi et les victimes seront transportées à cet endroit sur des brancards.

Ce spectacle très "réaliste" a été organisé par M. Barnes, sous-chef de la Sûreté municipale et président du C.P.C., et par le major M. MacLachlan, St-Laurent et directeur de l'entraînement de ce corps pour Montréal. Le maire Raynault recevra ensuite la visite de Mlle Flora Wright, jeune cantinière anglaise, qui a vu plusieurs raids aériens.

Les spectateurs pourront entendre les bruits enregistrés sur disques au cours d'un violent raid aérien au-dessus de Londres.

La cantine surmontée "Iron Duke" subi 33 raids aériens.

Opposés à l'envoi d'un corps expéditionnaire américain

New-York, 28 (A.P.) — Le directeur du service d'information anglaise, sir Gerald Campbell, a déclaré que des personnalités officielles anglaises sont opposées à l'envoi d'un corps expéditionnaire américain en Grande-Bretagne au cas où les Etats-Unis décideraient d'entrer en guerre pour la bonne raison qu'il n'y a plus de place sur l'île pour d'autres troupes. Il a ajouté que les Anglais seraient satisfaits de l'aide de l'aviation et de la marine américaines.

Menace de grève des métallurgistes à Hamilton, Ont.

Hamilton, 28 (P.C.) — Les représentants du Comité d'organisation des métallurgistes ont annoncé, hier soir, que le comité local a résolu à l'unanimité de faire la grève à l'usine de la National Steel Car Corporation, à moins qu'un représentant de la compagnie, dûment autorisé pour négocier et signer une entente collective de travail, rencontre le comité de l'union avant 2h. aujourd'hui.

Les représentants du comité ont informé de leur décision le ministre fédéral du travail, M. McLarty.

Cours aux institutrices

Québec, 28 (D.N.C.) — Des cours d'agriculture et de pédagogie se sont ouverts ce matin à Sainte-Anne de Beaupré, pour les institutrices de la région. Des cours analogues seront donnés en même temps à Chicoutimi et à Joliette.

Cette année, douze séries de cours d'agriculture et de pédagogie ont été organisées dans la province, pendant la période des vacances, avec la collaboration des départements de l'Agriculture et de l'Instruction publique.

A Sainte-Anne, les inscriptions sont particulièrement nombreuses. L'inspecteur Letarte représente le département de l'Instruction publique et M. E. Marselles, le ministre de l'Agriculture.

INDOCHINE

L'opinion de France libre

"Vichy a mis à l'encaon l'Empire français"

(Du Service d'Information France Libre)

Londres, 26 juillet — "L'acceptation par Vichy de la mainmise complète du Japon sur l'Indochine marque une nouvelle étape dans la politique de dilapidation du patrimoine national, suivie depuis juin 1940 par les fautes de la capitulation", dit un porte-parole de France Libre.

"Les principales étapes précédentes ont été: l'accord du 22 septembre 1941, qui accordait au Japon le droit d'établir des bases navales sur les côtes de l'Indochine, de faire passer des troupes vers la Chine et d'installer des garnisons à Haiphong; l'accord final du 4 mars 1941, conclu sous pression japonaise et qui cédait au Japon de vastes districts du Laos et du Cambodge; l'infiltration allemande en Afrique du Nord, commencée en janvier 1941 et qui ne cesse d'aggraver; la mise à la disposition de la Luftwaffe des bases aériennes de Syrie qui a rendu nécessaire l'action des troupes alliées, seul moyen d'éviter à ce territoire le sort qui connaît aujourd'hui l'Indochine."

"Il est clair désormais que Vichy a mis à l'encaon l'Empire français. Les assurances verbales du maréchal sont contredites par les faits et ne font que souligner davantage le caractère tragique de cette situation. L'attitude de Vichy est rendue plus odieuse encore par les prétextes invoqués. En reprenant à son compte les allégations mensongères des journaux japonais et allemands, en accusant la Grande-Bretagne et l'Amérique d'intentions agressives, en invoquant la protection du Japon auteur du récent démantèlement de l'Indochine, Vichy impose à la France une humiliation toute gratuite. Il n'aurait pas autrement s'il était acharné à ruiner complètement l'honneur national et à compromettre systématiquement nos chances de relèvement."

"En plaçant l'Indochine sous le contrôle japonais, Vichy porte atteinte aux intérêts militaires des puissances anglo-saxonnes, dont la victoire constitue la seule possibilité de libération pour la France. Renonçant même aux apparences de la neutralité, il se place ostensiblement dans le camp des oppresseurs de la patrie au moment où la résistance russe a modifié profondément en faveur des Alliés la carte de guerre."

"Il persiste à jouer sur cheval perdant. Née de la défaite, le gouvernement de Vichy se comporte comme s'il faisait tout en son possible pour perpétuer cette défaite."

"Nous ne devons pas nous dissimuler qu'une telle attitude risque de jeter du discrédit sur l'ensemble du peuple français et de grever lourdement son avenir. Dans cette situation, France Libre représente la seule chance de sauver le patrimoine matériel et moral du pays. Tous les Français doivent avoir conscience du caractère sacré de cette mission et ne jamais la perdre de vue en dépit des difficultés, des obstacles et des résistances."

"A l'heure actuelle, ils doivent mettre en relief les points suivants: Vichy, qui n'a aucun droit de parler au nom de la France, fait violence aux sentiments les plus profonds de tout Français normal; entre les usurpateurs installés au pouvoir à la faveur des revers militaires et la très grande majorité du pays, le fossé est toujours plus large et plus profond."

"Après la désarroi qui a suivi l'armistice, le peuple de France s'est ressaisi et a compris que la capitulation a été avant tout, à la faveur de l'affaiblissement, une opération intérieure au service des passions politiques et d'ambitions personnelles. Il s'est rendu compte également que les profiteurs de la défaite entendaient bien maintenir la France dans une position de vaineur."

"De nombreuses feuilles clandestines qui circulent actuellement en France sont à cet égard très éloquentes. Si les sentiments véritablement français ne se manifestent pas au grand jour, c'est qu'il est soumis à la double oppression des occupants et de la police de Vichy, copée sur la gestapo."

Quel que soit le régime politique de la France de demain, les colporteurs de la capitulation et les fautes de la capitulation de l'ennemi seront bafoués. Leur règne et leur œuvre ne survivront pas un instant à la domination allemande qui en est la base."

La France redeviendra alors elle-même et il apparaîtra que sous la double tyrannie des nazis et de Vichy, le peuple français dans son ensemble est toujours demeuré fidèle à nos traditions."

Les gazogènes

M. Oscar Drouin, ministre de l'Industrie et du Commerce, était ce matin aux bureaux du gouvernement. Il a déclaré aux journalistes qu'il était allé en fin de semaine, en compagnie de M. Léon Casgrain, député de Rivière-du-Loup, visiter la fabrique de tourbe des Trois-Pistoles.

Il a répondu aux journalistes que son département s'intéressait activement au développement des gazogènes, qui vont rendre de grands services pendant la limitation imposée sur l'emploi de la gazoline.

On sait que le gazogène est essentiellement un foyer où l'on brûle du charbon de bois. L'acide carbonique, développé par le charbon de bois en combustion est transformé en oxyde de carbone, lorsqu'il est attiré à travers le foyer porté en rouge. L'oxyde de carbone est un gaz explosif de puissance considérable et est utilisé dans les moteurs à gazoline, tout comme celle-ci, quoique à une puissance explosive moindre. Dans les gazogènes stationnaires, on peut même brûler du bois, sans le réduire préalablement en charbon de bois.

Cette collision a fait deux morts

Chapleau, 28 (C.P.) — Le nombre de morts dans la collision des convois du Pacifique Canadien survenue mardi dernier à Tripoli, est monté à deux avec la mort du mécanicien J. Corston, survenue hier à Chapleau. Percy Buncombe, un autre mécanicien, est décédé peu après l'accident. On fait enquête sur la cause de cet accident. Jusqu'ici les autorités du P.C. ont été fort discrètes quant à l'évaluation des dommages matériels et à la cause possible de cette collision.

Le communiqué italien

Rome, 28. (A.P.) — Le communiqué de lundi haut-commandement italien se contente de signaler le bombardement de Malte, quelques activités sur le front de Tobrouk et celui de Salum, un raid anglais sur Bengasi et un autre sur Gondar.

Réédition "Casti Connubii"

L'ENCYCLOPÉDIE SUR LE MARIAGE DE S.S. PIE XI

Le "Document" vient de rééditer en une brochure de format commode, avec couverture en papier fort, la version française de l'Encyclopédie de S.S. Pie XI sur le mariage, communément désignée sous le nom de "CASTI CONNUBII"

On peut se procurer ce texte au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame (est), à Montréal, au prix de 15c l'exemplaire, \$1.50 la douzaine, \$10.00 le cent, tous frais compris.

TROIS HARDIS GARS



Parce qu'ils ont compris qu'il leur appartenait de faire leur part pour la défense commune de nos libertés, les Canadiens français jouent un rôle éminent dans le présent conflit. De gauche à droite: l'aviateur Bernard Rivard, de Montréal, ancien élève du Séminaire de Joliette. Il est le fils de feu M. Joseph Rivard de son vivant commerçant dans la Métropole; l'aviateur Henri-L. Monfette, du Lac Mégantic, a étudié à Sherbrooke, au Séminaire St-Charles Borromée. Son père M. William Monfette est sergent-major du Pacifique Canadien; l'aviateur Lucien St-Vincent, fils de M. A. St-Vincent, forgeron, résident à Montréal, est ancien élève de l'Ecole du Plateau.

CHEZ DUPUIS

HEURES D'AFFAIRES: 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. Y compris le samedi durant JUILLET et AOUT.

FRIGIDAIRE

La dimension 6.1 pieds cubes veut dire un espace de 19.1 de surface sur les clayettes ou tablettes.

le seul réfrigérateur électrique à porter ce nom — haute fabrication GENERAL MOTORS.

FRIGIDAIRE

Cold Wall C-9, 41

grand modèle, grande capacité et tel qu'illustré

PAS DE DEPOT

FACILITES DE PAIEMENT

379.00

COLD WALL (parois humides) veut dire que tous les aliments placés dans cette partie du FRIGIDAIRE ne demandent pas à être recouverts et qu'ils ne sècheront pas.

MODELE C-9 41 avec METER MISER système unique à FRIGIDAIRE: une division scellée renfermant le moteur et le compresseur — aucun huilage requis, très économique.

REFRIGERANT F-114 — Le réfrigérant employé est de toute sûreté, pas d'émissions de gaz nocifs, pas de mauvais goût aux aliments, pas de mauvaise odeur par la maison.

5 ANS DE GARANTIE EN TOUT GARANTIE DE 5 ANS par écrit sur le moteur scellé.

UN AN SUR TOUT L'APPAREIL

Pas de commandes postales.

DUPUIS — mezzanine (De Montigny)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Le prix de la glace à Montréal

Ottawa, 28. — Convaincue que certains marchands profitaient de l'occasion d'une demande exceptionnelle pour hausser le prix de la glace à Montréal, la Commission des prix et du commerce en temps de guerre a envoyé le télégramme suivant aux commerçants de glace de ce district:

"Après enquête la Commission des prix et du commerce en temps de guerre a décidé que le prix maximum de détail de 10c. le bloc de glace naturelle d'un poids minimum de 25 livres devrait être en vigueur dans l'île de Montréal de même qu'un prix de gros maximum de \$4 la tonne pour la glace prise à l'entrepôt. La Commission exige donc que ces prix maxima soient mis en vigueur par vous et les autres marchands de glace lundi 28 juillet. Refus de coopérer résultera en des mesures plus rigoureuses de la part de la Commission. On exige aussi vous voyiez à ce que la glace soit coupée en blocs de 25 à 30 livres comme mesure de conservation des approvisionnements."

En rendant public le contenu de ce télégramme la Commission souligne qu'un refus de la part de l'industrie de se conformer à la cédule de prix suggérée, résulterait immédiatement en une ordonnance fixant le prix maximum de la glace dans le district de Montréal.

La vie sportive

(Suite de la page neuf)

Henri Rochon est champion

Le tournoi pour les championnats intermédiaires de la province s'est terminé samedi après-midi sur les courts du Concordia alors que les tennismen se sont disputés les honneurs de la victoire pendant que sur les courts du Stuart avaient lieu les finales pour les dames et toutes les rencontres ont donné lieu à des luttes intéressantes et fort contestées.

Dans les simples pour messieurs, le grand favori, Henri Rochon, a pu décrocher le titre de champion alors qu'il triompha de Jean-Jacques Denis par 7-5, 2-6, 4-6, 6-3 et 6-4.

Dans le cinquième set entre ces deux fameux joueurs une erreur de l'arbitre donna un avantage marqué à Denis mais en bon sportif qu'il est Denis refusa cet avantage en donnant intentionnellement le point suivant à Rochon, ce qui valut la victoire à ce dernier.

Ce beau geste de Denis lui a valu les applaudissements et les félicitations de l'assistance.

Deux joueurs de Québec sont venus encore cette année, enlever le championnat de doubles. Après une semaine de jeu brillant, ils décrochèrent le titre en battant Rochon et McKercher 6-4, 9-7, 3-6, 6-3.

Claire Renshaw est la nouvelle championne chez les dames. En disposant d'Audrey Bradshaw par le score de 6-3, 2-6, 6-2, Claire est devenue la seconde Renshaw à gagner ce titre, puisque sa sœur accomplissait cet exploit l'an dernier.

Son jeu plus régulier et son revers agressif tenait constamment la blonde Audrey sur la défensive. Cependant Mlle Bradshaw retourna sur le court quelques instants plus tard pour décrocher les honneurs du double avec Madame McGowan. Les joueuses du Stuart l'emportèrent facilement sur Miles Gilbert et Lavoie par le score de 6-3, 6-2.

Les régates de Valleyfield

Valleyfield, 28.—Frank Desmond, de Shottish, N.-Y., a établi un nouveau record canadien pour le "outboard" de catégorie "B", sur un trajet de cinq milles, aux régates annuelles de Valleyfield hier. Desmond a parcouru la distance en cinq minutes, 54 secondes, soit à une vitesse moyenne de 50.63 milles à l'heure.

Ted Arnsdén, de White Plains, N.-Y., s'est assuré la deuxième place, suivi de John Schoolcraft, de Schenectady, N.-Y.

Dans la deuxième division de yachts, classe "B", George Van Vooshs de Siskill, N.-Y., a pris la première place, suivi de Charles Keough, de Saranac Lake, et William Fowler, de Bedford, Mass.

Bob Cooper de Kansas City, s'est assuré le championnat provincial pour les yachts à moteur de 225

Les parties dans les grandes ligues

INTERNATIONALE

SAMEDI

Buffalo	010 000 020—5 12 1
Newark	002 000 011—4 9 0
Fitch, Remulo, et Hauken; Borroway et Seard	
Rochester	200 001 001—4 14 1
Baltimore	020 011 000—4 9 1
Vanderburg, Lyons, Berry et Mueller; Kier, Burkhardt et Redmont	
Rochester	000 000—0 6 0
Baltimore	000 000—0 6 0
Surkott et Robinson; Mueller, Smoll et Redmont	
Arrêtée après 6 manches pour permettre aux joueurs de prendre le train	
Toronto	040 000 010—5 8 0
Jersey City	000 000—5 8 2
Vaughan et Garback; Coombs, Lynn et Blumire	

NATIONAL

SAMEDI

New-York	001 000 020—3 8 2
Chicago	001 000 025—5 12 3
Hughes, Bowman et Danning; Peseau et McCullough	
Pittsburgh	000 000 020—2 8 1
Brooklyn	000 000—0 8 1
Hanlin, Higbe et Owen; Heintzelman, Klingner et Lopez	
Philadelphia	100 100—2 10 0
Cincinnati	000 230 100—6 13 1
Johnson, Pearson, Grissom, Hoarst et Livingston; Warren, Turner et Lombardi	
St-Louis	000 020 000—2 7 4
Salvo, La Mante, Early, Hunkeler et Bernier	
St-Louis	010 043 010—9 10 1
Baltimore	000 000—2 3 0
Rochester	000 000—2 15 0
Finnigan, Gickles, Weaver et Kracher; Wiseman et Mueller	

AMERICAN

SAMEDI

Chicago	000 021 020—3 8 3
New-York	103 023 200—11 14 4
Rigney, Hallett et G. Dickey; Breuer et W. Dickey	
Cleveland	000 111 000—3 9 1
Boston	000 120 100—4 11 1
Feller et Desautels; Henaley; Newsome et Pryak	
Detroit	000 110 110—4 11 0
Philadelphia	000 000—3 11 1
Tout, Carica et Tebbetta; Bablan, Ferrick, Dean et Wagner	
St-Louis	021 000 020—5 7 1
Washington	001 000 111—5 11 4
R. Harris, Caster et Swift; Sundra, Carasquel et Early	
St-Louis	000 000 003—3 8 2
Washington	000 003 100—4 11 0
Munroe, Fawin et Swift; Ferial, Hudson, Huber et Early	
St-Louis	000 000 210—3 7 0
Washington	000 020 000—5 11 1
Galehouse, Trotter et Ferial; Leonard et Early	
Chicago	010 000 031—5 8 1
New-York	111 101 400—3 11 0
Lyons, Dietrich et Tresh; Buffin et Dickey	
Douzième partie	
New-York	014 010 100—7 15 0
Le et Turner; Bonham, Peek, Murphy et Ross	
Detroit	100 000 000—1 7 2
Philadelphia	200 321 000—3 11 1
Bridge, Rowe et Tebbetta; Sullivan, Knott et Hayes	
Douzième partie	
Detroit	000 000 000—0 7 0
Philadelphia	200 004 010—7 8 0
Newman, Thomas et Gibbel et Sullivan; McRobb et Hayes	
Cleveland	000 021 001—4 8 1
Boston	000 000 000—6 8 1
John, Heving et O'Call; Henaley; Ted Huguenon, Mike Ruba et Frankie Fylik	